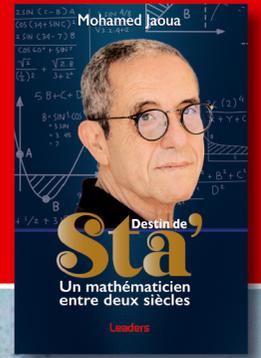


Mohamed Jaoua
Parcours de Sta', illustre mathématicien



n° 150 - Novembre 2023 - 6 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

Vivre à
GAZA
غزة



Un héros palestinien, Abd El Kader El Hussein



SYSTÈME DE RALLONGE
ROLEX GLIDELOCK



MOUVEMENT 3235



BOÎTIER OYSTER
ÉTANCHE

REGARDER AU-DELÀ

Que ce soit au-dessus ou en dessous de la surface, explorer l'inconnu est, par nature, imprévisible. Pour dévoiler ses mystères, deux choses sont nécessaires. La volonté constante de repousser toujours plus loin ses propres limites. Et un allié solide, indéfectible qui alimente la confiance. Depuis 70 ans, nous perfectionnons sans cesse la Submariner pour en faire la montre-outil de référence des pionniers du monde sous-marin. Mais pour la mettre à l'épreuve du terrain, nul besoin de s'immerger à 300 m de profondeur, ni d'endurer une pression de 30 bars. Quelles que soient les circonstances, plonger dans l'inconnu peut toujours se révéler une expérience grisante. Il suffit juste de regarder au-delà de la surface. **La Submariner.**

#Perpetual

DÉTAILLANT OFFICIEL ROLEX



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233



OYSTER PERPETUAL SUBMARINER DATE


ROLEX



Sommaire

Editorial

- 3** Un carnage... qui fera basculer le monde
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 14** Les turbulences du monde, la démocratie et l'Etat
Par Riadh Zghal

En couverture

- 16** **Dossier :** Vivre à Gaza
26 Résistance nationale et terrorisme
Par Ahmed Ounaies
38 La stratégie de guerre israélienne à Gaza
Par Mohamed Nafti
44 Israël ne respecte aucun interdit : du phosphore blanc
contre la population de Gaza
Par Mohamed Larbi Bouguerra
48 Un héros palestinien, Abd El Kader El Husseïni
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Chronique

- 54** Lettre ouverte à Monsieur Emmanuel Macron, président
de la République française
Par Abdelaziz Kacem

Nation

- 59** Nos oliviers, un précieux patrimoine en danger
Par Ridha Bergaoui
68 Huile d'olive : prix en hausse, mixage à envisager ?

Economie

- 70** La Banque mondiale et le FMI sur la sellette

Société

- 72** Allaitement maternel et travail oui, c'est possible!
Pr Zahra Marrakchi
78 Rachid Allagui : un si grand peintre, célèbre... et peu connu
82 Mohamed Jaoua : Parcours de Sta',
illustre mathématicien
88 Cité de Dieu et cité séculière
Par Ammar Mahjoubi
92 Khalil Jendoubi et Firas Gattoussi : de grands espoirs aux
Jeux olympiques Paris 2024
94 Jean-Pierre Elkabbach : Oran, Paris, Tunis...

Billet

- 96** Le redécoupage du territoire national : quelle signification ?
Par Habib Touhami

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLER
Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Mohamed Derbal • Samy Ghorbal • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafea Ben Achour • Yadh Ben Achour • Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Mohamed Ibrahim Hsairi • Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi • Radhi Meddeb • Habib Mallakh • Afef Hammami Marrakchi • Anis Marrakchi • Samir Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour Moalla • Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)
Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Leïla Mnif • Khouloud Kefi
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn



ALPINE EAGLE COLLECTION

Chopard

THE ARTISAN OF EMOTIONS – SINCE 1860



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233
TUNIS CITY «GÉANT», TÉL +216 29 926 390



• Par Taoufik Habaieb

Un carnage...qui fera basculer le monde

Tout se passe comme si la vie d'un Palestinien ne comptait plus pour les Israéliens. La chasse est lancée avec un acharnement ravageur, quitte à tout raser. Avec la complicité des alliés. Les conséquences seront lourdes. La reprise du processus de paix ne sera ni rapide ni aisée. Le monde sera reconfiguré.

Effondrement ! L'ensemble du système de valeurs qui a fondé le droit humanitaire international est soudainement ébranlé. Le carnage à Gaza l'a rendu obsolète.

Le système multilatéral est craqué. L'ONU, son Conseil de sécurité plombé, ses agences spécialisées (Unhcr, Oms, Unicef, Unesco, FAO etc.) se retrouvent en porte-à-faux. Tous dans l'impuissance d'agir, l'incapacité de secourir. Les institutions financières (FMI, Banque mondiale...) sont vivement remises en cause.

Le système international est mis à nu. La guerre à Gaza a tout fait exploser. Le projet nourri par l'Occident depuis près d'un siècle pour implanter un Etat d'Israël au cœur du Moyen-Orient vole en éclats. La guerre n'est pas celle d'Israël contre la Palestine, mais celle de l'Occident contre tout ce que représente la Palestine...

Comment mettre fin à ce carnage ? Comment replacer la cause palestinienne au centre de l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région ? Le rôle des Etats-Unis est déterminant, bien que son engagement ait été sans équivoque en faveur d'Israël. Il faudrait tenir compte aussi de l'imminence de l'élection présidentielle américaine, le 5 novembre 2024, où le lobby juif pèse de tout son poids, et personne n'osera le défier.

Attendre l'issue du scrutin américain dans plus d'un an, pour reprendre le fil d'un processus politique de sortie de guerre, sera trop long à endurer. Israël en profitera pour tout massacrer à Gaza, et se lâcher en Cisjordanie.

Le grand point d'inflexion pouvant réduire, et encore, les ardeurs de Benjamin Netanyahu est le basculement de l'opinion publique internationale dans la dénonciation des crimes de guerre commis contre les

Palestiniens. De premiers signaux sont perceptibles auprès des jeunes et de certaines universités américaines, mais aussi en Europe. La rue arabe gronde d'indignation. De premières expressions libres et indépendantes pointent dans des médias occidentaux. Insuffisant. Quelles autres options faudrait-il explorer ?

La diplomatie arabe, jusque-là dispersée, doit se remobiliser. Elle doit se redéployer vis-à-vis de la Chine et de la Russie et inclure dans sa démarche des pays importants comme l'Inde, l'Indonésie, l'Afrique du Sud ou le Brésil, pour lancer une conférence internationale, la paix étant sérieusement menacée. Un handicap majeur : peut-on faire la paix avec un gouvernement de droite et d'extrême droite, reflet de la Knesset, comme c'est actuellement le cas à Tel-Aviv ?

Une nouvelle dynamique de paix est à engager. Elle prendra du temps, exigera une forte mobilisation diplomatique, nécessitera d'intenses concertations et demandera un grand sens du compromis. Cet effort est indispensable.

Chaque jour, la liste des milliers de morts palestiniens tombés sous les bombes et les tirs israéliens ne fait que s'allonger. Comme celle des blessés. Chaque jour, ici et là, les camps de réfugiés palestiniens, précaires et démunis, s'encombrent de nouveaux venus. Chaque jour, l'arrogance meurtrière des forces israéliennes s'acharne sur tout ce qui bouge, sans discernement et sans limites, pour tout détruire.

Ceux qui croient que l'impunité sera durable se trompent lourdement.

Ceux qui ne comprennent pas que le monde aborde un grand basculement dans son histoire n'auront pas saisi l'importance du moment.

Sauver Gaza du désastre, secourir les Palestiniens, et faire cesser la guerre : la conscience internationale est interpellée. La communauté internationale doit agir. Tant qu'il est encore temps.

Tout un peuple est en péril. La paix et la sécurité sont en danger. 🇺🇸

T.H.

Relève à l'Institut Pasteur de Tunis

Longtemps directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, le Pr Hachemi Louzir, devant faire valoir ses droits à la retraite, a passé le flambeau au Pr Samia Menif Marrakchi, désignée pour assurer la direction intérimaire de l'Institut. Jusque-là, elle était chef de service au Laboratoire d'hématologie de l'Institut.

Pour le Pr Louzir, l'émotion est grande après plus de 41 années de services dédiés à la recherche, la formation et la santé publique, dont 35 à l'Institut Pasteur de Tunis et plus de 16 ans comme directeur. 



Les parlementaires face à l'épreuve de la loi de finances

C'est une première pour les députés, depuis qu'ils ont entamé leur mandat en mars dernier. Ils auront en effet à examiner le

projet de loi de finances pour 2024. Si des financiers et des fiscalistes parmi eux s'y connaissent, la plupart des élus auront ainsi l'occasion de découvrir le processus d'élaboration du budget de l'Etat et ses composantes. Ils s'emploieront à introduire sur ses dispositions les changements qu'ils estiment utiles. De nombreux observateurs suivront de près cet exercice pour mesurer la qualité des débats. 

L'Isie met le paquet

Pas facile d'expliquer les élections du nouveau conseil des régions et des districts et d'inciter les électeurs à voter. L'Isie déploie à cet effet un plan de com massif doté d'un budget de près d'un million de dinars. La moitié du budget (508.000 D) sera consacrée à l'affichage urbain et routier, avec des affiches et des panneaux de 3x4 m dans chaque circonscription électorale et des panneaux de grand format 5x10 m dans les grandes villes. Misant sur la communication digitale, l'Isie a inscrit dans son plan de com une présence sur les réseaux sociaux, notamment YouTube, Facebook, TikTok et Instagram, avec un budget de 260.000 D (soit 27%). La presse écrite sera mise à contribution avec un budget de 56.000 D (6%) ainsi que les radios associatives à hauteur de 150.000 D (15%).

Les campagnes de communications démarreront à compter de ce 8 novembre et se poursuivront jusqu'au 24 décembre prochain. 

L'aérien en appui au tourisme tunisien

C'est un spécialiste de l'aérien, Helmi Hassine, 48 ans, dont 27 ans au sein de Tunisair, qui a été nommé directeur général de l'Office national du tourisme tunisien (Ontt). Ingénieur en technologies de l'information à la base et titulaire d'un master en Business Administration, il a toujours porté une double casquette : l'informatique et le transport aérien. En les mixant, il a contribué au développement du système informatique de Tunisair et de la vente en ligne, d'une part, et réussi en tant que délégué général représentant en Italie et en Suisse, d'autre part.

Helmi Hassine est aussi à l'aise en gilet fluorescent de sécurité sur le tarmac des aéroports, comme en costume visitant les agences de voyages, arpantant les salons spécialisés, ou accueillant les invités dans les pavillons de la Tunisie à l'étranger. Il sait gérer les urgences, répondre aux demandes les plus exigeantes et tout arranger.



Avec l'Épargne FOR-Me de QNB, bénéficiez d'un taux de rémunération allant jusqu'à 8,25% .



DES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOTRE BUSINESS

OFFRES
B2B



Cloud



Services managés



Fixe



Mobile

Ooredoo**business**.tn

ooredoo
business

Chronologie octobre 2023

25 septembre

- Report d'une visite d'une délégation de la Commission européenne en Tunisie.
- Le chef de l'Etat, Kais Saïed, préside le Conseil de sécurité nationale.

3 octobre

Le chef du gouvernement, Ahmed Hachani, effectue une visite de travail de deux jours en Algérie.

5 octobre

- Le président Kais Saïed félicite Pr Mongi Baouendi, lauréat du Prix Nobel de chimie pour l'année 2023, lors d'un entretien téléphonique.
- L'inflation se replie à 9% en septembre contre 9.3% en août, selon l'Institut national de la statistique (INS).

7 octobre

La Tunisie exprime son soutien total et inconditionnel au peuple palestinien.
9 octobre

- Le Chef de l'Etat, Kais Saïed, préside une réunion de travail consacrée à l'examen des aides à fournir au peuple palestinien.
- Le président de la République reçoit le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Tawfik Al-Rabiah.

11 octobre

Le ministre des Affaires étrangères, Nabil Ammar, participe aux travaux du Conseil de la Ligue des États arabes au niveau des ministres arabes des Affaires étrangères réuni au Caire en session extraordinaire consacrée à l'examen de l'agression israélienne continue contre le peuple palestinien.

12 octobre

La Tunisie émet des réserves sur la déclaration finale de la réunion des ministres des Affaires étrangères de la Ligue des États arabes.

15 octobre

- Le président de la République préside à Bizerte la cérémonie de commémoration du 60e anniversaire de la fête de l'Évacuation.
- Envoi d'un premier avion chargé d'aides humanitaires au peuple palestinien.

17 octobre

- Limogeage du ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Saïed.
- La ministre des Finances, Sihem Boughdiri Nemsia, est chargée à titre temporaire de diriger le ministère de l'Économie et de la Planification.
- Le chef de l'Etat préside le Conseil de sécurité nationale.

18 octobre

La Banque centrale de Tunisie (BCT) maintient inchangé son taux directeur à 8%.

19 octobre

Annulation de la 34e édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC), en solidarité avec la Palestine.

20 octobre

- Le président de la République reçoit Antonio Tajani, vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale italien, accompagné de Francesco Lollobrigida, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts de l'Italie, et Marina Elvira Calderone, ministre du Travail et des Politiques sociales.
- La Tunisie et l'Italie signent un mémorandum d'entente pour la coopération en matière de gestion des flux migratoires prévoyant un quota annuel de quatre mille (4 000) postes d'emploi non saisonniers sur une période de trois ans au profit des travailleurs tunisiens en Italie.



150^{éme} Numéro

Leaders

Le numéro de *Leaders* que vous avez entre les mains est le 150^e, depuis la parution de la première livraison, en 2011. Pendant plus de 12 années et demie, et sans la moindre discontinuité, le rendez-vous mensuel avec les lecteurs a toujours été maintenu, au début de chaque mois, en toute ponctualité. Il fallait tout à la fois offrir un contenu riche et une forme attractive pour mériter la fidélité des lecteurs. Le tout, au cours d'une période politique, économique et sociale la plus instable et la plus complexe dans l'histoire récente de la Tunisie post-2011.

Au souci d'indépendance à l'égard de toutes les parties agissantes, surtout avec la succession d'élections et de gouvernements, s'est toujours ajoutée l'exigence d'une mise en perspective de l'actualité, d'une révélation des talents tunisiens de par le monde, d'un enrichissement du débat pluriel et d'une promotion du patrimoine culturel et historique.

En ces temps difficiles, la parution de chaque numéro relève d'un nouveau défi à gagner.

Jusqu'à quand tiendrons-nous ?

Nous nous y efforcerons, en un devoir, vis-à-vis de vous tous.

C'est l'occasion de vous rendre hommage : lecteurs, annonceurs, imprimeur (Simpact), distributeurs, rédaction, photographe, équipes de révision, de création graphique, de production, de diffusion, et de gestion, ainsi que tous les maillons de cette chaîne qui nous relie.

Votre soutien et votre fidélité nous sont précieux. ■



Présidence de la République

1 - Ridha Ben Mahmoud
Président de la Chambre de cassation

2 - Walid Helali
Président de la Chambre de première instance



Ministère de la Défense nationale

Mohamed Hajjem
Général de division, promu au grade de général de corps d'armée



Ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger

3 - Khemais El Mestiri
Directeur général des relations bilatérales avec les pays d'Afrique

4 - Mohamed Ali Nafti
Directeur général de la cellule centrale de gouvernance



5 - Mehdi Ferchichi
Directeur général des relations avec l'Union européenne, les organisations européennes et la coopération euro-méditerranéenne

6 - Nasr Ben Soltana
Directeur de l'unité des études prospectives et de veille



7 - Zied Bouzouita
Ministre plénipotentiaire, directeur de la coopération méditerranéenne

8 - Elmoez Elmahdi Mahmoudi
Directeur de la coopération avec les organisations européennes



Maha Ennaïfer
Directeur des affaires de la migration

9 - Beya Ben Abdelbaki
Directeur des affaires consulaires avec les pays arabes



Adel Ben Abdallah
Directeur de l'unité des candidatures tunisiennes auprès des organisations internationales et du suivi des initiatives nationales

Mustapha Ziri
Directeur de l'administration des services consulaires et de l'état civil, et de la coopération judiciaire



10 - Mohamed Salim Hafsi
Directeur du courrier et de la valise diplomatiques

11 - Fayçal Gouia
Directeur général de l'Académie diplomatique internationale

Samir Manser



Directeur général des relations bilatérales avec les pays arabes

Ministère des Finances

• **Douane tunisienne**



12 - Chokri Jabri
Porte-parole

Ministère du Commerce et du Développement des exportations

Basma Trabelsi
Directeur général de la qualité, du commerce intérieur et des métiers et services



• **Office du commerce de Tunisie (OCT)**

13 - Haithem Zenned
P.D.G.

Ministère du Tourisme

• **Office national du tourisme**



14 - Helmi Hassine
Directeur général

Ministère des Affaires culturelles

• **Institut national du patrimoine (INP)**



15 - Tarek Baccouche
Directeur général



ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIER ET MONTAGE

Protégez les entrepreneurs, maîtres d'ouvrage
et l'ensemble des intervenants sur le chantier



**Renforcez
votre protection**
et découvrez nos garanties

- Dommages matériels
- Incendie, Explosion et Vol
- Catastrophes naturelles
- Equipements et installations de chantier
- Responsabilité civile à l'égard des tiers
- Défaut de fabrication (montage et essais)





NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Décorations



Ministère de la Défense nationale

Mohamed El Ghoul

Général de division, promu au grade de général de corps d'armée

Adel Jhen

Vice-amiral, promu au grade de vice-amiral d'escadre

Mounir Azaiez

Colonel-major médecin, promu au grade de général de brigade médecin

Wafa Fehri

Colonel-major médecin, promue au grade de général de brigade médecin



Ministère de l'Intérieur

Hassin Gharbi

Colonel-major à la Garde nationale, promu au grade de général de brigade à la Garde nationale

Abdessamad Ben Jeddou

Colonel-major à la Protection civile, promu au grade de général de brigade à la Protection civile

Habib Khelifi

Chargé de mission

Est attribué l'Ordre de la République, catégorie d'Officier à M. Mourad Saidane, directeur général de la Sécurité nationale

Elections

Syndicat national des journalistes tunisiens (Snjt)



Zied Dabbar

Président

Ayda Hichri

Vice-présidente

Jihene Elouati

Trésorière

• **Membres**

Zouhour Habib
Karim Wannas
Amira Mohamed
Rim Saoudi
Wajih Wafi
Maher Sghaier
Habiba Labidi
Yassine Gaidi

Comité international olympique (CIO)

Mehrez Boussayen

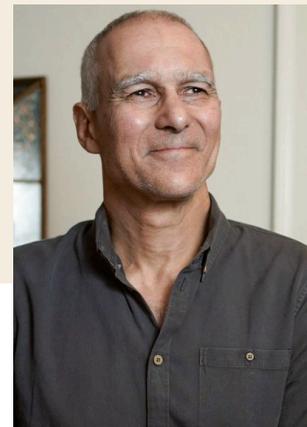
Membre



Distinctions

Pr Mongi Baouendi

Professeur d'origine tunisienne au Massachusetts Institute of Technology (MIT), lauréat, aux côtés de l'Américain Louis E. Brus et du Russe Alexey Ekimov, du Prix Nobel de chimie pour l'année 2023 pour «la découverte et le développement des points quantiques, des nanoparticules si petites que leur taille détermine leurs propriétés».



Mounira Chapoutot-Remadi

L'historienne qui nous manquera



Historienne, spécialiste du moyen âge du monde arabe et musulman, Mounira Chapoutot-Remadi, 80 ans, vient de décéder. Pendant plus de quarante ans d'une riche carrière d'enseignante universitaire (1967

-2007), cette professeure émérite a multiplié les recherches et publications et assuré l'encadrement de plus de 90 travaux de recherches et de thèses. Membre de plusieurs associations, elle s'était engagée dans la société civile, en première ligne des luttes pour les droits de la femme, des libertés et de la démocratie.

Mounira Chapoutot-Remadi est née le 27 avril 1942. Elle poursuivra ses études primaires à Mateur, avant de rejoindre le lycée de jeunes filles de Radès. Elle obtiendra sa licence en histoire à la faculté des Lettres de Tunis en 1964 et partira pour Paris où elle réussira en 1965 son DEA à la Sorbonne. Elle obtiendra son agrégation en 1967. Au cours de cette même année commencera sa carrière d'enseignante universitaire. Elle sera notamment directrice des études à l'École normale supérieure (ENS). Pour perfectionner sa maîtrise de la langue arabe

et pousser ses recherches, elle bénéficiera d'une bourse de recherche à l'Institut français de Syrie (1991 - 1992), puis soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat à la Sorbonne en 1993.

Mounira Chapoutot-Remadi a toujours débordé d'activités scientifiques et militantes. Elle sera élue membre de l'Académie Beit Al-Hikma, et participera activement à l'organisation de divers séminaires et colloques. De prestigieuses distinctions ont été accordées au Pr Chapoutot-Remadi. Elle a ainsi reçu, avec Abdelawahab Meddeb notamment, en 2016, le Prix Ibn Khaldûn pour la promotion des études et des recherches en sciences humaines. En 2020, l'Union générale des archéologues arabes lui a décerné son prix pour l'année 2020. Une grande figure s'éteint. Son œuvre demeurera. Elle nous manquera. 

Heurs, malheurs et bonheurs de l'intégration des enfants d'immigrés en France

Comment expliquer les parcours très différents, scolaires et professionnels des enfants d'immigrés en France ? Quels sont les facteurs déterminants qui n'ont pas favorisé parmi eux ceux qui sont d'origine maghrébine ? Et quelles mesures prendre pour réussir l'intégration ? Autant de questions et bien d'autres trouvent leurs réponses dans un rapport dirigé par Hakim el Karoui sous le titre de «*L'intégration des enfants d'immigrés : échecs criants, succès silencieux*». L'Institut Montaigne, qui l'avait initialement lancé, a décidé de ne pas le publier. Se retirant de l'Institut et reprenant sa liberté, Hakim el Karoui a mis en ligne ce document dans un site web - Des idées pour 2027- conçu pour proposer des idées en vue des prochaines échéances présidentielles en France.



Analyses de données démographiques, économiques et sociales, enquête sur le terrain et entretien avec des enfants d'immigrés de diverses communautés : le rapport permet de mieux comprendre les différences de trajectoires. Il identifie les déterminants du succès des enfants d'immigrés et formule une série de recommandations. Il s'agit notamment de créer une vraie politique d'intégration, de lutter contre la concentration spatiale des immigrés et de leurs enfants et la surconcentration scolaire, de réinventer l'action sociale et l'encadrement institutionnel et associatif, et de promouvoir la diversité. 

[Décès]



1

1 - Mansour Ezzedine
Diplomate, ancien ambassadeur.



2

Hachemi Ouannès
Diplomate, ancien ambassadeur.



3

Pr Mounira Chapoutot-Remadi
81 ans, professeure d'archéologie et de civilisation musulmane).



4

2 - Moncef Bouzguenda
Entrepreneur en bâtiment et travaux publics.

3 - Mohamed Ammar Chaabnia
73 ans, poète et romancier.

4 - Lamia Hakim
Docteure en sciences biologiques, première enfant de la lune au monde à obtenir son doctorat en sciences biologiques.



NUMÉRO BLEU
82 10 10 90

VOTRE ASSURANCE SANTÉ DANS LE MONDE ENTIER

Avec **SAHATY** International, nous prenons en charge vos frais de soins, d'hospitalisation et de chirurgie en Tunisie comme à l'étranger.



L'avenir
avec assurance

www.carte.tn





• Par Riadh Zghal⁽¹⁾

Les turbulences du monde, la démocratie et l'Etat

LAu lendemain de la révolte de 2011, j'avais souligné dans mes articles et chroniques la nécessité de réinventer la démocratie électorale, un modèle de gouvernance dont les signes d'essoufflement semblent patents dans les vieilles démocraties. La démocratie à l'occidentale n'est qu'un modèle parmi d'autres constructions de l'esprit humain et exige aujourd'hui un examen critique. Le doute est d'autant plus permis que cette démocratie formelle n'a pas empêché le développement des inégalités flagrantes entre une minorité de super-riches et le reste de la population. Dans un document adressé au G20 par Oxfam en septembre 2023, on lit : *«Pour chaque dollar supplémentaire gagné par une personne faisant partie des 90 % les plus pauvres, un milliardaire du monde aura gagné 1,7 million de dollars.»*

Déjà en 2004, José Saramago, prix Nobel de littérature, avait lancé une critique vive du fonctionnement du système démocratique actuel : *«Les autorités politiques ont intérêt à détourner notre attention de la contradiction au cœur du processus électoral, entre le choix politique tel que représenté par le vote et l'abdication de la responsabilité civile. Au moment où le bulletin de vote est plongé dans la boîte, l'électeur transfère à d'autres mains le pouvoir politique qu'il possédait en tant que membre de la communauté de citoyens, et il ne reçoit rien en échange à part les promesses faites durant la campagne électorale.⁽¹⁾»*

En effet sans la primauté de valeurs incitant à servir l'intérêt général à long terme, ce sont les intérêts partisans qui priment grâce, entre autres moyens, à un système d'information manipulateur. Cependant, malgré l'essoufflement de son modèle de démocratie représentative, l'Occident n'a pas hésité à prétendre vouloir le diffuser pour *«le bien des peuples»* tantôt à coups de canons et de bombardements tantôt en pilotant l'application d'un

template de *«révolutions de couleur»* ou de révolutions faussement nommées *«printemps arabe»*.

En revanche, on constate le peu de cas fait de l'opposition dans ces pays dits démocratiques lorsque leurs peuples manifestent contre les inégalités sociales et l'appauvrissement de larges pans de la société, ou lorsque ses gouvernants vont en guerre contre des pays qui ne les ont menacés à aucun moment. Ainsi, on voit comment en ces jours d'octobre, lorsque l'occupant sioniste du territoire palestinien poursuit un véritable génocide contre les habitants de Gaza assiégée depuis seize ans, tue, emprisonne arbitrairement et quotidiennement des enfants, des femmes et des hommes dans les territoires palestiniens supposés autonomes, le narratif occidental qui se vante de *«ses valeurs»* clame à répétition son soutien total à Israël. Le pouvoir aux USA est allé jusqu'à opposer son veto à un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu parce qu'il ne mentionne pas *«la reconnaissance du droit à la défense»* de l'Etat sioniste en train de mener son opération de destruction massive des Gazaouis !.

Dans un tel contexte, l'élection de *«représentants du peuple»* apparaît de plus en plus comme un leurre à grande échelle. Il suffit de s'interroger : Dans quelle mesure les élections sont davantage une affaire d'argent que l'expression libre et indépendante des citoyens ? Combien d'élections sont manipulées avec des méthodes de plus en plus sophistiquées pesant sur les choix des électeurs ? Combien d'hommes et de femmes politiques sont découverts corrompus sans être inquiétés ? Combien d'opposants aux régimes en place croupissent dans les prisons ou sont éliminés ? Combien d'élections organisées dans des pays du Sud dits indépendants sont dirigées dans les coulisses par les anciens colonisateurs ?...

(1) José Saramago "The least bad system is in need of change. Reinventing democracy", *Le Monde Diplomatique*, English Edition August 2004 <http://mondediplo.com/2004/08/12saramago>



...Les autorités politiques ont intérêt à détourner notre attention de la contradiction au cœur du processus électoral, entre le choix politique tel que représenté par le vote et l'abdication de la responsabilité civile. Au moment où le bulletin de vote est plongé dans la boîte, l'électeur transfère à d'autres mains le pouvoir politique qu'il possédait en tant que membre de la communauté de citoyens, et il ne reçoit rien en échange à part les promesses faites durant la campagne électorale



Oui les peuples, tous les peuples ont besoin de démocratie mais quelle démocratie ? Dans ce monde chaotique, elle est sans doute à réinventer car les suffrages n'aboutissent pas toujours à l'émergence d'élus censés être «représentants du peuple» et, par hypothèse, disposés à œuvrer pour l'intérêt général. Or on assiste plutôt au mépris de l'intérêt général quel que soit le pays dit démocratique. Cela se manifeste par la concentration des richesses entre les mains d'une minorité et l'extension de la pauvreté aux classes moyennes (rappelons-nous le mouvement des Gilets jaunes en France), les guerres destructrices de pays entiers dont bénéficie principalement le complexe militaro-industriel occidental (c'était le cas de l'Irak et de la Libye entre autres pays arabes, musulmans ou africains), les guerres par procuration où l'on entretient des conflits entre deux factions opposées d'un même pays méthodiquement appauvri. Au vu de tout cela, on perçoit un énorme paradoxe entre le sens humain inhérent au concept de démocratie et la violence cruelle exercée par les plus puissants en vue d'entretenir leur pouvoir dominant sur les pays dits du Tiers Monde ou du Sud et ceux qui vivent encore sous occupation telle la Palestine, pays martyrisé depuis 75 ans.

En ces moments où, dans notre pays, des élections se préparent pour former une seconde chambre parlementaire, il y a lieu de se demander si cela va asseoir une réelle démocratie ou s'il y a d'autres voies en faveur d'une plus grande visibilité et une meilleure considération des besoins et des aspirations d'une société désormais complexe, diversifiée et inégalitaire. Si au lieu de prétendues représentations au sommet des intérêts divers des régions, des catégories sociales, des milieux ruraux, des jeunes, des femmes, des agents économiques exerçant dans les différents secteurs, des actifs de la société civile, si au lieu de cela on refonde les structures qui organisent les institutions sociales pour rendre directement audibles ces catégories, pour donner de la voix aux «subalternes» invisibilisés ? L'argent qui devra servir à l'organisation des élections d'une seconde chambre parlementaire puis pour l'entretenir financièrement pourrait servir à enclencher un tel projet.

Ce sera d'autant plus possible que les nouvelles technologies peuvent permettre une interconnectivité entre, d'une part, les institutions de l'Etat central qui reste le premier responsable des orientations stratégiques du pays, les diverses institutions et organisations réparties à travers le pays et, d'autre part, l'interconnectivité de ces dernières avec les citoyens ciblés par leurs services.

Dans l'un de ses articles, le Professeur brésilien Fernando Alcoforado propose la constitution d'un Etat-réseau comme moyen de réaliser à la fois démocratie, efficacité et efficience de la gouvernance de son pays. Le concept d'Etat-réseau serait l'antidote du fonctionnement en silo aussi bien des institutions qu'au sein d'une même institution. Fonctionner en silo, c'est lorsque la circulation de l'information se heurte à de multiples barrages dus aux procédures administratives ou aux stratégies individuelles, car l'on sait que l'information demeure une source de pouvoir pour celui qui occupe un poste même au bas de la hiérarchie. Or l'efficacité impose une circulation de l'information comme l'eau de source qui se répand dans la nature. La circulation de l'information, qui de plus se fait par voie numérique, présente des avantages multiples : le gain de temps et d'énergie, l'amélioration de la qualité des décisions à la fois par la considération du maximum de paramètres en jeu, la mobilisation des capacités pluridisciplinaires et de l'intelligence collective. La transparence aidant, un climat social prévalant dans l'institution marqué par les conflictualités opposant des intérêts étroitement individuels pourrait se transformer du fait que le respect de la mission de l'institution s'imposera à tous.

Pour conclure, je ne peux qu'exhorter les dirigeants actuels du pays à renoncer, du moins pour le moment, à doter le pays d'une seconde chambre parlementaire mais plutôt s'employer à refonder les institutions de service public, celles au sommet et celles de proximité. Ce qui urge en ces moments de crise multisectorielle, ce sont de meilleurs services au citoyen et l'instauration d'un écosystème générateur de richesse. ■

R.Z.





Vivre à GAZA

Carnage ! Des milliers de tonnes de bombes sont larguées du ciel sur Gaza, jour et nuit, dans un pilonnage assourdissant. Des immeubles siphonnés s'écroulent subitement sur leurs habitants. Ni écoles, ni mosquées, ni églises ne sont épargnées. Les morts se comptent par milliers, le double, probablement, est encore sous les décombres. Et des milliers de blessés...

L'acharnement meurtrier des forces israéliennes est d'une rare violence. Au grand mépris du droit international et en toute complicité avec des puissances occidentales, l'horreur n'a pas de limites. Etat de siège total, privation de tout. S'ils survivent aux attaques, les Palestiniens doivent être assoiffés, affamés, effrayés, traqués, délogés de leurs maisons, contraints de se déplacer vers le Sud de Gaza, dans un nouveau « transfert ». Israël n'a d'autre objectif que d'éradiquer Hamas ! Quitte à raser une grande partie de Gaza.

Dossier élaboré par :

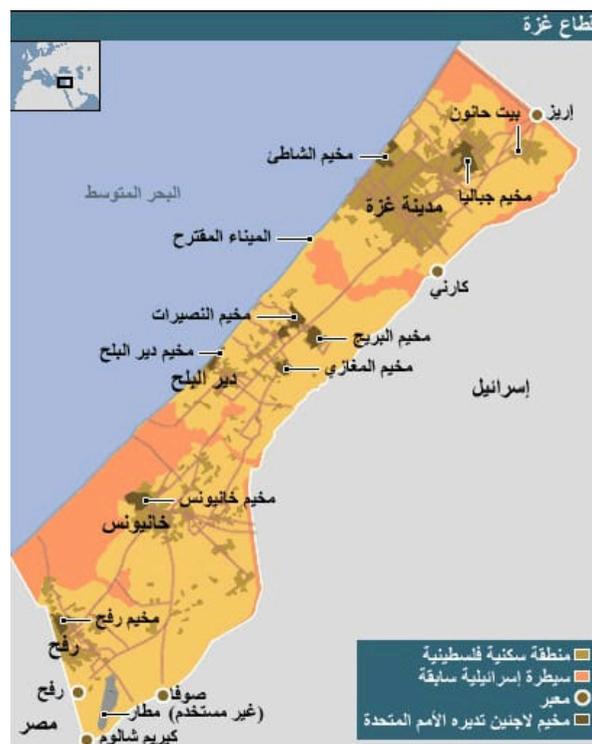
- Taoufik Habaieb
- Ahmed Ounaies
- Mohamed Nafi
- Mohamed Larbi Bouguerra
- Mohamed-El Aziz Ben Achour
- Abdelaziz Kacem

Les puissances occidentales volent à son secours. Le soutien politique, sans équivoque, s'accompagne de très grands moyens militaires rapidement déployés. Le discours est quasiment le même : « Israël a le droit, le devoir, la responsabilité de riposter. » Feu vert ! Ouvrez le feu. Le respect du droit international humanitaire n'est évoqué qu'en effet rhétorique...

Une vengeance

L'invasion terrestre se met en branle. Les mises en garde prononcées du bout des lèvres ne serviront à rien. La crainte de l'élargissement du conflit (Hizbollah, Iran, Houthis...) ne réduit pas la détermination assassine du gouvernement de Netanyahu. Ses alliés faucons, son armée et la majeure partie de son opinion publique l'y poussent massivement. Ce n'est pas une guerre, c'est une vengeance.

Hermétiquement verrouillé depuis près de 17 ans, le chaudron de Gaza, mis en ébullition, a fini par exploser. Les 2.4 millions de Palestiniens maintenus assiégés dans cette bande si étroite, de 43 km de longueur et de 15 km au maximum de largeur, ne pouvaient déjà endurer davantage de précarité et d'oppression.



Pour les plus jeunes, seule la voie de la résistance s'offre à eux. Ils se sont ingénies au sein du Hamas à inventer leurs propres armes, élaborer leurs stratégies, et percer le dôme de fer sécuritaire, pour s'attaquer à l'occupant. L'onde de choc qu'ils ont provoquée à la surprise générale dépasse Israël.

Une guerre longue et atroce

La vengeance israélienne sera aveugle. Assassinat ciblé des dirigeants du Hamas et de leurs familles, de tous les combattants, de tous les activistes, de journalistes... une décapitation, du sang, des morts... démolition de maisons et d'immeubles, destruction sans discernement, un rasage total, ne laisser que des ruines : plus rien n'arrête l'armée israélienne.

La guerre sera impitoyable. Elle s'annonce longue, atroce, barbare... Elle se poursuivra tant que les exactions commises et les crimes perpétrés n'auront pas atteint le seuil de l'intolérable pour l'opinion publique internationale. Le point de basculement sera alors la force d'indignation et de dénonciation qui montera aux Etats-Unis d'Amérique, en Europe, dans le monde arabe et ailleurs. La puissance de cette condamnation poussera alors les dirigeants dans les grandes puissances à se raviser et à peser de leur poids pour intimer à Israël de cesser le feu et d'ouvrir la voie à l'entrée des secours à Gaza.

C'est cette même opinion publique agissante qui incitera les gouvernants des pays qui ont normalisé leurs rapports avec Israël de suspendre tout processus.





■ La reine Rania de Jordanie a excellé sur CNN. Avec vigueur, elle a dénoncé le «deux poids, deux mesures» des pays Occidentaux et pointé «un silence assourdissant du monde occidental».

Aucun pays arabe ne se hasarderà à poursuivre les relations déjà établies, bien que de grands intérêts soient en jeu.

Une diplomatie arabe amorphe

La guerre de Gaza a révélé de grandes défaillances. Le droit international humanitaire est bafoué. Le système international est ébranlé. L'ONU et sa galaxie ont montré leurs limites. Le système multilatéral s'essouffle.

La diplomatie arabe a été mise à nu. Amorphe les premiers jours, dispersée au gré des intérêts propres à chaque pays, inefficace dans son action, incapable de faire porter une voix commune et d'interpeller les grandes puissances, elle s'est réduite à de simples déclarations inaudibles. La dernière réunion du Conseil de la Ligue des Etats arabes au Caire en a offert une piètre image. Heureusement que la Tunisie a, le soir même, émis des réserves sur sa résolution finale.

C'est pourtant à cette diplomatie arabe de se reprendre pour déclencher une nouvelle dynamique en vue de relancer le processus de paix et de sécurité dans la région.

Des médias complices

Les médias internationaux ont été d'une rare férocité pour défendre Israël et accabler le peuple palestinien et les combattants du Hamas de tous les crimes. Dans une surprenante unanimité, toutes les exactions commises par l'armée israélienne sont occultées et les seules voix admises sur les plateaux sont celles qui défendent l'Etat hébreu. On déplore aussi le nombre restreint de personnalités arabes et palestiniennes qui ont pu franchir cette barrière pour rétablir tant de vérités. Le poids négatif de la plupart des médias, aux mains des puissances financières pro-israéliennes, sera lourd à porter pendant plusieurs années. Les Palestiniens, mais aussi tous les Arabes, en porteront les stigmates.

Reprenre le processus de paix

Un aspect positif majeur, cependant, le retour en force de la cause palestinienne au centre des préoccupations. Les grandes puissances ont finalement compris que la stabilité dans la région est sérieusement ébranlée, menaçant la paix et la sécurité dans le monde. Des solutions sont indispensables à trouver. Même si la démarche est longue, devant attendre les prochaines élections américaines, dans un an, le 5 novembre 2024.

Que va-t-il se passer ?

Sans une ferme prise de position des grandes puissances pour faire renoncer Israël à envahir Gaza, imposer le cessez-feu et négocier les conditions y afférentes, le pire est à redouter. L'armée israélienne pilonnera Gaza sans relâche. Des milliers et des milliers de morts risquent d'être déplorés. En ruines, la ville de Gaza sera une ville fantôme, vidée de sa population, jonchée de cadavres, réduite au silence.

La population sera de partout parquée au Sud. Très probablement, Israël sera tenté d'occuper le nord et Gaza centre, en y établissant un no-man's land. Puis, prendra tout son temps pour se décider en faisant monter les enchères. Le risque de provocation de l'Iran est difficile à envisager. Mais, il reste probable. L'extension de la guerre ajouterait au calvaire du peuple palestinien une nouvelle épreuve.

Une lueur d'espoir

Eprouvé par tant de décennies d'occupation, d'oppression, et d'injustice, le peuple palestinien n'a jamais capitulé, ni renoncé à ses droits légitimes de reconquérir ses terres. De génération

en génération, la résistance n'a jamais flanché, le combat n'a jamais cessé. Lorsque Israël cherche à « éradiquer » le Hamas, il ne parviendra nullement à éteindre l'âme palestinienne. L'histoire toute récente vient de le rappeler. Les combattants du 7 octobre 2023 qui ont surpris le monde entier incarnent cette génération montante qui se dévoue à la lutte contre l'occupation. La cause palestinienne qu'ont croyait reléguée au fond des tiroirs est portée encore plus haut par cette jeunesse palpitante, résolue et battante.

Chaque nouveau massacre perpétré par Israël ne fera qu'exacerber l'opinion publique internationale et susciter son indignation. Le spectacle des désastres et l'horreur des carnages susciteront un mouvement de solidarité avec les Palestiniens. Chaque déclaration, chaque manifestation pèsera alors de tout son poids. De quoi donner un motif de réconfort et de maintenir une lueur d'espoir.

Vivre à Gaza aujourd'hui relève du miracle. Il faut y croire, et s'y attacher. Malgré toute la machine de guerre dévastatrice mise en branle contre le peuple palestinien. **L**

Taoufik Habaieb



Les Tunisiens de Palestine

Ils sont près de 400 ressortissants tunisiens installés en Palestine, pour la plupart depuis les années 1990. Il s'agit essentiellement de femmes (et de leurs enfants) qui se sont mariées avec des Palestiniens qu'elles avaient connus à Tunis, du temps de l'OLP. Lors de leur retour, elles ont fait le choix de les suivre. Certaines estimations indiquent que près de la moitié réside à Gaza, alors que l'autre moitié habite à Ramallah. Quatre ou cinq seraient à Jérusalem. Les données ne sont qu'approximatives.

Les conditions de vie des Tunisiens établis en Palestine sont celles des Palestiniens eux-mêmes : très difficiles. Encore plus, en ces moments de guerre. Solidaires du peuple en résistance, ils font preuve de courage. Très peu parmi eux ont exprimé leur désir de rentrer en Tunisie, ne pouvant pas abandonner les leurs. **L**

Les Palestiniens de Tunisie



■ L'ambassadeur de Palestine à Tunis, Hayel Al Fahoum

Les plus anciens étaient venus avec Yasser Arafat, évacués de Beyrouth en 1982. Militants et cadres de différents mouvements palestiniens, ils avaient trouvé refuge en Tunisie et y ont pris racine. Ils étaient précédés de quelques dizaines de leurs compatriotes, étudiants, enseignants, médecins et autres, qui avaient fait le chemin de l'exil jusqu'en Tunisie. S'y sont ajoutés des fonctionnaires de la Ligue des Etats arabes, de l'Alecso, et d'autres organisations arabes.

Si de nombreux Palestiniens ont suivi Yasser Arafat lors de son retour à Ramallah et à Gaza, quelques centaines sont cependant restées en Tunisie. Leurs conditions de vie sont certes agréables, mais très modestes.

La situation difficile de nombreux étudiants en Tunisie

Le cas des étudiants palestiniens poursuivant leurs études supérieures en Tunisie est cependant critique. Ils sont près

de 600 étudiants inscrits dans différentes universités à Tunis, Sousse, Monastir et Sfax, notamment. Si certains bénéficient de bourses d'études (modestes), près de 200 parmi eux ne peuvent compter que sur le soutien financier de leurs familles en Palestine. Avec la guerre à Gaza, nombreux sont ceux qui ont perdu leurs parents sous les bombardements. Du coup, ils n'arrivent plus à subvenir à leurs besoins vitaux.

Dans un élan de solidarité, un appel aux dons a été ainsi lancé, en coordination avec l'ambassade de Palestine à Tunis et le Croissant-Rouge tunisien. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a pris également une série de mesures urgentes en leur faveur : tous les étudiants palestiniens inscrits au titre de l'année 2023-2024 seront hébergés dans les foyers universitaires, le bénéfice des bourses d'études déjà accordées est étendu aux étudiants en maîtrise, et ceux des filières médicales. Les établissements universitaires ainsi que les offices des oeuvres universitaires ont été instruits afin d'apporter à ces étudiants palestiniens toute la prise en charge sociale et psychologique appropriée. ■





GEELY

THE ALL NEW
AZKARRA

CHANGEZ LES RÈGLES DU JEU

ENFIN! UN VÉRITABLE
SUV **HYBRIDE 4WD**



48V

EMS

DISPONIBLE DANS NOS SHOWROOMS

TUNIS | SOUSSE | SFAX | GABÉS

GARANTIE 5 ANS
OU 150 000KM

APPELEZ NOUS AU

70 131 000

VISITEZ NOTRE SITE

WWW.GEELY-TUNISIE.COM

La Tunisie unie, en plein soutien



Vive indignation et ferme soutien : la voix de la Tunisie a résonné haut et fort. Dans un même élan officiel et populaire, elle a fortement exprimé sa solidarité avec le peuple palestinien, sa condamnation du carnage perpétré par Israël et son appel à la conscience internationale pour faire cesser ce massacre.

Dès le 7 octobre 2023, le président Kaïs Saïed a été en première ligne. «*La Tunisie exprime son soutien total et inconditionnel au peuple palestinien qui est dans son plein droit de récupérer tout son territoire et d'établir son Etat indépendant, avec pour capitale Al Qods*», affirme un communiqué de la présidence de la République. «*Elle appelle toutes les consciences vives de par le monde à se tenir aux côtés du peuple palestinien et à se remémorer les tueries exercées par l'ennemi sioniste contre notre peuple arabe en Palestine et contre la nation tout entière. Le monde ne doit pas oublier les tueries perpétrées par l'ennemi à Douaïma, Acheikh, Dir Yassine, Kafr Kacem, et dans*

la mosquée Al Aqsa... Il ne doit pas oublier non plus les centaines de milliers de Palestiniens chassés de leurs maisons, et dont les terres ont été confisquées. Ils doivent garder en mémoire toutes ces dates et reconnaître le droit légitime de la résistance contre l'occupation et ne pas considérer cette résistance comme une attaque ou une escalade. La Tunisie appelle la communauté internationale à prendre toutes ses responsabilités historiques pour mettre fin à cette occupation de tout le territoire palestinien et à l'acharnement des forces d'occupation sionistes à violer les droits du peuple palestinien en défiant toutes les prescriptions religieuses et valeurs humaines.»

De nombreuses manifestations ont eu lieu à Tunis et dans des villes de l'intérieur du pays, rassemblant de larges composantes de la société civile, des organisations nationales et des partis politiques qui ont serré les rangs, exprimant de toutes leurs forces leur indignation et leur solidarité. Ce soutien s'est réaffirmé sur tous les plans: diplomatique, sanitaire, et autres.

Le Croissant-Rouge tunisien a multiplié les contacts avec son homologue palestinien. Un avion militaire a été ainsi

dépêché le 15 octobre, à El Arish, non loin de Rafah, au Sinaï, pour convoier un lot d'aides de première nécessité.

Par ailleurs, face aux atteroiements de la réunion ministérielle de la Ligue des Etats arabes, la Tunisie a émis des réserves au sujet de la résolution n° 8987 issue du Conseil de la Ligue arabe, réuni le 11 octobre dernier, au Caire, sur les moyens permettant de mettre fin à l'agression israélienne sur Gaza et garantir la paix et la stabilité dans la région. La présidence de la République a tenu à rappeler la position «constante» de la Tunisie en faveur de la cause palestinienne, soulignant que le droit du peuple palestinien ne peut, en aucun cas, faire l'objet de prescription ou disparaître sous l'effet des atrocités commises par l'entité sioniste.

Recevant une délégation ministérielle italienne, conduite par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le président Saïed a rappelé le droit imprescriptible du peuple palestinien à sa terre et à l'autodétermination, reconnu par le droit international. Il a souligné que la tragédie qui se déroule en ce moment en Palestine représente une punition collective et un déplacement forcé. Il s'est interrogé

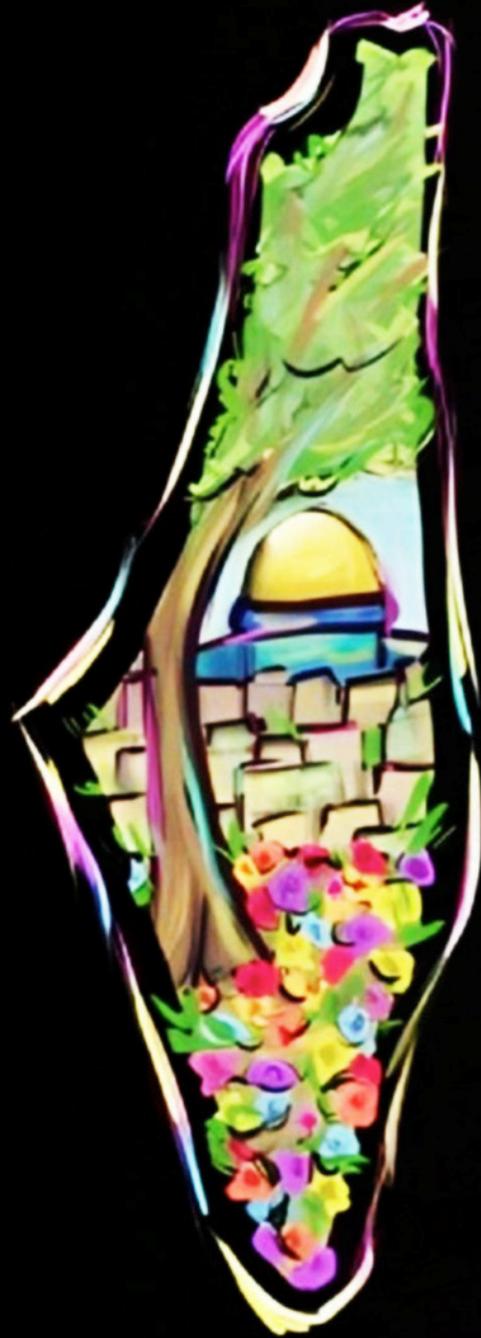




comment l'humanité peut accepter de voir des enfants tués et leurs corps déchiquetés, sans réagir. «Comment acceptez-vous, a-t-il déclaré, que plus de deux millions de personnes soient privées d'eau, d'aliments, de médicaments, de produits de première nécessité ? Et

comment accepter que les Palestiniens soient déplacés à l'intérieur de leurs terres et que des tentes soient érigées, comme c'est le cas à Khan Younés, et qu'ils soient bombardés alors qu'ils sont réfugiés dans des hôpitaux ou sous des tentes ?». La diplomatie tunisienne a été largement

déployée pour porter un message fort de la Tunisie. Le ministre des Affaires étrangères a multiplié les contacts avec ses homologues dans de nombreux pays et réuni les ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. ■



عليه
الارض
ما يستحق
الحياة

Résistance nationale et terrorisme



• Par Ahmed Ounaïes

Deux thèmes constituent une source de divergence dans le dialogue difficile que le monde arabe cherche à nouer avec l'Occident : la confusion entretenue entre terrorisme et résistance et la nature de la résistance palestinienne. Un effort de clarification conceptuelle s'impose afin de mieux cerner la problématique et d'analyser plus au fond une telle divergence qui mine la politique de partenariat entre l'Union européenne et les pays arabo-méditerranéens, ainsi que l'avenir des relations entre l'Occident et les pays islamiques dans leur ensemble, notamment depuis que l'effet déstabilisateur du 11-Septembre expose l'islam à une propagande qui vise à l'assimiler à la violence aveugle et au terrorisme. Il est nécessaire et salutaire de dissiper la confusion, de fonder en toute clarté la légitimité de la résistance palestinienne et de définir les bases communes du dialogue. Mais sans doute convient-il de lever d'abord la confusion entretenue entre islam et violence.

La confusion entretenue entre terrorisme et résistance et la nature de la résistance palestinienne

Islam et violence

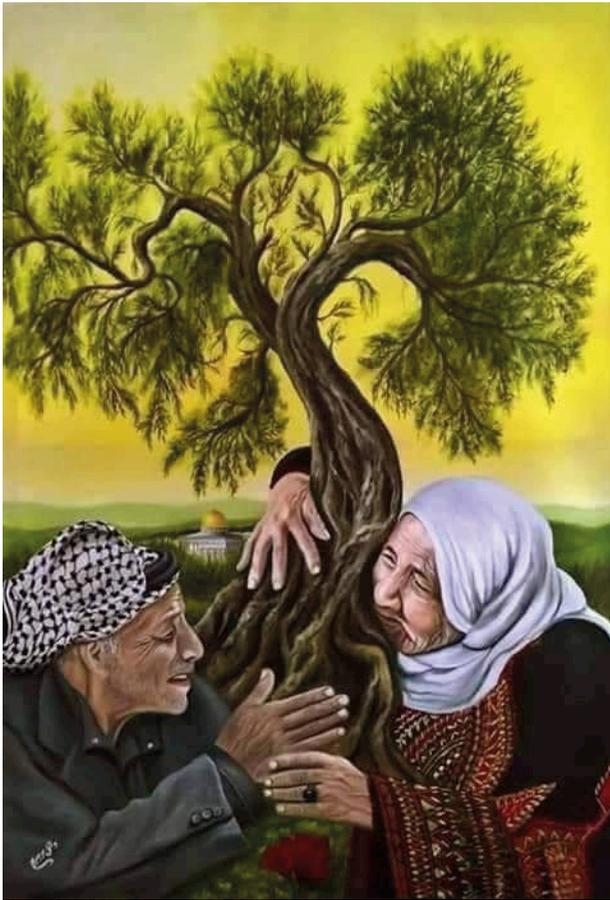
Un mouvement réactionnaire a sévi en Afghanistan et en Algérie au nom de l'islam et commis des violences injustifiables. S'il n'avait été combattu auparavant dans d'autres pays, notamment en Egypte, en Tunisie, au Maroc et en Arabie saoudite, le cercle des violences aurait été étendu dans des proportions incalculables. Il était nécessaire de le réduire et de préserver ces pays contre un mouvement destructeur et rétrograde. Mais il est certainement abusif de rattacher à l'islam ce phénomène essentiellement politique, même s'il s'est donné une étiquette religieuse. Il faut comprendre les raisons de son émergence dans ces pays en particulier. On ne saurait vaincre de tels mouvements sans en saisir la genèse et sans approfondir les conditions historiques où ils ont surgi. Il faut également reconnaître que, bien avant l'apparition du phénomène dans les sociétés islamiques, des mouvements fanatiques s'étaient manifestés en Israël où prospéraient des mouvements religieux d'extrême droite ainsi que dans la communauté juive aux Etats-Unis ayant des prolongements en Israël sous forme de partis politiques extrémistes ; d'autre part, reconnaître l'apparition ou la résurrection de mouvements hindous violents et sanguinaires. Les uns et les autres frappent ceux qu'ils désignent comme étant leurs ennemis aussi impitoyablement que les autres fanatismes apparus dans la longue histoire de l'hindouisme, de la chrétienté et de l'islam.

Sur ce point, il est important de lever une triple confusion qui consiste, d'une part, à réduire aux sociétés islamiques tout le fanatisme qui sévit dans le monde et qui commet des atrocités intolérables, d'autre part à assimiler ce facteur au terrorisme qui, de toute évidence, le dépasse, enfin à pousser la confusion entre terrorisme et résistance nationale. Cette triple confusion témoigne d'une méconnaissance de l'islam, d'une approche superficielle des situations historiques et d'une méthode abusivement réductrice.

Divers types de mouvements théocratiques ont effectivement pris racine en Afghanistan et au Soudan et failli s'implanter en Algérie dans des conditions qui s'expliquent par les situations spécifiques de ces sociétés. Mais l'échec même de leur gestion politique et sociale là où ils ont pu s'implanter, et les méthodes

qu'ils ont utilisées dans la lutte pour le pouvoir en Algérie, les ont résolument discrédités dans ces pays mêmes et dans l'ensemble de la communauté islamique. Les témoignages des repentis sont éloquentes : ils admettent leur échec, réalisent l'impact catastrophique de leurs excès et avouent leur conception irréaliste de la société qu'ils prétendaient vouloir instituer. Ces mouvements réactionnaires, dogmatiques et anachroniques, sont vaincus. La menace qu'ils représentent désormais n'est pas plus que résiduelle. Il faut se garder de confondre ce type de formation qui visait à gouverner au nom de principes théocratiques, avec des mouvements qui se réclament de l'islam pour une finalité essentiellement réformatrice. Ces mouvements en appellent en effet à l'islam libérateur pour mener un combat total contre la régression sociale et politique. Ils trouvent un terreau favorable dans les sociétés islamiques victimes de l'oppression, de la corruption, de la discrimination et parfois de l'occupation étrangère. Leur finalité, leur enracinement et leur audience les distinguent des mouvements réactionnaires dans la mesure où ils captent à leur profit l'aspiration à la liberté et à la moralité et, dans d'autres cas, l'exigence de libération nationale. La rhétorique religieuse mise au service de telles causes leur confère certes une plus large audience mais c'est la cause politique, celle de la liberté, de la justice et du progrès, qui les identifie plus que l'islam dont ils se prévalent. Dans d'autres contextes, ces mouvements s'appuieraient plutôt sur la tradition démocratique. Dans les sociétés islamiques, l'absence de tradition démocratique renvoie au référentiel religieux. En outre, l'élan induit par le retour de l'occupation militaire de l'Afghanistan, par l'extension de l'occupation à l'Irak et par l'ampleur des exactions israéliennes dans les territoires occupés, leur confère un rayonnement supérieur appelé à durcir la solidarité communautaire.

S'il est vrai que les régimes répressifs aussi bien que les régimes d'occupation s'empressent de qualifier de terroristes ces mouvements réformateurs, la confusion est calculée pour discréditer en fait deux ennemis distincts. Un effort s'impose certes pour clarifier les conditions de la réforme politique des sociétés arabes ou islamiques, mais cet effort ne nous concerne pas dans l'étude présente. Nous retiendrons dans cet exposé la distinction entre terrorisme et résistance et la légitimité de la résistance palestinienne.



Terrorisme et résistance.

Si le terrorisme et la résistance font usage de violence, ils s'inscrivent néanmoins dans des contextes politiques et juridiques distincts et obéissent à des définitions radicalement différentes par leur genèse, leur finalité, leur insertion dans le tissu social et politique ainsi que par la nature de leur commandement.

- **Le terrorisme est une action offensive pouvant survenir partout et à tout moment ;** imprévisible et délocalisé, il s'exerce à froid et se donne les objectifs les plus divers. La résistance est la réaction à l'invasion et à l'occupation étrangère ; elle est essentiellement défensive et guidée par un objectif national. La mobilisation pour la résistance n'obéit ni à un calcul d'opportunité ni à une quelconque idéologie, c'est un acte intime qui exprime le devoir naturel de défendre l'intégrité et le droit de la nation.

- **La résistance n'est pas le fait d'un chef, ni d'un parti, ni d'une religion,** elle procède de l'âme même du citoyen, en un élan spontané, que le citoyen reçoive l'appel d'un chef ou qu'il ne le reçoive jamais. Le peuple résiste à l'oppression avec ou sans direction politique en place. L'émergence de la direction politique dérive de l'impératif de résistance et non l'inverse.

Les directions politiques se constituent et, même décimées, se reconstituent non parce que des chefs en ont décidé mais parce que le peuple, à la base, assume l'impératif de la résistance.

- **Le terrorisme recherche et recrute ses agents et ses exécutants.** La résistance n'a pas à recruter, elle ne fait que canaliser la mobilisation spontanée des militants dans la base nationale la plus large. L'élan de mobilisation est irrésistible parce que, sous l'occupation, la nation n'existe et ne survit que dans la résistance. Hors la résistance, elle cesse d'être et cesse de représenter une entité pour elle-même et pour les autres nations. La dynamique de la résistance maintient la nation en vie, donne un contenu à la solidarité nationale, ennoblit l'esprit de lutte et investit le militant d'une responsabilité qui dépasse sa personne. Par lui-même, l'esprit de résistance affermit l'espoir. Un jour, grâce à l'abnégation de ses propres enfants, la nation retrouvera la liberté. Parce que la résistance maintient cet espoir, nul ne s'y dérobe et on ne se pardonne pas de faiblir. Le destin des faibles est tranché à l'égal de celui des traîtres.

- **La résistance est l'expression du droit de légitime défense inhérent à l'existence d'une nation.** En réaction à l'occupation, la nation est en droit d'assurer sa légitime défense, de préserver son intégrité et d'opposer une résistance cohérente dans le but de mettre fin à l'occupation. Le terrorisme, expression d'une stratégie d'intimidation et d'une capacité purement destructrice, ne saurait se prévaloir d'un droit quelconque de défense et ne saurait donc jouir d'aucune légitimité.

- **La base nationale qui, dans toutes ses composantes, subit l'oppression des forces d'occupation,** détermine en dernier ressort le contenu politique de la résistance et lui confère son sens, sa finalité et la reconnaissance nationale et internationale. A l'inverse, le terrorisme dérive de la volonté d'un noyau dirigeant qui détermine et modifie à son gré sa finalité et ses exigences en fonction de ses calculs ou de son idéologie. Le terrorisme, qu'il soit individuel ou de groupe, peut se prévaloir d'une idéologie ou d'un dogme, mais jamais de l'autorité d'une nation.

- **La résistance prévaut tant que sévit l'occupation et cesse avec la fin de l'occupation ;** le terrorisme dure autant qu'en décident ses dirigeants et ne disparaît qu'avec la disparition de ses dirigeants.

- **Le principe du terrorisme est le calcul. Le principe de la résistance est la dignité.** C'est pour la dignité que les résistants acceptent le sacrifice suprême, et pour l'honneur que la nation reconnaissante les porte au Panthéon.

Au-delà de la distinction théorique entre les deux notions, deux questions subsistent relativement à la violence contre les civils et au principe du martyr. ■

La violence contre les civils

La thèse occidentale présente admet la résistance pourvu qu'elle épargne les civils innocents. Or, dans le contexte de l'occupation, quelle place subsiste pour les valeurs civiles ? L'espace social est totalement absorbé par l'administration militaire. La demeure familiale, la rue, l'école, l'hôpital, le lieu de travail sont à la merci des forces d'occupation qui surgissent en tout lieu, à tout moment, qui arrêtent et emportent quiconque leur semble utile à leurs fins ; les notions d'adulte, d'enfant, de vieillard ne sont plus valides. Dans ce face-à-face, l'ordre civil n'est plus qu'une fiction. Quelle convention internationale, quel scrupule humaniste ont jamais troublé la besogne des forces d'occupation quant au respect des valeurs civiles ? Où se dresse la limite de l'usage légitime de la force ? Quand le destin des prisonniers ne fait pas mystère, que l'assassinat ciblé, les maisons défoncées, les parents outragés et humiliés devant leurs propres enfants sont l'ordinaire des forces d'occupation, le terrorisme d'Etat submerge l'ordre social.

Ce régime tend à abolir la notion même de violation. Les forces d'occupation ne s'embarrassent guère de

normes ni de principes, elles affichent la force pure, elles tuent à vue, torturent en bonne conscience et humilient par le fait de la dégradation délibérée de la personne humaine. La démarcation entre civil et militaire relève d'une logique de droit ; la logique et la pratique de l'occupation abolissent le droit. Si l'occupant taxe de terroriste l'acte de résistance sous le prétexte qu'il frappe des civils, une telle prétention ne vise qu'à se donner à bon compte l'apparence d'un ordre de légalité.

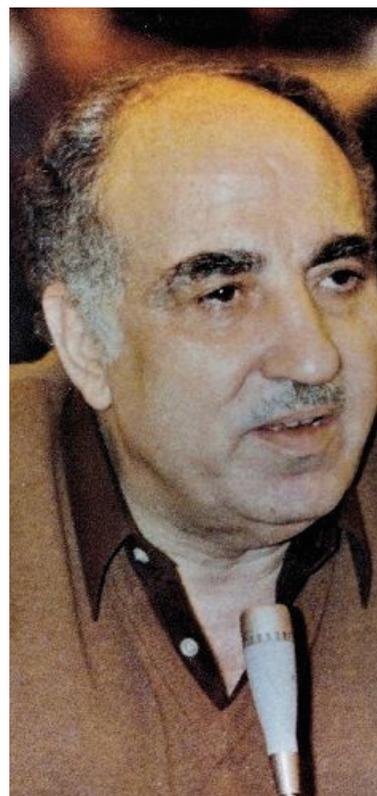
Lorsqu'en juillet 2006 la résistance libanaise et la résistance palestinienne avaient conduit des opérations contre des militaires des forces d'occupation et fait prisonniers non pas des civils mais des soldats, l'accusation de terrorisme ne les a guère épargnés pour autant. Le déchaînement systématique des gouvernements et des médias occidentaux trahit le caractère flagrant de l'amalgame. L'enjeu de la politique occidentale n'est pas la protection des civils, mais le déni du droit à la résistance. ■



■ Yasser Arafat (Abou Ammar)



■ Farouk al-Qaddumi (Abou Lutof)



■ Salah Khalaf (Abou Iyad)



■ Khalil al-Wazir (Abou Jihad)



La question du martyr

Contemplons cet exemple typique, celui du soldat israélien dans son tank ou du pilote israélien dans la cabine du chasseur bombardier ou de l'hélicoptère tueur, assurés l'un et l'autre d'être à l'abri de toute atteinte de la part de la défense palestinienne. Ils ne courent aucun risque, mais les dommages qu'ils provoquent sont incommensurables : ils peuvent bombarder, détruire, tuer à distance puis rejoindre en toute sécurité leur famille dans la conviction du devoir accompli. Est-ce véritablement un fait de guerre ? A quelles normes doit-on rapporter leurs actes ? S'agit-il alors d'établir la balance des victimes civiles et militaires dans les rangs palestiniens ?

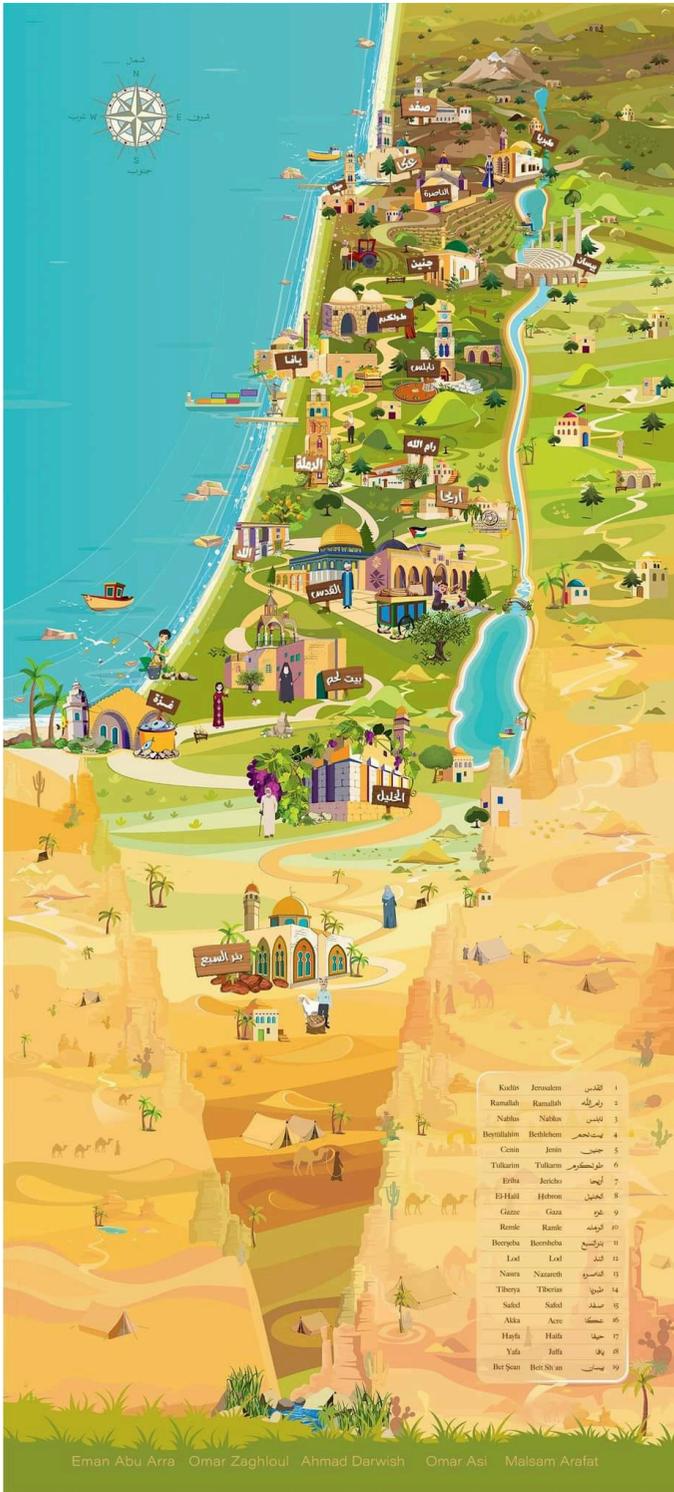
Le peuple victime, soumis à l'occupation et confronté à la toute-puissance de l'ennemi, est dépourvu de la moindre capacité de défense. Il est en fait éliminé du combat car, dans un tel contexte, il n'y a plus de combat concevable. C'est à partir de ce constat que la victime se donne les ressources de briser l'étau, de percer la cuirasse de l'ennemi et de lui faire subir une partie du mal qu'il inflige. Surprendre et défier l'ennemi, ce n'est pas seulement le vaincre, c'est surtout ébranler son sentiment d'immunité, le ramener à la condition de vulnérabilité à l'égal de sa victime. C'est le ramener à la condition humaine, à l'égal de tous les hommes qui ont en commun l'amour de la vie. Mais il y a plus. Il n'y a pas d'honneur à frapper en lâche. Le militant palestinien qui affronte la mort en sachant qu'il la donne s'impose à lui-même le sort qu'il réserve à l'ennemi. Cette abnégation, on ne l'exige guère des pilotes ni des commandos blindés, comme on ne l'exige pas des tortionnaires. Une telle force d'âme, en effet, n'est pas facile à admettre lorsqu'on croit avoir trouvé dans le terrorisme d'Etat la parade absolue à la résistance du peuple occupé, assiégé et désarmé. Le martyr, au nom de son peuple, s'élève à cette force d'âme. Tant qu'il relève le défi des blindés, des bombardiers et de l'hélicoptère

tueur, qu'il ne déserte pas le champ d'honneur et qu'il accepte, en donnant la mort, de mourir pour sa cause, son peuple cesse d'être la victime absolue : le martyr rétablit le combat et les termes du combat. Il n'y a pas de martyr sans une grande cause.

La tragédie du martyr tient à la fois à la force d'âme de la victime et à l'impuissance du bourreau à réduire cette force ultime. Le principe du martyr dépasse le fait de la puissance et donne à sentir la mesure de la transcendance humaine. Dénoncer le martyr, c'est fuir les vraies questions. Ces questions posent le problème des limites de la puissance matérielle et de l'usage indéfini de la force. Poser les limites de la puissance, tel est l'enjeu essentiel de l'ordre international.

Un ordre international mou, sélectif et intermittent est un ordre défaillant qui génère la violence et la contre-violence. S'il est vrai qu'un certain ordre international existe, qu'il est fondé sur des principes universels, il ne saurait échapper à l'obligation de qualifier et de sanctionner la violation de ses normes et de dénoncer rigoureusement et sans équivoque les violations des principes et des valeurs qui le fondent. La responsabilité de l'Occident est très lourde dans le pourrissement des conflits qui affligent le Proche-Orient, notamment dans les territoires occupés. Pourquoi le Conseil de sécurité ne sanctionne-t-il pas l'utilisation de moyens militaires disproportionnés contre un peuple désarmé ? Pourquoi rejette-t-il la présence d'observateurs internationaux dans les territoires ? Pourquoi les Etats occidentaux refusent-ils les enquêtes sur les bombardements du camp palestinien de Jenine et sur les massacres répétés de Cana et de Beit Hanoun ? Pourquoi l'occupation doit-elle durer cinquante ans et plus ? Au-delà des responsabilités du maintien de la paix et de la sécurité internationale, cette défaillance pose un problème de civilisation. ■

Les enseignements de l'histoire



Le Nord et le Sud de la Méditerranée ont traversé l'expérience de l'occupation, de la résistance et de la libération nationale. Ces épreuves ont forgé la conscience politique des peuples. Au-delà des contextes historiques différents, le contenu humain et la portée de civilisation de ces épreuves sont comparables. L'édification de l'ordre méditerranéen et la conception des rapports d'avenir entre ses peuples ne sauraient ignorer ces enseignements. L'analyse de ces expériences est précieuse pour situer la problématique présente ainsi que les responsabilités des acteurs. Quatre facteurs déterminent cette analyse.

Le précédent européen. Lorsque les peuples européens subissaient l'occupation, ils étaient soutenus dans leur résistance nationale par d'autres alliés européens qui, politiquement, soutenaient leur cause et, militairement, poursuivaient la guerre contre la puissance occupante. De 1940 à 1945, l'Angleterre fournissait l'asile et les moyens de lutte aux dirigeants de la résistance de toute l'Europe occupée. Quand les gouvernements serviles, aux ordres de l'occupant, endossaient l'accusation de terrorisme contre leurs propres nationaux, la légitimité de la résistance n'en était jamais ébranlée dans les rangs des alliés. De surcroît, la poursuite de la guerre contre la puissance occupante constituait pour la résistance nationale une force d'équilibre. L'entrée en guerre des Etats-Unis en décembre 1941 donnait à la résistance un espoir accru. Le champ d'honneur réparti sur deux fronts, le front de la guerre et le front intérieur, offrait à la lutte des peuples européens occupés une capacité stratégique supérieure grâce à la synergie des deux fronts. La résistance palestinienne est réduite au seul front intérieur. Si elle bénéficie de la caution morale et de la reconnaissance politique des Nations unies, la défaillance du système international et des systèmes régionaux à limiter et à sanctionner les exactions de la puissance occupante et à alléger la charge de la résistance conduit cette résistance à concentrer sur le seul front intérieur la totalité de l'action directe de libération nationale.

La stratégie de libération européenne. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, aucun camp n'avait épargné les civils. Les bombardements allemands sur Londres et les représailles alliées contre les villes allemandes n'obéissaient à aucun scrupule. Les Alliés, après avoir réussi les débarquements en Normandie et en Italie et après avoir réduit les défenses allemandes, avaient lancé contre Dresde une série de bombardements meurtriers qui n'avaient épargné ni femmes ni enfants ni vieillards. Pendant plus de deux mois, du 14

février jusqu'au 17 avril 1945, ces bombardements avaient fait plus de 100.000 victimes, peut-être 140.000. Pour les Alliés en guerre, résistance nationale et offensive militaire sont destinées à briser l'ennemi par tous les moyens. Sur le front asiatique, l'ordre de bombarder Hiroshima à l'arme atomique obéissait à ce même objectif. Après avoir froidement analysé les dommages civils immenses causés par la première frappe sur Hiroshima, comment justifier la seconde frappe sur Nagasaki ? Du reste, l'arme atomique était-elle censée épargner les civils et frapper les seuls militaires ?

Face à un ennemi imbu de sa supériorité et qui ignore les lois de la guerre, le choix des Alliés pour une stratégie d'escalade offensive signifie, de toute évidence, la volonté de ruiner son potentiel civil et pas seulement militaire, dans le but de lui infliger des dommages intolérables et de le contraindre à mettre fin au conflit. Telle est la stratégie de libération de toute résistance. L'angélisme que ni les Européens sous la résistance ni les alliés en guerre n'avaient jamais endossé pour eux-mêmes, deviendrait-il une exigence quand la résistance est palestinienne ou libanaise ? La résistance, il est vrai, est amère, mais elle représente dans la culture des nations une nécessité historique et un devoir supérieur que l'amalgame et la confusion ne sauraient entacher pour toute conscience ayant foi dans l'égalité des hommes et des peuples. Le facteur temps. Si les peuples européens n'ont vécu le régime d'occupation que cinq années, nous comprenons ce qu'il en coûte de subir ce régime pendant plus de cinquante

ans. L'oppression dans la longue durée altère l'équilibre de l'opresseur et de la victime. Les rapports exacerbés de violence, la violation banalisée des droits et de la dignité de la personne ne contribuent guère à préserver le sens de la mesure, ni les valeurs de la vie civile, ni les normes du droit. Deux peuples, sur deux générations, sont confrontés à la réalité de la domination et du rejet, à la banalisation des provocations les plus odieuses, à la volonté de destruction réciproque. Le pourrissement de la situation contribue en définitive à la déshumanisation. La responsabilité politique, dans cette dégradation, ne saurait être égale, car s'il suffit de mettre fin à l'occupation pour mettre fin à toute violence, le choix incombe non pas à la victime mais à la puissance occupante.

La responsabilité des puissances mondiales n'est pas moindre dans la mesure où elles perpétuent l'immunité de la puissance occupante en dépit de ses violations flagrantes des normes du droit et qu'elles s'abstiennent de qualifier formellement les faits et de dénoncer les infractions significatives aux Conventions de Genève, aux résolutions des Nations unies, aux jugements de la Cour internationale de justice et aux résolutions du Conseil des droits de l'homme des Nations unies : la violation répétée et assumée de la légalité internationale, l'ampleur des dommages infligés aux civils dans les territoires occupés, l'annexion et la confiscation de territoires palestiniens, l'assassinat ciblé élevé au rang d'une politique de gouvernement, les bombardements des villes



et des camps de réfugiés dans les territoires occupés et dans les pays voisins, l'usage disproportionné des armes et des munitions létales... La dérobade des puissances mondiales est manifeste.

Au lendemain de l'occupation de la France, le général de Gaulle lançait dans son Appel aux Français le 18 juin 1940 : "La résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas !" Parce que la résistance nationale ne s'éteint pas, qu'elle tient toujours après cinquante ans d'occupation, les Palestiniens ne sont pas devenus un peuple soumis. La permanence de la résistance affirme, aussi longtemps que dure l'occupation, l'expression nationale du peuple palestinien et l'ultime garantie de ses droits.

La dimension coloniale de l'occupation israélienne. Dans le contexte palestinien, l'occupation n'est pas seulement matérialisée par l'appareil militaire mais aussi par l'expansion massive de la colonisation. Les colons, venus d'ailleurs et installés par la force dans les territoires occupés, jouissent au milieu des indigènes d'un statut privilégié écrasant. Ces colons armés et retranchés au cœur des territoires occupés sont représentatifs de la nature de l'occupation israélienne. Le régime d'occupation aggravé par la dimension coloniale acquiert un caractère expansionniste qui se prolonge dans les stratégies d'expulsion et d'expatriation du peuple palestinien, parfois dans l'assassinat et l'extermination. De ce fait, la résistance nationale acquiert la charge des mouvements de libération propres aux luttes anticoloniales. Cette charge politique ne saurait être sous-estimée par les Etats européens

avec qui nous avons traversé et surmonté l'épreuve de la décolonisation.

Un facteur distinct complique le problème colonial israélien comparé au problème des Métropoles coloniales européennes, celui de la continuité géographique des territoires. Les colonies européennes étaient distantes du territoire métropolitain où la classe politique et l'opinion publique manifestent toujours un recul, une élévation et une distance par rapport aux communautés de colons immergées dans la masse des indigènes. Ce recul offre aux uns et aux autres la faculté de faire appel à l'arbitrage de l'autorité métropolitaine qui n'est pas totalement soudée, politiquement et psychologiquement, au front des colons. Les traditions et les mœurs politiques métropolitaines se distinguent par une pondération et une ouverture démocratique qui contrastent avec le fanatisme et le manichéisme caractéristiques des sociétés coloniales. En Israël, cette faculté de recul n'existe pas dans la mesure où les implantations et les concentrations coloniales prolongent le même territoire et que l'interpénétration des colons, des soldats et des agents de l'administration militaire avec la société israélienne forme une seule et même société coloniale, comparable à la société sud-africaine de l'ère de l'apartheid. La violence inhérente à cette société est ainsi aggravée par l'absence d'un recours modérateur. Pour le commun des Israéliens, les conditions d'affranchissement de la mentalité coloniale ne sont pas aisées même si, pour une partie de l'élite israélienne, comme dans toute société coloniale, les contradictions mêmes de la société provoquent précisément le déclic libérateur. ■





La portée et la légitimité de la résistance palestinienne

Pour pouvoir qualifier la nature de la violence qui s'exerce dans les territoires occupés, il faut réaliser le caractère discriminatoire de la législation qui privilégie statutairement le colon au détriment de l'indigène.

L'inégalité institutionnalisée atteint l'équilibre profond de l'individu et du groupe. Il faut également réaliser l'impact des provocations et des brimades où le zèle des forces d'occupation et l'humeur des colons font loi. Quelle capacité de défense ou de recours peuvent opposer les victimes, individuellement ou collectivement, aux cas d'abus et de violation de leurs droits ? Dans ce tête-à-tête où la présence d'observateurs internationaux est formellement refusée, le déséquilibre est écrasant entre les institutions et les capacités de l'Administration militaire et celles du peuple victime de l'occupation et de la colonisation. Aucune autorité impartiale, ni locale ni internationale, n'existe pour témoigner, ou pour juger et sanctionner les abus commis par les colons, les institutions et l'appareil militaire. C'est à cette violence réelle, dans toutes ses composantes, que répond la résistance nationale palestinienne.

La doctrine de paix. Pour éliminer les fondements de la violence et instaurer les conditions de la paix, un consensus international existe, fondé sur le respect de la légalité internationale. Les résolutions du Conseil de sécurité et les avis de la Cour internationale de justice déterminent en dernier ressort les droits du peuple palestinien et les limites indépassables de la puissance occupante. Sur cette base, le Conseil de sécurité déclare que "les politiques et les pratiques d'Israël consistant à installer des éléments de sa population et de nouveaux immigrants dans les territoires occupés constituent une violation flagrante de la Convention de Genève" et demande à la

puissance occupante de "rapporter ces mesures, démanteler les colonies de peuplement existantes et, en particulier, de cesser d'établir, édifier et planifier des colonies de peuplement dans les territoires occupés en juin 1967, y compris Jérusalem" (Résolution 465 du 1er mars 1980).

Le 9 juillet 2004, la Cour internationale de justice déclare dans son Avis consultatif : "L'édification du mur qu'Israël, puissance occupante, est en train de construire dans le territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est, et le régime qui lui est associé, sont contraires au droit international." Israël est tenu, ajoute la Cour, "de cesser immédiatement les travaux d'édification de ce mur, de démanteler l'ouvrage et d'abroger les actes législatifs et réglementaires qui s'y rapportent." Elle confirme que "les colonies juives en territoire occupé sont contraires au droit international." Or, Israël a poursuivi l'édification du mur et continué à ce jour de développer les colonies et de les multiplier en usant de violence et de contrainte.

Un lien existe entre l'activité de colonisation, le blocage du règlement négocié et la montée de la résistance. Au cours des négociations de Camp David en juillet 2000, la délégation israélienne tirait argument de l'existence de colonies pour revendiquer la souveraineté sur les territoires correspondants. Au cours des négociations consécutives à la Conférence d'Annapolis, commencées le 12 décembre 2007, la même revendication est reprise à nouveau. Dès lors, et tant qu'aucune autorité ne garantit l'invalidation de la colonisation comme base d'acquisition de territoire, la résistance nationale palestinienne ne saurait se limiter à contester le principe des colonies, elle est acculée à s'attaquer à leur viabilité et à leur sécurité.

Violer délibérément le droit et refuser la paix fondée sur la légalité internationale revient à perpétuer indéfiniment l'occupation. Cette politique n'a d'autre finalité que de contraindre le peuple palestinien par l'intimidation et par la terreur à concéder telles parts de ses droits politiques et territoriaux qu'Israël choisit de spolier.

C'est cette politique de terrorisme d'Etat qui constitue le fond du débat, non la violence qui en est la conséquence. Quand les décisions du Conseil de sécurité ne sont pas mises en œuvre, que les mêmes violations sont répétées par la puissance occupante dans l'impunité totale, l'enjeu dépasse le seul peuple victime, c'est le fondement même de la paix et de la sécurité internationales qui est en cause.

Le principe de la résistance et l'ordre international. Juger la violence palestinienne en la dissociant de l'occupation confine à la complicité. Cette attitude est inexplicable quand on la rapporte à l'héroïsme des peuples européens sous l'occupation, aux actes de la résistance, aux chants des partisans. Les Européens libérés ont élevé des monuments à la gloire de la résistance et pérennisé l'épreuve dans la littérature et dans les arts. Les alliés mûris par la tragédie européenne se sont hâtés d'en prévenir la répétition dans l'ordre politique de l'après-guerre en édifiant un système de paix et de sécurité internationale garanti par les Nations unies. Ils se sont empressés de hâter la révision des Conventions applicables aux conflits armés et de conclure des Conventions nouvelles (les Conventions de Genève du 12 août 1949 et les Protocoles additionnels) afin de développer et de perfectionner les normes du droit à la lumière des souffrances subies par les victimes du conflit. Or, dans le contexte des territoires arabes occupés, la puissance occupante jouit toujours d'une impunité parfaite, en dépit des violations du droit dénoncées par des résolutions formelles des Nations unies et de la Cour internationale de justice.

Quand les puissances mondiales se déroberont à leur obligation de faire respecter la légalité internationale, quand les structures régionales s'abstiennent de tirer les conséquences de cette défaillance, la résistance des peuples opprimés ne saurait ni se dérober ni s'abstenir : elle reste la garantie ultime de la justice, de l'intégrité des valeurs et de la force du droit. Quand le peuple victime de l'agression est résigné, lâche et finalement complice, la loi de la jungle menace. La résistance maintient l'agresseur sous pression et reste la seule force en mesure d'assumer la sanction des abus et de sanctionner le dépassement des limites indépassables. La résistance rappelle, à la face du monde, la limite du tolérable et le sens du juste et de l'injuste. Si elle exige des sacrifices immenses, du moins, à ce prix, contribue-t-elle à préserver au-delà de la dignité de la victime, la défense des valeurs universellement défendables.

C'est ainsi que la résistance se substitue aux puissances mondiales défaillantes pour assumer, à sa mesure, une telle obligation.

Au Maghreb, c'est la résistance nationale qui a mené le combat pour la reconquête de la liberté, pour la fin du colonialisme et pour le respect de nos droits et de notre intégrité. Il est vrai qu'une élite clairvoyante, au sein des Métropoles européennes, avait compris le sens de nos sacrifices et soutenu notre combat qui était devenu son combat ; son action était décisive contre la prépondérance coloniale, contre la désinformation et contre la diabolisation de la résistance. Aujourd'hui, la résistance palestinienne reste, à la base, la garantie de toutes les garanties, en espérant que les élites israéliennes éclairées lui feront écho et que la solidarité internationale, en toute responsabilité, soutiendra son combat et validera sa légitimité.

Le débat qui nous retient illustre en fait le malaise des Etats collectivement responsables d'un ordre mondial défaillant et qui, à défaut de trancher, préfèrent noyer le débat dans une spéculation indécise sur le thème du terrorisme.

La portée de la résistance transpalestinienne. Dans le contexte présent du déséquilibre qualitatif des forces, une guerre conventionnelle entre Israël et les pays arabes n'est plus concevable. Pour Israël, l'alliance stratégique avec les Etats-Unis et la faculté de bénéficier des technologies avancées lui confèrent une domination militaire presque totale et expliquent sa propension à défier le droit, à oser annexer d'autorité des territoires au détriment de ses voisins et à ignorer les offres de règlement négocié sur la base du droit. Ce même déséquilibre explique l'impuissance des armées arabes à se porter au secours des peuples voisins victimes d'exactions flagrantes.

Ce déséquilibre s'aggrave. A moins d'une alliance régionale, quelle armée nationale pourrait s'opposer efficacement à une offensive israélienne ? Seul subsiste le recours à l'arme non conventionnelle ou à la résistance populaire. Les guerres du Liban ont illustré la pertinence de la résistance populaire qui avait réussi à défier le surarmement israélien et à empêcher, non pas certes les destructions, mais la victoire de l'armée d'invasion israélienne. Pour l'ensemble des pays voisins d'Israël, ce précédent dicte la nécessité de repenser la doctrine militaire et, à défaut, d'induire l'arme non conventionnelle, de revaloriser la stratégie de résistance et de poser l'objectif de l'alliance régionale, soutenue par une puissance dotée, à l'égal d'Israël, de l'arme nucléaire. Telle est l'exigence du principe d'équilibre. Dans ce contexte, la confusion que les Etats occidentaux s'attachent constamment à entretenir entre terrorisme et résistance nationale prend une portée plus vaste et une signification stratégique plus profonde. ■



Définition d'une base commune de civilisation

Dissocier la résistance de l'occupation, amalgamer résistance et terrorisme, ignorer le terrorisme d'Etat pratiqué par la puissance occupante sont loin d'être des actes isolés. Ce sont autant de subterfuges qui participent d'une politique plus large qui vise à dénaturer le conflit, à culpabiliser d'autorité le peuple palestinien et à délégitimer sa cause. La désinformation et l'intimidation s'ajoutent aux manœuvres de paralysie du Conseil de sécurité, de la Cour internationale de justice et de la Cour pénale internationale pour mieux isoler le peuple victime de l'occupation et le rendre impuissant à valider ses droits et, a fortiori, à les reconquérir.

Le peuple palestinien, poussé à renoncer à la résistance, serait acculé à se soumettre à l'occupation indéfinie ou à la perte de ses droits politiques et territoriaux. Les mêmes Etats qui le poussent dans cette impasse reconnaissent à Israël le bénéfice de la légitime défense comme si Israël était la victime et le peuple palestinien la puissance occupante. Comment ne pas voir dans cette inversion et dans l'unité de cette politique la volonté de liquider les droits reconnus du peuple palestinien ? La force brute n'ayant pu aboutir complètement, le jeu de la confusion et de la spéculation s'efforce ainsi d'achever

moralement la victime. Dans ce jeu, la responsabilité des Etats d'Occident est entière. Le refus de clarification équivaut en fait au reniement de leur propre tradition juridique, à la négation des principes qui fondent la société démocratique et l'Etat de droit dont ils se réclament et à l'éclipse d'une page héroïque de leur propre histoire. C'est ainsi que la persistance du conflit israélo-palestinien pose aujourd'hui un problème de civilisation.

Pour toute nation victime de l'occupation, la libération nationale s'impose dans l'absolu et dans la conscience claire de la lutte à mort. Les héros de la libération choisissent la résistance par devoir, non par réalisme : contre l'ennemi triomphant, les chances sont minces ; toute résistance est traquée par l'absolutisme de la puissance occupante. Pour la résistance, une doctrine claire à l'appui du sacrifice sur le champ d'honneur pourrait briser cet absolutisme.

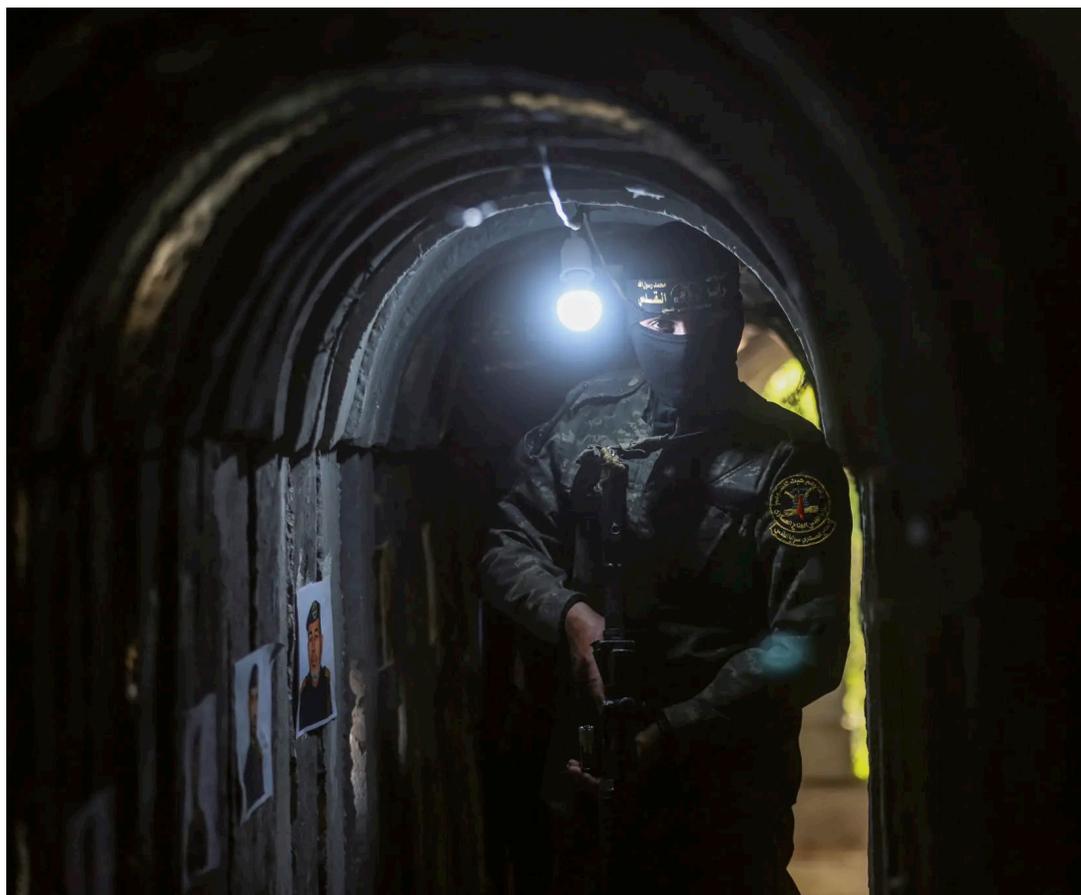
Aussi l'effort de clarification conceptuelle, juridique et historique est-il plus qu'un devoir d'intelligibilité, c'est une contribution essentielle à la fin de la violence et à l'avènement de la paix. C'est aussi l'effort indispensable de définition d'une base commune de civilisation. ■

A.O.



• Par Mohamed Nafti
Général de brigade (r)
Ancien Inspecteur général
des forces armées (IGFA)

La stratégie de guerre israélienne à Gaza



Pour comprendre la stratégie d'Israël dans le conflit en cours, il importe avant tout d'analyser les traditions militaires israéliennes, les données initiales de conflit et les données géopolitiques de la Région. L'entité n'a pas de Livre blanc qui résume les lignes générales de sa politique de défense ou de sa sécurité. Israël n'a pas non plus d'écoles militaires qui enseignent la stratégie militaire et l'art opératif comme celles des pays occidentaux vu que le pays a un territoire très restreint et qui s'apparente plus à une large zone d'action et que ses interventions en dehors des frontières se réduisent la plupart du temps à des actions limitées et ponctuelles en Syrie ou au Liban.

Traditions de guerre israéliennes

Pour comprendre le comportement belliqueux d'Israël, il importe a priori de questionner son passé ou ses traditions guerrières. En effet, comme dans tout



pays, la politique de défense ou de sécurité est toujours ancrée dans les traditions. La conduite de la guerre en Israël, ou dans d'autres termes la stratégie militaire a une histoire. Durant la guerre de 1948, l'Etat juif a poursuivi une stratégie de la guerre révolutionnaire et une tactique de la guérilla en procédant par des opérations terroristes menées par l'organisation paramilitaire de défense (le Haganah) qui a perpétré de nombreux actes terroristes contre la population palestinienne (Dir Yacine).

En 1956, exploitant l'agression franco-britannique sur l'Égypte (nationalisation

du canal de Suez), Israël a voulu prendre sa part du gâteau et a participé à l'agression tripartite engageant de larges unités militaires. Dans son livre *The War of Attonment*, Chaim Herzog a loué les mérites du soldat égyptien qu'il a constaté dans la bataille de Abu Aghila. L'auteur conclut le constat réaliste de la faiblesse du soldat israélien et recommande la réforme de l'armée. Chose faite, Tsahal entreprend une réforme globale connue sous l'âge d'or des IDF qui se résume dans la conception d'une doctrine militaire inspirée de celle des Etats-Unis d'Amérique, fondée sur la supériorité aérienne et le binôme avion-char. Cette doctrine devait montrer son efficacité durant la guerre des Six-Jours de juin 1967. En quelques heures, l'aviation israélienne a neutralisé les armées de quatre pays arabes du Moyen-Orient et ses blindés ont fait le reste. Le Sinai est occupé ainsi que le Golan et la Cisjordanie.

En 1973, Israël a cru qu'après 1967, aucun pays arabe n'osera le provoquer et s'est contenté de défendre ou de surveiller les Égyptiens sur la ligne Barlev et les Syriens à partir du Golan. Et malgré l'information transmise par un pays arabe à Israël de l'imminence d'une attaque égyptienne, les Israéliens n'ont pas réagi à temps, convaincus qu'ils étaient de la stérilité du thymos arabe après juin 1967. On connaît la suite, Israël a touché l'abysse. Les Etats-Unis d'Amérique ont accouru au secours d'Israël. Un pont aérien gigantesque a été mis en œuvre pour le soutenir et des unités militaires ont combattu avec lui pour la sauver.

Les constantes de la stratégie israélienne

Aucun Livre blanc ne précise les fondements de cette stratégie mais on pense que les confrontations entre Israël et ces groupes se résument dans le rapport de force et ceci quelle que soit l'ampleur de la confrontation. Néanmoins, on constate deux modes d'action dans la

conduite de cette stratégie qui s'adapte soit au maintien de l'ordre dans les territoires occupés ou dans l'intervention sur ou au-delà des frontières.

En Cisjordanie occupée, elle est généralement conduite en amont sur la base d'un grand travail de renseignement pour identifier les militants et leurs soutiens, suivie d'une action préemptive sous forme d'assaut ou de descente musclée sur les domiciles pour arrêter les militants et les emprisonner. Ces actions peuvent se développer sous forme de liquidation et d'assassinat ou encore de représailles telles que la destruction des maisons. Cette forme de stratégie s'apparente plus à des opérations de police qu'à celle d'une armée, mais elles sont menées la plupart du temps par des unités militaires.

Par contre, sur les frontières au sud à Gaza ou au nord, avec le Liban et la Syrie, les interventions israéliennes sont effectuées sous forme de raids aériens sur des objectifs ponctuels. Mais si le conflit s'élargit, Israël n'hésite pas à mener des campagnes aériennes sous forme de longues représailles ciblant la population et l'infrastructure dans les capitales Gaza ou Beyrouth. Les représailles aériennes ou les actions de « maintien de l'ordre » sont donc menées de la même manière, elles sont toutes les deux des représailles qui ciblent la population et l'infrastructure civile.

À Gaza, au cours des conflits passés, l'aviation mène d'interminables raids de destruction et des liquidations de militants et de chefs de la résistance. Cette fois, à Gaza, les données ont changé et la stratégie de guerre a évolué.

Les données initiales de la guerre à Gaza Le 7 octobre 2023, le Hamas, un groupe armé de la résistance palestinienne, a conduit une attaque de grande envergure à l'intérieur du territoire israélien. Et même si en Occident, on continue à ignorer l'importance de cette attaque pour des raisons connues, et même si elle demeure

relative par l'emploi de moyens parfois rudimentaires et peu nombreux par rapport à ceux d'une armée puissante, l'attaque qui a ciblé les installations militaires israéliennes peut être qualifiée de grande même si elle demeure relative. En effet, dans l'histoire de la résistance palestinienne, aucun groupe n'a réussi une telle prouesse.

Le premier jour, à la surprise générale de Tsahal, cinquième puissance militaire mondiale et de ses services de renseignements connus pour être les plus performants au monde, mais aussi à la surprise générale du monde entier, les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne en premier lieu, les combattants du Hamas ont réussi à s'infiltrer à l'intérieur du territoire israélien avec une facilité déconcertante pour mener des coups de main sur des installations militaires importantes et hautement surveillées. Les combattants palestiniens ont réussi à capturer près de 50 militaires israéliens, dont des haut gradés, et à les ramener à Gaza à bord de... jeeps militaires israéliennes !

L'attaque pourrait être qualifiée de grande envergure lorsqu'on la rapporte aux données relatives aux moyens mis en œuvre et aux résultats de l'opération. Le nombre de combattants infiltrés avoisine les 1 000, le front de l'attaque qui a inclus toute la frontière de la Bande de Gaza, la profondeur des objectifs attaqués et conquis pendant le premier jour qui se trouvaient dans un rayon égal à la largeur de la Bande de Gaza. Sur le plan des résultats, le succès de l'attaque est sans équivoque : 5 000 missiles ont été tirés sur des objectifs dont des bases militaires qui se trouvaient à plus de 30 km de Gaza comme la capitale Tel-Aviv. L'importance du volume de feu et le nombre d'objectifs traités attestent de l'envergure de l'attaque. Cette attaque sans précédent a fait très mal à l'armée israélienne et à la classe politique qui ont été sévèrement touchés dans leur amour-propre et a semé la panique au

sein de la population israélienne et des protecteurs de l'Etat hébreu, les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne.

La réaction israélienne

Pour la première fois depuis la guerre d'octobre 1973, la réaction israélienne s'était fait attendre. Il a fallu toute une journée pour que le Premier ministre israélien s'exprime dans les médias et annonce sa réponse à l'attaque du Hamas. C'est aussi la première fois dans les confrontations avec les groupes armés qu'un responsable politique déclare clairement sa réponse militaire. Il parle d'un état de guerre, d'un objectif de guerre et, chose aussi nouvelle, il définit une finalité de cette guerre, un genre et qui est purement politique.

Résumons les paroles du Premier ministre israélien : « Hamas veut la guerre. On va lui exaucer ce vœu. On déclenche la guerre pour vaincre de la manière la plus violente, pour éradiquer Hamas, pour détruire sa base (Gaza). Et d'ajouter que « ceci est un message à tous ceux qui osent nous provoquer. » Et pour terminer par un genre de formulation de mission end state : « Je vais changer la face du Moyen-Orient ». Voilà en bref les données initiales relatives à la guerre que mène Israël à Gaza qui pourrait donner des indices sur la stratégie israélienne. Israël est en état de guerre. Cela implique que la conduite de la guerre est désormais entre les mains des généraux, ou pour être clair, les objectifs de la guerre seront choisis par les généraux. On ne parle pas ici d'objectifs tactiques à détruire ou à neutraliser qui sont du ressort de l'armée, mais d'objectifs politiques à atteindre à la fin des opérations militaires.

Est-ce que les militaires sont capables ou sont habilités à le faire ? Clemenceau disait « La guerre est quelque chose de grave pour la laisser aux mains des militaires ». Il voulait dire que les objectifs de la guerre ne doivent pas être choisis par

les militaires. Mais en Israël, tout se confond. Lorsque le Premier ministre dit que l'objectif de la guerre est la victoire sur le Hamas, que ce dernier doit être détruit et que Gaza doit être réduite à un champ de ruines, tous ces objectifs sont des objectifs militaires choisis par le ministre de la Défense et ses généraux. Mais il ne précise aucun objectif politique pour Gaza, ni pour la cause palestinienne. Sinon enterrer à jamais cette cause.

La stratégie israélienne à Gaza : ce qui a changé

A la suite de l'attaque du Hamas le 7 octobre, l'armée israélienne a été fidèle à ses interventions passées. Maintenir l'ordre d'une façon très musclée en Cisjordanie ; on compte près d'une centaine de civils tués et autant de personnes arrêtées et écrouées. A Gaza, c'est un déluge de feu. Des raids aériens d'une intensité jamais égalée sont menés sur la bande de Gaza. Des repréailles nuit et jour ont eu pour conséquence près de 4 000 morts dont la plupart sont des femmes et des enfants. Les destructions indiscriminées des bâtiments se succédant sans interruption. Et la vengeance est complétée par un siège sauvage de la population qui a été privée d'eau, de nourriture, d'électricité et de soins médicaux. La population de Gaza endure depuis lors, pendant des semaines successives, une vengeance inhumaine, au mépris du droit humanitaire international et de toutes les valeurs humaines. Le déploiement de l'Otan sur les côtes israéliennes est significatif. Ce qui a changé cette fois, c'est l'attitude des Etats-Unis d'Amérique et de ses alliés occidentaux. Ils ne se contentent plus de soutenir politiquement Israël, ils ont accouru avec la rapidité de l'éclair, sentant peut-être un danger inhabituel ou craignant une situation dangereuse pour Israël. En effet, c'est la première fois depuis cinquante ans que pareil déploiement de l'armée américaine s'opère au profit d'Israël. Cette réaction américaine, suivie de celle de



SIMPAR
ISO 9001

DES APPARTEMENTS S+2 / S+3
À VENDRE

Résidence
Onyx *Chotrana I*





GEELY

The power of technology The art of security

Garantie 5 ans ou 150 000 KM



www.geelytunisie.com

COOLRAY

 70 131 000

SOTUDIS ZOUARI
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

l'Angleterre, va se développer par l'appel à la condamnation du Hamas et au soutien inconditionnel d'Israël. Le président des Etats-Unis d'Amérique, son secrétaire d'Etat, son ministre de la Défense et une délégation du Congrès vont faire le pèlerinage à Tel-Aviv dans les jours qui suivent l'attaque. Dans un même élan, la cheffe de la diplomatie française, le chancelier allemand, la présidente de la Commission européenne et le Premier ministre britannique se succéderont pour exprimer « un soutien inconditionnel » à Israël et pour condamner le Hamas, en direct dans les médias devant la population israélienne. Cela sans compter la campagne de soutien de tout l'Occident et d'autres Etats qui répètent un même mot d'ordre : « Nous sommes avec Israël, Israël a le droit de se défendre, nous condamnons Hamas le terroriste. » Et gare à celui qui ne condamne pas le Hamas et ne qualifie pas son attaque d'acte terroriste. Il n'est pas exclu de voir dans les prochains jours d'autres pays membres de l'Otan participer à la destruction de Gaza et de sa population. Les forces spéciales américaines sont déjà en Israël ainsi que 2 000 marines. Une flotte de la Navy est en rade et il se pourrait qu'elle s'entraîne déjà non loin de Gaza. Un pont aérien de l'Otan ravitaille Israël en munitions à haut pouvoir de destruction pour accélérer la démolition totale de Gaza voulue par Netanyahu.

«Je veux changer la face du Moyen-Orient»

Pourquoi toute cette mobilisation occidentale mondiale en faveur d'Israël et contre ce minuscule groupe de la résistance palestinienne ? Est-ce qu'Israël est devenu tellement faible et incapable de se défendre ? Pourquoi faut-il absolument le soutenir sans conditions ? Pourquoi faut-il le ravitailler en munitions de destruction massive, en avions bombardiers et en moyens de renseignements technologiques et humains ? Tous ces moyens pour vaincre ce groupe minuscule ? Ou bien, le monde occidental

et les Etats-Unis d'Amérique n'attendent-ils que ce prétexte pour entrer en guerre contre un autre ennemi dans la région ? Ceci nous fait remémorer le motif ou le prétexte du déclenchement de la Première Guerre mondiale, l'assassinat de l'héritier du trône d'Autriche, l'Archiduc Franz Ferdinand le 28 juin 1914.

L'importance du Moyen-Orient dans la vision US

Le Moyen-Orient est par tradition une chasse gardée des Etats-Unis d'Amérique et une région qui revêt pour le maître de l'Occident une importance capitale. Il représente aussi trois intérêts vitaux pour les Etats-Unis d'Amérique, à savoir des enjeux cruciaux tels que le contrôle de la production de l'énergie et sa libre circulation vers les alliés, la sauvegarde d'Israël et la promotion du commerce ou ce qu'ils appellent le capitalisme démocratique. Dans son livre *The Grand Chessboard*, Brezinski présente une analyse géopolitique globale de la région Eurasie qu'il résume ainsi : « Celui qui domine l'Eurasie domine le monde. » Dans ce continent Eurasie, il identifie cinq Etats qui peuvent rivaliser avec les Etats-Unis d'Amérique pour dominer le monde. Ils sont les acteurs de la géopolitique globale et sont : la Russie, l'Allemagne, la France, l'Inde et la Chine. En face, il identifie cinq pays qu'ils qualifient de pivots et catalyseurs et sont : l'Ukraine, la Turquie, l'Azerbaïdjan, l'Iran et la Corée du Sud. Et d'ajouter que l'Ukraine est le pays le plus important et représente la clé de toute entreprise de suprématie. Sans l'Ukraine, la Russie ne peut aspirer à constituer un empire. La guerre en Ukraine a commencé il y a près de dix ans pour la soustraire de l'emprise russe. La Turquie, l'Azerbaïdjan et la Corée du Sud sont acquis par l'Occident. Il reste l'Iran. Aujourd'hui, l'Occident est tout entier en train de pousser l'Iran à commettre une erreur qui sera le prétexte tant attendu pour le neutraliser. Est-ce que Israël voulait attirer l'Iran dans un guet-apens libanais ? Lorsque Netanyahu disait le 7 octobre 2023 « je vais changer

le Moyen-Orient » avait-il annoncé la stratégie globale d'Israël au Moyen-Orient ou ce qu'on pourrait appeler la contribution d'Israël dans la vision américaine de leur domination du monde ?

Une stratégie décadente

Peut-on donner une signification à ces opérations militaires et comment les qualifier au sein de la science militaire ? Israël continue de détruire Gaza et franchit toutes les lignes rouges du droit international et au droit humanitaire. Sans que personne n'ose le critiquer. Israël s'acharne à détruire Gaza et jette toute sa vengeance sur la population palestinienne qui n'est protégée par aucun Etat. L'Occident fournira les munitions nécessaires pour raser Gaza et sa population. C'est un Sabra et Chatila à très grande échelle. Silence, on tue ! Sous la couverture des puissances occidentales. A Gaza, Israël se comporte de la même façon qu'une armée des temps anciens ou du Moyen Age. Elle fait le siège qui dure, elle détruit et brûle l'infrastructure et tue la population. Gaza, disent les Occidentaux, est une prison à ciel ouvert. Elle subit un siège qui dure près de 16 ans. C'est du jamais vu ni connu dans l'histoire. Même les tatars n'ont pas égalé les performances israéliennes dans le domaine du siège. Dans l'art de la guerre et au cours du siège de l'ennemi, il ne faut jamais l'encercler de tous les côtés car il devient très dangereux et sera contraint d'agir d'une manière très violente et téméraire. Pour cela, il faut toujours lui laisser une porte de sortie, une échappatoire pour le pousser à fuir et le poursuivre. Mettre une population sous siège, la priver des besoins de première nécessité, lui couper l'eau, la nourriture, l'électricité et bombarder les hôpitaux ainsi que les lieux de culte, est dans les temps modernes un signe de décadence des valeurs humaines. C'est tout le monde occidental qui est à blâmer ! ■

M.N.

Général de brigade (R)
Ancien Inspecteur général des forces armées (IGFA)

En couverture



• Par Mohamed
Larbi Bouguerra

Israël ne respecte aucun interdit : du phosphore blanc contre la population de Gaza



Le phosphore est un élément à faces de Janus aux origines peu recommandable.

Comme il brille dans l'obscurité, il peut ravir... si on oublie que l'alchimiste allemand Hennig Brand l'a découvert, en 1669, en distillant.... de l'urine.

Dans nos engrais, c'est un élément nécessaire à la croissance des plantes avec l'azote et le potassium.

Mais, il peut être aussi un instrument de mort sous la forme de phosphore blanc. Les chimistes parlent d'«allotropes» pour cet élément qui existe sous six formes.

Israël l'utilise, de l'avis de bien des experts, contre la population civile de Gaza

Le phosphore blanc, très toxique, s'enflamme spontanément à température ordinaire. Il est utilisé comme arme anti-personnel dans les bombes incendiaires et pour produire des fumées. Les moyens habituels pour éteindre les incendies ne sont généralement pas opérants contre les incendies dus au phosphore car cet élément peut se rallumer rapidement dès qu'il retrouve de l'air ou suite à l'évaporation de l'eau utilisée pour l'éteindre. Généralement, on peut en venir à bout par l'emploi de solutions de sel de cuivre qui forme une pellicule ininflammable de phosphore de cuivre. Les populations civiles ne sont évidemment pas en mesure d'avoir sous la main de telles préparations ... ce qui n'est pas le cas des trousseaux des médecins de l'armée! Les chimistes de l'Université d'Amsterdam ont mis au point des sortes de cages chimiques pour stabiliser le phosphore blanc au laboratoire. (Chemical & Engineering News, 29 juin 2009).

Les lois de la guerre interdisent les armes incendiaires. C'est le cas du phosphore blanc qui allume des feux dont

la température atteint les 800°C. Or, Israël n'a jamais ratifié ces conventions et ni ces lois de belligérance. Il se donne le droit de tout saccager. D'autant que l'Oncle d'Amérique veille sur Israël, ce porte-avions fiché au cœur du Moyen-Orient depuis 1948. Harry Truman, un président démocrate comme Biden - interrogé sur son soutien à l'entité sioniste - répondait: «Je n'ai pas d'électeurs arabes!».

«Chaque fois que le phosphore blanc est utilisé dans des zones civiles surpeuplées, il présente un risque élevé de brûlures atroces et de souffrances à vie», a déclaré Lama Fakih, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch, dans un communiqué publié jeudi 12 octobre 2023.

Un porte-parole du Croissant-Rouge palestinien a déclaré que les médecins travaillant pour l'organisation avaient constaté des blessures effroyables compatibles avec l'utilisation de phosphore blanc. (The Washington Post, 12 octobre 2023).

Israël et les lois de la guerre ?

Une vidéo filmée mercredi d'une frappe israélienne sur le port de la ville de Gaza montre l'utilisation de phosphore blanc, selon Brian Castner, enquêteur sur les armes à Amnesty International, qui a examiné la vidéo à la demande du Washington Post.



Human Rights Watch a publié jeudi une analyse confirmant que du phosphore blanc a été utilisé dans le port, basée en partie sur la même vidéo et sur deux témoins qui ont noté l'odeur étouffante si caractéristique de ce métalloïde.

L'armée israélienne a nié l'utilisation de l'arme dans un communiqué vendredi, affirmant que *«l'accusation portée contre l'armée israélienne concernant l'utilisation de phosphore blanc à Gaza est sans équivoque fausse. L'armée israélienne n'a pas utilisé de telles munitions.»* Mais on n'a fourni aucune preuve supplémentaire à l'appui de cette affirmation.

Du reste, il est de notoriété publique qu'Israël a utilisé à plusieurs reprises du phosphore blanc au cours de sa campagne de 22 jours à Gaza. Cette offensive israélienne a duré de fin 2008 à début 2009, notamment au-dessus de zones peuplées, tuant et blessant des civils et violant le droit international humanitaire, selon un rapport de 2009 de Human Rights Watch.

Par ailleurs, la vidéo, qui a été vérifiée par The Washington Post, montre deux obus d'artillerie tirés coup sur coup en direction de la cible. Lorsque la munition tirée par l'artillerie explose, le phosphore blanc s'enflamme automatiquement dans l'air, créant des lignes de parcours blanches suivies d'une épaisse fumée. Human Rights Watch a identifié des projectiles d'artillerie au phosphore blanc de 155 mm qui ont été utilisés lors de la frappe. Ils ont condamné l'utilisation de ce produit chimique, qui peut gravement brûler des personnes et mettre le feu à des structures civiles, dans une zone aussi densément peuplée.

Le droit international humanitaire exige des belligérants qu'ils prennent toutes les précautions possibles pour éviter que des opérations militaires ne causent des dommages aux civils.

Bien qu'il existe des utilisations militaires du phosphore blanc, l'utilisation de cette munition «contre tout objectif militaire dans des concentrations de civils est interdite à moins que l'objectif militaire ne soit clairement séparé des civils», a écrit un expert en 2009 pour le Comité international de la Croix-Rouge. *«Mais en général, toute attaque qui ne fait pas de distinction entre les civils et les forces militaires peut potentiellement constituer une violation des lois de la guerre.»*

Une photographie prise lundi près de la ville de Sdérot, dans le sud d'Israël, montre les forces israéliennes en possession d'au moins sept projectiles portant des marques correspondant à celles utilisées pour larguer du phosphore blanc, selon une base de données sur les munitions.

N'oublions pas que ce carnage - auquel s'ajoute l'hécatombe de l'hôpital bombardé - a fait plus de 3 000 martyrs à Gaza, qui est l'un des endroits les plus densément peuplés du monde,

Phosphore blanc : des atteintes graves à l'environnement

Les graves brûlures et les blessures handicapantes infligées aux populations par l'emploi illégal des armes au phosphore blanc ont des répercussions inattendues sur le milieu.

Ainsi, les chimistes du Centre national de recherche sur la faune sauvage dépendant du ministère de l'Agriculture à Fort Collins dans le Colorado (EU) relèvent qu'au cours des 15 dernières années, des milliers de canards migrateurs morts ont été observés dans Eagle River Flats (ERF), dans l'Arkansas, un marais qui a été utilisé comme un champ de tir d'artillerie par l'armée américaine (1). Une étude de l'U.S. Army Corps of Engineers (ingénieurs de l'armée) a révélé que le phosphore blanc était la cause de la mort des palmipèdes, car on a relevé des résidus élevés de phosphore dans le gésier, le tractus intestinal et la graisse des oiseaux morts recueillis dans cette région. Des concentrations élevées de phosphore ont également été détectées dans les sédiments prélevés dans cet endroit (FER). Les munitions sont probablement la source du phosphore blanc. Au cours des 40 dernières années, plus de 100 000 munitions ont été tirées dans le champ de tir de l'artillerie. Entre 1987 et 1990, on estime que 975 à 1 630 kg de phosphore blanc y ont été brûlés. Il semble que des morceaux de phosphore blanc, qui se volatilisent normalement lorsqu'ils sont exposés à l'air et à la lumière, ont été immergés dans l'eau. Comme le phosphore a une densité de 1,8, il s'est ensuite déposé dans les sédiments. Les sédiments contaminés par le phosphore blanc constituent un danger principal pour les organismes qui s'y nourrissent, comme les canards. Dévorant ces derniers, les aigles ont été intoxiqués et leur population a diminué, la chaîne alimentaire ayant été contaminée par le phosphore des militaires.

On voit ainsi que la population de Gaza, une fois les martyrs enterrés, n'aura pas fini de subir les affres du phosphore blanc toxique tout comme les Irakiens qui ont hérité de l'uranium appauvri des armes de l'invasion américaine de 2003 avec son lot de leucémies et de cancers de l'enfant.

Ces armes effroyables et sales doivent disparaître des arsenaux. Pour le bien des humains et de tout le Vivant. ■

M.L.B.

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

عزيز في بلادك مع البنك التونسي

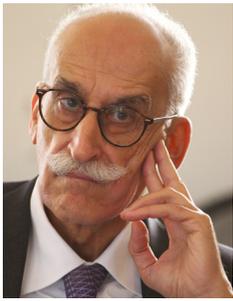
سهّل حياتك في تونس مع "Pack عزيز في بلادك"



CENTRE DE RELATION CLIENT 81 10 12 12

www.bt.com.tn

En couverture



• Par Mohamed-El Aziz
Ben Achour

Un héros palestinien, Abd El Kader El Husseinî

En ces jours tragiques d'octobre 2023, la violence de l'affrontement entre le Hamas et les forces de l'Etat hébreu, le caractère sanglant et spectaculaire des attaques menées à l'intérieur d'Israël puis les représailles qui s'abattirent avec une férocité inouïe sur Gaza et sa population civile, ont fait remonter en moi le souvenir d'un combattant palestinien à la mémoire duquel, depuis ma jeunesse militante, je ne cesse de vouer respect et admiration. Abd El Kader El Husseinî naquit en 1907 au sein d'une illustre famille depuis longtemps influente à Jérusalem, sa ville natale.



■ Abd El Kader El Husseinî (1907-1948) en tenue de combat.

Son grand-père Salim, son oncle Hussein puis son père Moussa-El-Qadhim Pacha, ancien gouverneur ottoman de diverses provinces, furent tour à tour présidents de la municipalité de Jérusalem jusqu'en 1920. Moussa El Qadhim fut démis de ses fonctions par les autorités britanniques en raison de son engagement nationaliste. Il eut un rôle éminent dans la création, en 1919, du Congrès arabe palestinien dont il deviendra en 1922 le secrétaire général.

En 1933, lors d'une des manifestations dénonçant la Déclaration Balfour et le projet de «Foyer national juif», Moussa El Qadhim fut violemment frappé par la police britannique. Contraint à l'immobilité, il mourut des suites de ses blessures en mars 1934.

Au lendemain de l'armistice du 11 novembre 1918, si l'Europe, après quatre années de mort, de sang et de larmes, pansait les plaies du conflit mondial, le Moyen-Orient, livré à lui-même depuis l'effondrement de l'Empire ottoman, devint la proie des ambitions impérialistes et des intérêts économiques des puissances alliées, la Grande-Bretagne en tête. Dans le même temps, le mouvement sioniste international vécut



■ Le mufi et dirigeant politique Amine El Hussein (1894-1974)

la victoire de 1918 comme une bénédiction puisqu'elle ouvrait la voie à la mise en œuvre de la promesse anglaise qui, aux termes de la fameuse Déclaration Balfour de 1917 (du nom du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères durant la guerre Arthur James Balfour) précisait que «*le gouvernement de Sa Majesté envisage [ait] favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif*». Ce pays, longtemps province turque, partie constituante du Châm historique (Syrie-Palestine), se trouvait, depuis 1920, sous domination britannique en vertu du «mandat» donné par la Société des nations. Le drame palestinien ne faisait que commencer. L'immigration juive - venue principalement de Pologne et de Russie - avait, certes, débuté dès la fin du XIXe siècle (Petah Tikva, première implantation coloniale agricole juive, est fondée en 1878 et les sionistes de la première génération exploitent des vignobles et des vergers dès les années 1880 ; Tel-Aviv, anciennement Jaffa, est fondée en 1909, et le premier kibboutz - Degania Alef - est constitué l'année suivante) mais à partir de 1919-20, elle ne cessa de prendre de l'ampleur sous la forme d'acquisition de terres auprès de propriétaires absents. Evidemment, la population arabe - qui jusque-là vivait en harmonie avec les autochtones de confession juive - ressentit une vive inquiétude face à l'arrivée de ces étrangers dont on ne comprenait ni la langue ni les usages. On se rassurait vaille que vaille en pensant que les terres passées aux mains des juifs ne représenteraient qu'une petite partie de l'ensemble des exploitations, et que la démographie resterait toujours en faveur des autochtones. Cependant, le caractère agressif de cette prise de possession et, plus encore, le flot des nouveaux arrivants, le sentiment d'injustice et de spoliation éprouvé par les Palestiniens donnèrent rapidement naissance à des affrontements souvent sanglants. En décembre 1920, à

Jérusalem, à Jaffa et en Galilée les mois suivants, les morts et les blessés des deux camps se comptaient déjà par dizaines. En 1929, d'autres émeutes palestiniennes firent des morts et des blessés. Durant ces années, les sionistes s'organisèrent en groupes d'auto-défense. La Haganah est créée en 1920. Elle sera suivie en 1931 de la fondation de l'Irgoun. Plus tard, en septembre 1940, apparaîtra le Lehi, plus connu sous le nom de Stern gang ou Stern tout court (du nom de son fondateur, Avraham Stern), principalement antibritannique entre 1941 et 1948, puis antipalestinien.

En 1936, exaspérée par la politique britannique, la population palestinienne se révolte. En avril, la grève générale est proclamée, les impôts ne sont plus versés, le pipeline Haïfa-Kirkouk, des lignes de chemin de fer et des trains sont sabotés. Cette grande révolte allait durer jusqu'en 1939, et il fallut les renforts de vingt mille soldats britanniques, de vingt et un mille miliciens de la Haganah et mille cinq cents de l'Irgoun pour parvenir à y mettre fin. C'est durant cette



■ Abdul Khader Hussein et son épouse (1934)

■ Abd El Kader entouré de ses lieutenants (1947-1948)



révolte qu'émergea la figure d'Abdelkader El Husseinî comme un des principaux chefs de la résistance contre la présence anglaise et la pénétration sioniste. Son cursus scolaire était conforme à ses semblables issus de la notabilité palestinienne. Après des études primaires, il poursuit ses études secondaires à l'Institut anglais Sion, alors seul établissement d'enseignement moderne

à Jérusalem. Puis il part à Beyrouth où il s'inscrit à l'université américaine. Son engagement nationaliste et son refus du prosélytisme missionnaire lui valent d'être renvoyé. Il se rend alors au Caire, s'inscrit à l'université, se fait politiquement discret et en sort titulaire d'un diplôme de chimie. Dans la métropole égyptienne, il organise une réunion de mobilisation pour une instruction émancipatrice à



■ Combattants palestiniens et palestiniennes lors de la Grande révolte de 1936-1939.

laquelle il donne le titre de «*Congrès des musulmans instruits*». Son activisme nationaliste lui vaut d'être exclu d'Égypte en 1932. De retour à Jérusalem, il entre dans la vie professionnelle et fonde un foyer. La famille rivale des Nachachibî ayant fondé, en décembre 1934, le Parti de la défense nationale (Hizb al difâ' al watanî), les El Husseinî, toujours sur la brèche, créent peu après le Parti arabe palestinien auquel Abd El Kader participe activement.

Lorsque la Grande révolte arabe embrase tout le pays en avril 1936, A. El Husseinî décide non seulement de prendre les armes mais aussi de former des jeunes Palestiniens à l'action clandestine. Des attentats sont perpétrés contre des résidences de responsables britanniques. Les chefs de la police de Jérusalem et de Galilée sont tués. Pour autant, il ne néglige pas la lutte armée qu'il organise à partir de son maquis d'Hébron. Lui-même et ses camarades menèrent différentes opérations dont des attaques contre des installations militaires anglaises et des colonies juives. En juillet 1937, à la tête de ses hommes, il mène une attaque contre le kibboutz de Kfar Sofer. La riposte des autorités occupantes porta des coups sévères aux combattants palestiniens. Les forces britanniques étaient épaulées par les organisations paramilitaires juives dont quelque 10 000 militants de la Haganah et, à partir de 1938, par les Special Nights Squad, commandos composés de miliciens juifs et de militaires anglais sous le commandement du fanatique «sioniste chrétien» et féroce soldat Orde Charles Wingate.

En mai 1936, après une attaque contre une base militaire, les Britanniques mènent une offensive terrestre et aérienne contre es campements d'El Husseinî et de ses hommes. Lors de violents combats, Abdel Kader, blessé, est transporté à l'hôpital d'Hébron dont il s'échappe et se réfugie en Syrie.

■ Abd El Kader El Husseïni (au centre) le jour de sa mort au combat, le 8 juillet 1948.



Après un bref séjour en Palestine, traqué par l'occupant, il décide en juillet 1938 de partir subrepticement pour l'Irak. Là, avide d'action contestataire, il fréquente un groupe dit du Carré d'or formé par des généraux irakiens. La profession de foi nationaliste de ces officiers - «*Je ne crois pas dans la démocratie des Anglais, ni dans le nazisme des Allemands, ni dans le bolchévisme des Russes. Je suis un musulman arabe*» - séduisit Abd El Kader El Husseïni à tel point qu'il participa

en 1941 au coup d'Etat fomenté par un homme politique pro-allemand en réaction à l'impérialisme anglais, Rachid Ali el-Kayllani (1892-1965). En 1946, El Husseïni est de retour au Caire où il séjourne pendant une année. Il regagne son pays natal, lorsqu'éclatent les affrontements armés entre sionistes et Palestiniens durant la période comprise entre le 30 novembre 1947 (au lendemain du vote du plan de partage) au 15 mai 1948 qui marque la fin du mandat britannique sur la Palestine. D'emblée, El Husseïni prend le commandement de l'organisation militaire dite Armée de la guerre sainte (Jaych al jihâd al muqaddas) créée en décembre 1947 et composée de résistants palestiniens et arabes.

Il convient de préciser ici que le terme de jihad - culturellement très mobilisateur auprès de l'opinion - employé alors par les nationalistes palestiniens, signifiait le combat pour la libération de la patrie, et non pas un combat à la fois antisioniste et pour la victoire d'une idéologie radicale à caractère religieux. Ce courant n'apparaîtra de manière significative que bien plus tard.

■ Attentat anti britannique contre l'hôtel King David de Jérusalem commis par l'Irgoun le 22 juillet 1946. Le 17 septembre 1948 l'organisation Stern (Lehi) assassine le diplomate Folke Bernadotte, médiateur des Nations Unies.

En février 1948, A. El Husseïni organise un siège efficace auquel est soumise la communauté juive de Jérusalem en empêchant les convois de ravitaillement d'atteindre la ville. La plupart des véhicules sont saisis ou détruits lors de combats à l'issue desquels les Palestiniens prennent régulièrement le dessus. Les colonies de haute-Galilée, d'Hébron et du Néguev sont également isolées. C'est alors que David Ben Gourion, chef politique de la Haganah, décide, en avril, de lancer l'opération Nahchon (en référence à un personnage qui selon le récit biblique fut le premier à entrer dans la mer Rouge avant qu'elle ne s'ouvre). L'objectif principal était de désenclaver Jérusalem et de prendre le contrôle de la route reliant la ville à Tel-Aviv. Il en confie l'exécution à 1 500 hommes de la Haganah et à une unité de choc, le Palmach. El-Qastel est conquis dans la nuit du 2 au 3 avril. Ce village, situé à l'ouest de Jérusalem, constituait une position stratégique qui commandait l'accès à la ville sainte. Le 5, les environs sont occupés. Le 7 avril, Abd El Kader rentre de Damas à l'issue d'une réunion houleuse avec le Haut commandement militaire pour la Palestine dont les membres lui conseillaient fermement de temporiser alors qu'il était venu demander des armes pour mener une contre-attaque à El Qastel.

Le 7 au soir, faisant fi des consignes de la Ligue dont les dirigeants préféraient patienter jusqu'au 15 mai, date du départ des Britanniques de Palestine, Abd El Kader El Husseïni donna l'assaut à El Qastel avec une force initiale de 300 hommes. Le village est repris le lendemain mais le chef militaire palestinien est tué dans la bataille. Sa mort suscite le désarroi parmi ses hommes. Le 9, le village est rasé par le Palmach. Le même jour à Deir Yassin, les hommes de l'Irgoun et du Lehi (Stern) massacrent 110 personnes dont une majorité de civils, femmes et enfants. Le 11 avril, Qaluniya est prise par la Haganah. Le 13, en



■ Combattants volontaires de divers pays arabes en Palestine en 1947-48

représailles du massacre de Deir Yassin, un convoi médical juif est attaqué et 79 personnes sont tuées. Ordre est alors donné aux miliciens juifs de « détruire et conquérir ». A ce propos, deux spécialistes de cette période, Benny Morris et Benjamin Kedar, ont publié en 2022 des travaux indiquant l'usage d'armes biologiques par la Haganah et l'empoisonnement de puits de villages palestiniens.

L'opération Nahchon prend fin le 20 avril. La perte d'Abd El Kader El-Husseïni, dont le charisme et le courage galvanisaient ses troupes, eut des conséquences désastreuses. En effet, son meilleur lieutenant, Hasan Salama, mourut à son tour lors de la bataille de Râs el-Aïn en juin de la funeste année 1948 ; quant aux autres chefs militaires, ils n'avaient pas leur expérience. Cela contribua à semer la discorde dans le camp palestinien. En outre, l'apport que l'Armée arabe du salut (Jaych al inqâdh al arabî), commandée par le colonel syrien Fawzî El-Qawuqjî (1890-1077) sous la tutelle de la Ligue et composée de combattants venus de pays arabes dont des Tunisiens, n'eut que des effets limités malgré le courage et la ténacité des troupes. Elle fut rapidement vaincue par des forces juives mieux équipées, plus aguerries et mieux coordonnées. En octobre 1948, le gouvernement jordanien donna l'ordre au commandant de la Légion arabe (al Jaych al arabî, armée de l'émirat transjordanien puis du Royaume hachémite de Jordanie à partir de 1946), le général britannique John Bagot Glubb, dit Glubb « Pacha », de désarmer l'Armée de la guerre sainte, de la dissoudre et d'incorporer à sa Légion les combattants qui le souhaitaient. Les Palestiniens étaient non seulement vaincus mais privés d'une force armée. Ce goût amer de la « fraternité » arabe ne cessera dès lors de susciter bien des déceptions pour le mouvement national de Palestine.



Avant de terminer, il ne nous paraît pas inutile de dire quelques mots à propos du cousin d'Abd El Kader, le mufti de Jérusalem (puis mufti de Palestine) El Hâj El-Amine El Husseïni (1895-1974). Politiquement très actif dans l'entre-deux-guerres, organisateur de la résistance antisioniste, il consacra ses efforts, dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, à se rapprocher de Berlin dans l'espoir que le régime nazi freine l'essor du sionisme en Palestine. Après 1945, il fut sévèrement critiqué pour ses relations avec Berlin et les propos antisémites qu'il eut à prononcer. Il semble toutefois que son opinion fût le résultat d'un engagement patriotique face à la menace sioniste et non l'expression d'une idéologie raciste (alors que, selon les universitaires Leonard Weinberg et Ami Pedahzur, spécialistes du fondamentalisme religieux et l'extrémisme politique, l'organisation juive Stern alla jusqu'à prôner l'élimination physique des Arabes). Henry Laurens, historien reconnu de la question palestinienne, se fondant sur les échanges qu'eut le mufti avec Hitler et Himmler, estime qu'*« il était encore loin de l'antisémitisme nazi »*. Lorsque le Führer lui affirmait, en novembre 1941, que les juifs étaient les responsables de la Première Guerre mondiale, de la montée du communisme et du sabotage

de l'économie allemande, il répondit : *« C'est le sionisme qui est à l'origine de tous ces sabotages et non pas les juifs. »* Bien qu'élu, en septembre 1948, président du Gouvernement de Toute la Palestine – structure dépourvue de moyens financiers et soumise à l'autorité du Caire –, son poids politique et diplomatique s'amenuisait progressivement depuis la défaite, jusqu'à sa marginalisation consécutive à la création de l'OLP en 1964.

Quant à Abd El Kader El Husseïni, nous avons vu il n'y avait pour lui d'autre route que celle de la lutte intérieure et d'autre but que la libération de la Palestine par les Palestiniens eux-mêmes.

Au lendemain de la défaite de 1948, et des armistices signés entre février et juin 1949, 750 000 hommes, femmes enfants se préparaient à prendre le chemin de l'exode. Le drame palestinien n'allait cesser de s'amplifier mais le souvenir du grand chef que fut Abd El Kader El Husseïni, son patriotisme et sa détermination continuent d'entretenir l'espoir. Son fils, le regretté Faysal (1940-2001), figure éminente de la cause palestinienne, sut perpétuer l'engagement de son père et la longue tradition patriotique de sa famille. ■

Md.A.B.A.

L'épargne
comme vous ne l'avez
jamais vue

Épargne 7ayya

Plus de revenus
Moins d'impôts





• Par Abdelaziz Kacem

Lettre ouverte à Monsieur **Emmanuel Macron**, président de la République française



Monsieur le Président,

1. La France soutient l'insoutenable. Qui l'eût cru ?

M'appuyant sur ma consistante contribution à la francophonie, à travers une longue carrière d'enseignant, d'homme des médias et d'écrivain honoré par l'Académie française ; me référant à mon engagement pour le dialogue des cultures, à mon long et périlleux combat pour la laïcité ; bien adossé à une solide formation universitaire en Sorbonne, je vous écris. Cet étalage peut paraître prétentieux, mais il m'autorise à vous dire que vos faits et vos dits relativement au génocide perpétré contre le peuple palestinien sont peu conformes à l'idée de ce que nous nous faisons de la France, de ce que la France se faisait d'elle-même.

La France, nous dit Jean Giraudoux, «a été créée, elle s'est créée pour déjouer dans le monde les complots des rôles établis, des systèmes éternels. Elle est la justice, mais dans la mesure où la justice consiste à empêcher d'avoir raison ceux qui ont toujours raison, trop longtemps [...] La mission de la France est remplie si le soir, en se couchant, tout bourgeois consolidé, tout pasteur prospère, tout tyran accepté se dit en ramenant son drap : tout n'irait pas trop mal, mais il y a cette sacrée France, car tu imagines la contrepartie de ce monologue dans le lit de l'exilé, du poète et de l'opprimé»⁽¹⁾.

(1) J. Giraudoux, *L'Impromptu de Paris*, dans *Théâtre*, p. 723.

Monsieur le Président,

2. L'exilé, le poète et l'opprimé se posent de brûlantes questions

De quelle hystérie collective la France est-elle atteinte ? De quel délire paranoïaque s'agitent ses plateaux de TV ? De quel virage antidémocratique, en dépit de l'opposition du Conseil d'État, votre ministre de l'Intérieur lâche sa police contre tout manifestant pacifique dénonçant l'extermination en cours de tout un peuple.

Votre appui inconditionnel à une puissance occupante, qui continue de faire fi de toutes les résolutions onusiennes, choque les amis de la France dont nous sommes. Votre ministre des Armées, M. Sébastien Lecornu, déclare que la France ne se joint pas à des opérations militaires. Elle se contente d'apporter "du renseignement" à Israël. Autrement dit, les Palestiniens et les parties qui défendent leur droit à la vie et à la liberté sont surveillés et espionnés par vos Services, au profit du pire gouvernement qu'Israël ait jamais eu depuis 75 ans et qui est depuis longtemps décrié par les libéraux parmi les juifs de l'intérieur et de l'extérieur.

L'actuel gouvernement Netanyahu rassemble toute l'extrême droite, les ultras religieux appliquant à la lettre les injonctions inhumaines du Talmud et du Deutéronome 20 et en sont aujourd'hui à la solution finale. Je pèse mes mots : l'holocauste change de cible. Itamar Ben Gvir, ministre de la police israélienne, menace de transformer les prisons, où croupissent aujourd'hui 10 000 détenus dont des centaines de femmes et de mineurs, en rétention administrative pour la plupart. La rétention administrative, ce déni de justice qui fait la singularité de la démocratie israélienne. Yoav Galant, ministre israélien de la Guerre, déclare : «*Nous combattons les animaux humains et nous agissons en conséquence*». Ces propos racistes ne vous rappellent-ils pas un discours similaire et annonciateur de l'effroyable dans les années 1939-1945 ?

Monsieur le Président,

3. La France est en train de nous perdre

Mieux qu'aucun autre service au monde, le Renseignement français sait les crimes perpétrés, 56 ans durant, par l'armée israélienne contre la population des territoires occupés, à Gaza et en Cisjordanie, il sait le grignotage incessant de ces territoires censés accueillir le futur État palestinien, conformément à la résolution 242 du Conseil de sécurité et aux accords d'Oslo. Vos services savent que Daech est la création de M. Barack Hussein Obama, que le Hamas a été parrainé par Israël pour détruire l'OLP, que les Frères musulmans ont été élevés, nourris

et lancés par l'Angleterre contre le Wafd, Nasser et toutes les prémices laïcistes dans toute l'arabité.

Une vidéo a circulé, montrant un Netanyahu avenant et empathique, au chevet de grands blessés de Daech et d'al-Qaïda exfiltrés de Syrie vers les hôpitaux d'Israël. L'avez-vous vue ?

Jean-Luc Mélenchon, aujourd'hui menacé de mort, livré aux chiens et à une beuglante des temps décadents, vous ne l'aimez pas, mais souffrez, je vous en supplie, que je vous le cite :

«*La France joue, face au monde, jusqu'à son identité de nation laïque. Et dans le bassin méditerranéen dont elle est riveraine, elle s'aliène des millions de francophones que ce comportement menace et dégoûte. Tous ont compris que la théorie du «grand remplacement» est du pur jus ethniciste dont se nourrissent les amis du "choc des civilisations"*» (Blog Jean-Luc Mélenchon).

Je confirme : nous autres, francophones du Maghreb et du Machrek, CE COMPORTEMENT NOUS MENACE ET DÉGOÛTE. Le parti des francophobes, qui voit gonfler ses effectifs dans notre région, nous somme de quitter la Francophonie. Aidez-nous à ne pas céder à la pression. Bourguiba, cofondateur de la Francophonie, a été le premier Arabe à avoir demandé aux Palestiniens d'accepter, conformément à la légalité internationale, la formule des deux États. Ils s'y sont conformés. La même clique, aujourd'hui, au pouvoir, a assassiné Yitzhak Rabin et empoisonné à l'uranium Yasser Arafat. Les héritiers de Bourguiba, dont je suis, vous demandent instamment de restituer à la France son rôle d'arbitre et de régulateur.

Monsieur le Président,

4. La deuxième mort des grands

Moi qui ai largement commenté votre remarquable discours, prononcé naguère aux Mureaux, sur le séparatisme, moi qui, lors de votre visite en Tunisie, vous ai souhaité la bienvenue en vous confiant quelques-unes de nos espérances (Cf. La Presse du 29 janvier 2018), je vous avoue qu'en vous écoutant justifier le blocus inhumain de Gaza, les attaques préméditées contre les ambulances, les engins de la Protection civile, le massacre d'enfants, de nourrissons, de femmes, de vieillards, il m'a semblé assister à la deuxième mort du général de Gaulle, de Pompidou, de Giscard d'Estaing, de Mitterrand et de Chirac.

Le mercredi 20 février 2019, lors de votre participation au dîner du CRIF, vous avez annoncé votre intention d'intégrer «*l'antisionisme à la définition juridique de*

l'antisémitisme ». De nombreux juifs libéraux ont critiqué ce cadeau d'allégeance à Netanyahu et je ne sais quelle torpeur du cœur et de l'esprit nous avait empêchés de mettre le holà à ce dérapage implicitement antipalestinien.

Monsieur le Président,

5. Les masques tombent

À vous entendre qualifier de simples «opérations de défense» une guerre formellement annoncée par l'axe israélo-américain, votre litote nous a fait très mal. Lorsque les différents présidents américains traitaient les résistants palestiniens de terroristes, nous étions nombreux, chez nous et en France, à leur dire «Arrêtez votre délire ignare, la sémantique n'est pas de votre ressort». Or voilà que le président français reprend la terminologie à son compte, au détriment de ce sens de la nuance propre à la seule langue française.

Laissez-moi vous citer une éminente personnalité tunisienne. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Ahmed Ounaïes, est un diplomate raffiné, grand expert en politique internationale et défenseur à toute épreuve de la légalité internationale. Il a toujours prôné le développement de la coopération inter-méditerranéenne. Aucune mal donne occidentale n'a pu ébranler ses convictions. Il a même été acculé à la démission de son portefeuille ministériel, pour avoir âprement défendu les relations tuniso-françaises, au plus fort de cette kermesse prétendument révolutionnaire que fut le printemps dit arabe. Face à l'horrible réalité du jour, il jette l'éponge. Je sais le drame qui se joue aux tréfonds de cet homme de dialogue, pétri de culture occidentale. Abasourdi, il laisse de côté ses gants accoutumés, et tance vertement le Vieux Continent, au nom d'un Sud exaspéré (Cf. article «Les lâches», dans Leaders du 8 octobre) :

«Vous avez, certes, écrit-il, la capacité matérielle de détruire. Nous ne nous résignons pas à la loi de la force. Vous savez que vous êtes incapables de détruire en nos âmes l'amour de la liberté ni le sens de la dignité. Le Sud vous a déjà fait savoir qu'il a cessé d'admettre l'hypocrisie. Vous n'êtes pas dignes d'être nos partenaires. Le 7 octobre, vous avez fini par tomber le masque.»

Ahmed Ounaïes rappelle aussi dans son article que «le ministre des Affaires étrangères du Luxembourg, Jean Asselborn, déclarait au quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*, daté du 17 janvier 2018, que les pays membres de l'Union européenne devaient accomplir ce pas [la reconnaissance de l'Etat palestinien]», ajoutant que «le Luxembourg n'était pas seul dans cette disposition, étant assuré de l'accord de la Belgique, de l'Irlande et de la Slovaquie, pourvu que la France ouvre la voie. Dès lors, la dérobade confine au déni.»

Monsieur le Président,

6. La France, boussole du monde

Seul le positionnement de la France nous intéresse. Nous savons et le regrettons que l'Oncle Sam n'a rien perdu de ses réflexes impérialistes et belliqueux ; nous savons à quoi nous en tenir relativement au Royaume-Uni, par qui sont arrivés tous les malheurs de l'Orient, en général, et de la Palestine, en particulier ; nous savons que l'Allemagne, parce que condamnée à mille ans de repentir, est obligée de tremper ses mains dans le sang des enfants de Gaza, en y envoyant ses drones meurtriers ; nous savons que l'Italie post-Craxi, post-Andreotti cherchait une occasion pour professer son allégeance. Rome, comblée, projette l'étoile de David sur un monument datant de sa glorieuse antiquité : l'Arc de Titus, non loin du Colisée. Les Arabes s'attendent à tout cela et ne s'en étonnent guère. Mais à voir la Tour Eiffel illuminée aux couleurs israéliennes, ils n'en reviennent pas. Jusqu'au matin du 7 octobre, la France était la boussole du monde.

Monsieur le Président,

7. L'intégrisme se frotte les mains

La FRANCOPHONIE, cet autre hellénisme auquel nous avons adhéré, est en train de s'effiloche en Afrique et au Maghreb. Une aubaine pour l'intégrisme. Il se frotte déjà les mains. *«Il n'y a pas de marche en avant plus difficile que le retour à la raison»*, écrivait Bertolt Brecht. Nous espérons encore en un énergique sursaut de la France gaullienne. Les néoconservateurs américains avaient naïvement cru qu'en poussant les régimes arabes à la «normalisation», Israël parviendrait à liquider la cause palestinienne, au sens mafieux du terme. Cinq pays arabes ont «normalisé». Leurs populations respectives ne les ont point suivis.

Monsieur le Président,

8. Une voix d'outre-tombe

En guise de conclusion, je citerai quelques vers de Mahmoud Darwich, avant que M. Gérald Darmanin n'interdise aux libraires et aux bibliothèques françaises de véhiculer son œuvre :

La terre nous est étroite.

Elle nous accule dans le dernier défilé et nous nous dévêtons de nos membres pour passer.

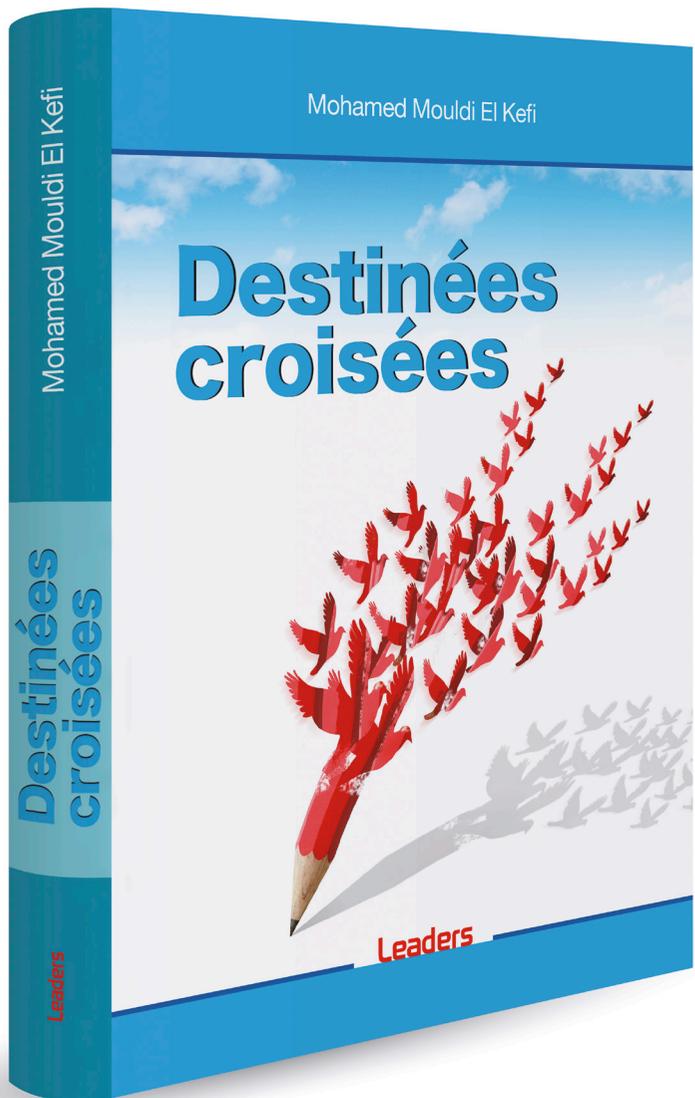
[...] Ici nous mourrons. Ici, dans le dernier défilé.

Ici ou ici, et un olivier montera de notre sang⁽²⁾.

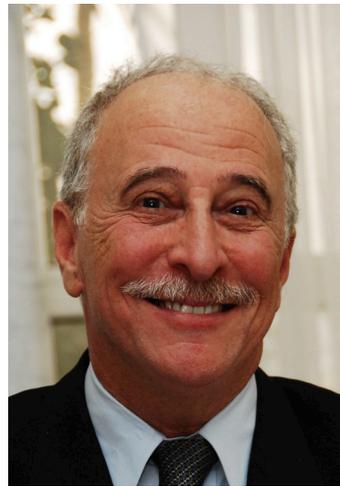
A.K.

(2) Mahmoud Darwich, *La terre nous est étroite*, Poésie/Gallimard, 2000, p. 215.

VIENT DE PARAÎTRE



Destinées croisées



Mohamed Mouldi El Kefi

Volume : 204 pages • Format : 15 x 21 cm

Bon de commande

Nombre d'exemplaires x 25 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn

Agil

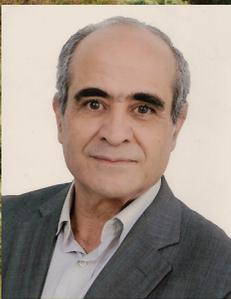
عجیل تتعدى
للطاقات المتجددة

Energy

طاقاتنا تتجدد



Nos oliviers, un précieux patrimoine en danger



• Par Ridha Bergaoui

Cette année, la récolte des olives n'est pas finalement aussi mauvaise qu'on l'avait prévu suite à la rareté de la pluie et à la sécheresse qui dure depuis plus de quatre ans. L'objectif est d'atteindre 200 000 tonnes d'huile (soit environ 1 million de tonnes d'olives) contre seulement 180 000 t l'année dernière. La plus grande partie, soit 60%, provient du Centre et du Sud du pays. Kairouan et Sidi Bouzid représentent à eux seuls 32% de la production nationale.





Selon le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche (Marhp), les campagnes nationales de lutte contre les ravageurs et les maladies de l'olivier sont à l'origine de l'amélioration de la production observée cette année. L'irrigation d'appoint, effectuée par les agriculteurs pour remédier au manque de pluie, et l'entrée en production de nouvelles plantations sont probablement également responsables de cette performance, sachant que 55 % de la récolte est issu du secteur irrigué.

La superficie occupée par l'olivier est estimée à 2 millions d'ha (soit 40% de la surface agricole utile) et 107 millions de pieds (plus de 300 000 exploitations). La production avait atteint, en 2021-2022, 240 000 tonnes dont 80% de la qualité extravierge. Les exportations ont atteint 208 000 tonnes dont

seulement 13% conditionnées, le reste en vrac. L'huile biologique représente 25% des exportations. Le prix moyen à l'export est de 11,940 dinars/kg (11,720 DT/kg pour le vrac et 16,690 DT/kg pour le conditionné). Parmi les pays importateurs de l'huile tunisienne figurent l'Espagne (58,5%), l'Italie (24,4%), les États-Unis d'Amérique et le Canada. La moyenne de la production des dernières années se situe à 192 000 tonnes, avec des variations très importantes en rapport avec les fluctuations de la pluviométrie d'une part et la tendance de l'olivier à la saisonnalité et l'alternation de la production d'autre part.

Prix de l'huile et exportation

Le prix de vente de l'huile d'olive dépend essentiellement de la conjoncture économique internationale du marché de l'huile d'olive. Il est marqué cette année

Objectif 2023

1 million
de tonnes
d'olives

200 000
tonnes
d'huile



par une forte baisse de la production suite à la sécheresse, surtout en Espagne, le plus gros producteur d'huile d'olive (plus de 1 million de tonnes en année moyenne). Mais aussi, une demande internationale de plus en plus

importante en raison d'une sensibilisation des consommateurs aux bienfaits de l'huile d'olive et un manque de réserves d'huile des années précédentes. Ces facteurs vont induire une augmentation sensible du prix de

l'huile d'olive par rapport à l'année dernière.

Ces prix élevés de l'huile d'olive doivent bénéficier aux producteurs dont les charges, particulièrement de la cueillette et de la trituration,

Une immense richesse



Lolivier est certainement l'arbre emblématique de la Méditerranée par excellence. Il l'est encore plus pour la Tunisie pour sa place exceptionnelle tant dans le temps que dans l'espace, sur les plans

historique, civilisationnel, économique, social, gastronomique...

Introduit par les Phéniciens, il y a plus de 3 000 ans, l'olivier, avec le temps, s'est installé partout, du nord au sud du pays, pour faire de la Tunisie une

immense oliveraie. L'olivier est un arbre protégé dont l'arrachage est interdit sauf exception soumise à autorisation des autorités.

L'olivier est un arbre plus que centenaire, il ne meurt presque jamais. Avec l'âge, il produit des rejets et se régénère tout seul. Il semble que l'un des plus vieux oliviers en Tunisie, et probablement dans le monde, se trouve près d'El Haouaria. Cet arbre aux dimensions impressionnantes serait âgé de plus de 2 500 ans et produit encore.

L'huile d'olive, un produit noble et rare

L'huile d'olive est un produit naturel noble. Contrairement aux autres huiles végétales qui sont généralement obtenues par raffinage, après un long procédé de traitement chimique et physique et à la chaleur, nécessaires pour purifier, désodoriser, décolorer, filtrer, neutraliser, éliminer les éléments indésirables..., l'huile d'olive est obtenue à froid, par simple pression ou centrifugation sans aucun ajout et sans autre traitement. L'huile d'olive est un produit naturel, sain, plein de nutriments et de bienfaits pour notre santé. C'est un produit qui jouit d'une belle image associée à la diète méditerranéenne dont les bénéfices pour la prévention des problèmes cardiovasculaires, contre le diabète et l'obésité ont été scientifiquement démontrés à plusieurs reprises.

La consommation mondiale d'huile d'olive est faible (3,215 Mt /an), comparée à la consommation des autres huiles (75



deviennent de plus en plus importantes, surtout que la plupart de nos oliveraies sont exploitées d'une façon traditionnelle. C'est aussi un facteur déterminant dans l'extension de la culture de l'olivier et les efforts de l'agriculteur de

maintenir ses oliviers en bon état malgré les conditions de sécheresse difficiles.

Aligner le prix local de l'huile sur le prix à l'export pourrait paraître pénalisant pour le consommateur

tunisien. Le consommateur européen bénéficie en effet d'un pouvoir d'achat beaucoup plus important. Le faible taux de change du dinar face aux devises étrangères représente également un facteur biaisant. Le consommateur tunisien

Mt pour l'huile de palme, 62 Mt pour l'huile de soja, 29 Mt pour l'huile de colza, 20 Mt pour l'huile de tournesol). Elle est essentiellement limitée aux pays producteurs du bassin méditerranéen.

L'huile d'olive est le produit phare de la Tunisie. Ces dernières années, de nombreuses huiles conditionnées ont été primées et honorées lors des manifestations, concours et foires internationales. Le patrimoine tunisien est riche de nombreuses variétés adaptées aux différentes régions géographiques et aux conditions pluviométriques. Parmi ces variétés on peut citer : le Chetoui (cultivé surtout au Nord), le Chemlali (pour le Centre), Ouslati, Gerboui, Zalmati,

Zarrazi... L'Institut de l'olivier mène de nombreux travaux de recherche pour la promotion et le développement de l'oléiculture dont de nombreux travaux de sélection et d'introduction de nouvelles variétés productives (quantité et qualité de l'huile) et résistantes.

De nouvelles variétés d'origine espagnole ont été introduites pour la culture hyper-intensive de l'olivier en irrigué comme l'Arbéquina, l'Arbosina et la Koreneiki dont la densité de culture peut aller jusqu'à 3 000 pieds/ha.

L'olivier résiste relativement bien à la sécheresse. Son système racinaire descend jusqu' à 1,5 mètre de

profondeur et s'étale horizontalement pour explorer une surface considérable du sol. Ses racines permettent d'exercer une force de succion très importante, capable d'absorber de l'eau fortement lié au sol. En cas de sécheresse, l'olivier ralentit sa croissance et son activité, ferme ses stomates et arrête toute évaporation. L'arbre fructifie peu, laisse tomber ses fruits pour rester en vie. Cette résistance a cependant ses limites et en cas de sécheresse prolongée, l'olivier se dessèche et finit par mourir.

En période de stress hydrique, l'olivier a besoin d'attention et de soin. Un apport minimal d'eau est nécessaire pour éviter l'assèchement de l'arbre et sa mort. Tailler sévèrement les oliviers, labours et croisements pour combattre les mauvaises herbes (surtout le chiendent, très résistant) et détruire les fissures dans le sol pouvant accélérer l'évaporation de l'eau, apporter du fumier... sont autant de pratiques recommandées pour aider l'olivier à résister.

La sécheresse, qui persiste depuis plus de cinq ans, a eu des effets néfastes sur les réserves en eau, l'agriculture en général, l'olivier et la production d'olives d'une façon particulière, surtout que d'une part la plus grande partie de nos oliveraies (75 % des oliviers environ) se trouve au Centre et au Sud du pays, sévèrement touchés par la sécheresse et que, d'autre part, l'olivier est essentiellement cultivé en sec. **U**

R.B.







risque de se retrouver, en plus de la pénurie de nombreux produits (huile de soja subventionnée, lait, semoule, café, sucre, riz...), privé d'huile d'olive et de ses bienfaits, contraint de se contenter de l'huile de soja de beaucoup moins bonne qualité. L'Office national de l'huile, afin d'éviter la spéculation, doit réserver une bonne quantité d'huile pour le marché local promouvoir des actions de vente directe aux consommateurs à des prix raisonnables.

Par ailleurs, de nombreuses voix s'élèvent pour appeler à revoir la politique nationale en matière d'huiles végétales et demandent de privilégier le marché local, tout en réservant à l'huile d'olive la subvention destinée à l'huile de soja. Il faut reconnaître que dans le contexte actuel, l'exportation de l'huile d'olive est la principale source de devises pour le pays, et il est difficile de s'en passer. Cette exportation est indispensable pour l'équilibre de la balance commerciale. Selon l'Office national de l'huile (ONH), du 1er novembre 2022 au 31

août 2023, l'exportation de l'huile d'olive a généré près de 3 000 millions de dinars.

Aussi, le secteur de l'olivier occupe plus de 1 million de personnes qui interviennent au niveau de l'entretien des oliveraies, la cueillette et la trituration des graines.

Beaucoup a été fait pour moderniser la filière oléicole, l'encourager et la promouvoir. L'olivier souffre et les dégâts sont déjà très importants. On attend désespérément la pluie qui tarde à venir, la sécheresse et la chaleur ne sont nullement pressées de partir. Ce n'est pas uniquement l'olivier qui est menacé mais tout l'écosystème (agriculteurs, huileries, commerçants, ouvriers...). Arroser un peu pour sauver ce qui reste semble raisonnable, mais d'où apporter l'eau nécessaire, alors que les barrages et les nappes sont à sec et que la pluie tarde à venir ? La désalinisation des eaux saumâtres et de l'eau de mer, tout en faisant appel à l'énergie solaire semble notre seul salut. ■

R.B.

De grands défis à relever

La culture de l'olivier est exposée à de nombreux défis. Nous citons ici, sans être exhaustif, quelques contraintes:

1 • Sécheresse, chaleur et canicule suite au réchauffement climatique. Par ailleurs, les hivers doux empêchent la vernalisation de l'olivier et la floraison.

2 • Faible productivité par arbre. Si on compte une production de 1 million de tonnes d'olives pour 109 millions de pieds, la productivité serait d'à peine 10 kg/arbre. Ramenée à la superficie, la productivité serait à peine de 500 kg d'olives par ha. A titre de comparaison, l'Espagne fait de 2 100 à 2 600 kg/ha. L'augmentation de la production d'olives provient plutôt de l'extension des superficies plantées que d'une amélioration de la productivité.

3 • Conduite et cueillette traditionnelles, surtout que plus de 80% des exploitations sont de petite taille, en plus d'un morcellement des exploitations qui ne cessent de s'accélérer avec l'héritage et les successions. Par ailleurs, l'olivier est réputé arbre rustique qui n'a pas besoin d'une technicité particulière et dont la productivité dépend essentiellement de la pluviométrie. En réalité, pour avoir une bonne productivité et de qualité, l'olivier doit être traité d'une façon rationnelle depuis la plantation, la taille, la fertilisation jusqu'à la récolte, le transport et la trituration des olives.

Pour rester compétitif

Afin de rester compétitif et de garder notre position de leader sur le marché mondial, nous donnons ci-dessous quelques pistes d'amélioration :



- Moderniser nos oliveraies et améliorer la productivité par le rajeunissement des plantations, l'irrigation si possible des oliviers, l'introduction de variétés productives, donnant une huile de qualité et résistant aux maladies et au stress thermique ;
- Assurer l'encadrement, la sensibilisation et la formation des agriculteurs pour une conduite rationnelle de la culture et de la récolte ;
- Accorder de l'attention à la qualité de l'huile. De la qualité des olives dépend en grande partie la qualité de l'huile. Une attention particulière doit être portée aux fruits depuis la récolte jusqu'à la transformation ;
- Mieux valoriser notre huile. Celle-ci est essentiellement exportée en vrac, surtout vers l'Espagne et l'Italie où elle est conditionnée, commercialisée et exportée sous des marques étrangères. Le taux de l'huile conditionnée n'est que de 10 à 15%. Il faut améliorer rapidement le pourcentage du conditionné. Par ailleurs, il est possible d'augmenter le taux d'huile biologique, vendue plus chère et de plus en plus recherchée par le consommateur. Augmenter la part des huiles

labellisées, d'appellation contrôlée et d'origine géographique qui garantissent pour le consommateur la traçabilité du produit et sa qualité ;

- Le développement de la cueillette mécanique pour pallier le manque de main-d'œuvre et l'étalement de la période de cueillette ;
- Continuer à conquérir de nouveaux marchés en Amérique et en Asie ;
- Mieux valoriser les sous-produits (bois de taille, margines, grignons...) tout en évitant la pollution de l'environnement ;
- Constituer un stock stratégique régulateur pour remédier à la baisse de production suite au manque de pluie ou à la saisonnalité de l'olivier et répondre à la demande du marché ;
- L'olivier, les huileries et tout ce qui gravite autour représentent un produit touristique par excellence qui peut être mieux exploité pour attirer plus de touristes (circuits touristiques, musées, visites, démonstrations, expositions, séances de dégustation...) et faire mieux connaître l'huile tunisienne. ■



Huile d'olive Prix en hausse, mixage à envisager ?



Les huileries ont commencé à rouvrir dès mi-octobre dernier dans de nombreuses régions, accueillant les olives de variétés précoces. La récolte s'annonce bonne, malgré la forte sécheresse, et serait quasiment la même que celle de l'année précédente, qui était de 180 000 tonnes, avec l'espoir de la voir atteindre les 200 000 tonnes. «*Tout dépendra de la pluviométrie au cours des semaines à venir, explique à Leaders Abdelaziz Makhloufi, qui s'est distingué à la tête de la CHO, qu'il a portée à un haut niveau international avec ses marques, notamment Terra Delyssa. «Le prix de vente en Tunisie risque cependant de s'inscrire à la hausse. Il n'est pas exclu, estime-t-il, que le litre d'huile d'olive se négocie entre 22 et 25 D, pour finir sur les rayons des supermarchés à 30 D.»*

«*A l'étranger, le marché peut réserver des surprises, prévient Makhloufi, bien qu'un équilibre se dessine entre l'offre et la demande au début de la saison. La forte sécheresse en Espagne a affecté la récolte qui s'est réduite à 700 000 tonnes dans le premier pays producteur mondial d'huile d'olive, et impacté les prix qui demeurent fluctuants. L'huile d'olive tunisienne se négocie à l'export à 8 euros en moyenne. Celle de l'Espagne pourrait atteindre les 8.3 euros, voire 8.5 euros. En tenant compte des coûts de conditionnement et de distribution, elle pourrait être en rayon à 12 euros le litre.»*

Consommation en baisse

«*En Tunisie, explique Abdelaziz Makhloufi, la hausse continue des prix a pesé de tout son poids sur les quantités consommées. C'est ainsi qu'elles sont passées de 40 000 tonnes il y a quelques années à près*



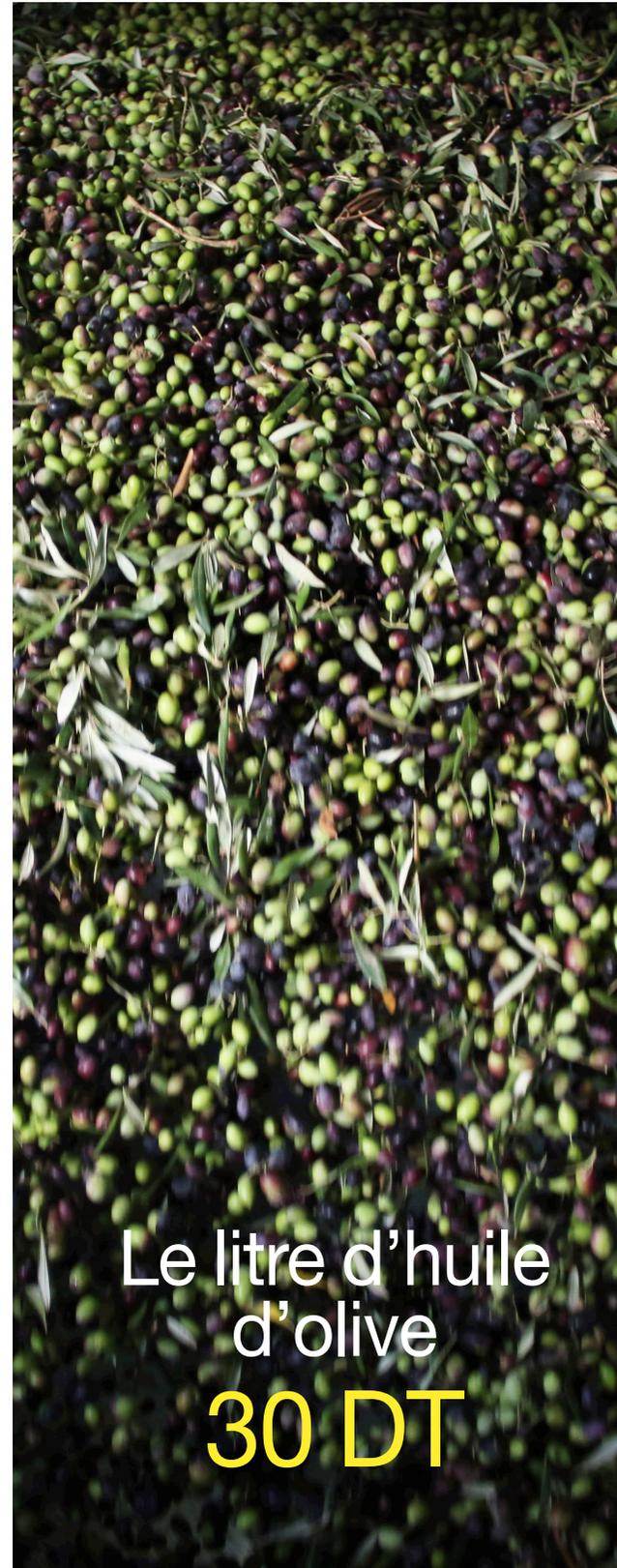
de 25 000 tonnes seulement actuellement.»

L'analyse de la structure des coûts de production fait apparaître une forte augmentation des frais de culture (labourage, taille, irrigation, etc.) de cueillette, de transport, d'extraction, de conditionnement, de main-d'œuvre en général et autres. La rentabilité devient difficile à assurer, surtout avec la saisonnalité et la sécheresse. Toute la chaîne s'en trouve pénalisée, et c'est le consommateur tunisien qui en payera le prix. Plusieurs solutions sont envisageables. Parmi elle figure le mixage de l'huile d'olive avec de l'huile de tournesol à raison de 50-50 %.

Une voie prometteuse

L'exportation permet cependant de générer des recettes précieuses en devises. Elles seraient de l'ordre de 4 milliards de dinars. Des champions nationaux dans ce domaine sont nés et ont pu occuper des positions

significatives à l'étranger. Abdelaziz Makhloufi a été parmi les précurseurs. Grâce à une stratégie visionnaire et une grande détermination, la CHO a su s'implanter en Europe, aux Etats-Unis d'Amérique, en Russie et dans de nombreux pays. Lancement d'une marque d'excellence Terra Delyssa, innovation dans le design des bouteilles, participation assidue à de nombreux salons spécialisés, référencement dans les réseaux de distribution, merchandising et animation dans les points de vente et interaction avec le consommateur, l'effort est continu. La réussite est récompensée par de prestigieux prix internationaux dont celui du Conseil oléicole international. D'autres marques tunisiennes s'essaient de leur côté à cet exercice bien difficile et parviennent à s'imposer. Alors que la quasi-totalité des exportations tunisiennes d'huile d'olive étaient en vrac, la part de l'huile conditionnée ne cesse de s'élargir, rapportant une valeur ajoutée croissante. Elle trace une voie d'avenir prometteuse.■



Le litre d'huile
d'olive
30 DT

La Banque mondiale et le FMI sur la sellette



Obsolète, l'architecture des institutions financières issues des accords de Bretton Woods (1944) est vivement remise en cause. Ni le Fonds monétaire international (FMI) ni la Banque mondiale ne répondent aujourd'hui aux aspirations des pays devant bénéficier de leur concours. La gouvernance (notamment les sièges aux conseils d'administration), les choix stratégiques, les délais et conditions de remboursement des crédits, et des procédures opérationnelles sont à revoir. Certains pays exigent une période de grâce et des conditions préférentielles en cas de catastrophes naturelles et de pandémies.

La Tunisie en première ligne

La Tunisie a porté, de son côté, la question devant l'Assemblée générale de l'ONU, lors de sa 78e session tenue à New York en septembre dernier. Par la voix de son ministre des Affaires étrangères, de l'Émigration et des Tunisiens à l'étranger, elle a déclaré : « Nous devons reconnaître qu'il s'est avéré clair que le système financier international mis en place à la suite de la Seconde Guerre mondiale a échoué à constituer un

réseau mondial d'assurance, et à garantir un financement préférentiel et durable en faveur des pays émergents et ceux les moins développés. Bien au contraire, ce système vient faire défaut et contribue à approfondir le gap entre pays développés et pays émergents. Ceux-ci se trouvent aujourd'hui face à des choix difficiles entre consacrer la plupart de leurs revenus au remboursement de la dette et de ses services et la couverture des besoins vitaux de leurs peuples. C'est pourquoi, nous appelons à introduire des réformes

essentielles sur le système financier international et à changer sa gouvernance, en plaçant cela en priorité absolue afin de dépasser les défaillances et les différences actuelles et fonder un système efficace qui investit dans le développement durable et les générations futures.»

Débats à Marrakech

Les Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI qui se sont tenues à Marrakech du 9 au 15 octobre dernier ont été l'occasion de larges débats croisés, sans pour autant aboutir à des conclusions concrètes. En interne, au sein de ces deux institutions, une réflexion est menée en vue de concevoir de nouvelles approches. D'ores et déjà, le président de la Banque mondiale a livré les grandes lignes d'une nouvelle vision intitulée «*Pour un monde sans pauvreté sur une planète vivable.*»

Il reconnaît que tout retard du développement compromet directement le développement lui-même, et appelle à mobiliser les ressources nécessaires pour appréhender un monde différent. Le président de la Banque mondiale déclare : «*Nous avons besoin de l'envergure, des ressources et de l'ingéniosité du secteur privé. «Rien ne me remplit autant d'espoir que notre capacité à travailler ensemble, motivés par un objectif commun.»*

FMI : agir sur cinq fronts

Pour sa part, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a multiplié les déclarations en vue de favoriser une mission plus appropriée du Fonds. S'agissant de la région Afrique du Nord-Moyen-Orient (Mena), elle a lancé un appel à l'action pour une croissance inclusive, fondée sur cinq piliers. Il s'agit de :

Favoriser un secteur privé dynamique. Pour développer le secteur privé de la région, il faudra éliminer les nombreux obstacles qui empêchent les nouvelles entreprises de pénétrer les marchés et les petites entreprises et start-up existantes de prendre de l'ampleur. Dans ce contexte, l'égalisation des conditions de concurrence entre les entreprises publiques et privées est une priorité essentielle pour la région. La réforme des réglementations gouvernementales pesantes, le renforcement de l'inclusion financière et, plus généralement, la promotion de la bonne gouvernance peuvent améliorer de manière



significative la croissance économique dans la région Mena. L'accélération de la numérisation et l'investissement dans les nouvelles technologies permettront d'atteindre bon nombre de ces objectifs.

Refondre les systèmes de protection sociale. Garantir aux citoyens un accès plus égal aux services de base - tels que la santé, l'éducation et l'assurance sociale - grâce à une assistance sociale plus efficace, plus rentable et mieux ciblée qui permettra aux plus démunis de voir leurs moyens de subsistance s'améliorer de manière visible.

Offrir des opportunités aux jeunes. Il faudra pour cela réorganiser les systèmes d'éducation et de formation pour remédier à l'inadéquation des compétences et faire en sorte que les 100 millions de jeunes qui atteindront l'âge de travailler au cours des dix prochaines années possèdent les compétences recherchées par les employeurs du XXIe siècle. Un meilleur accès au financement favorisera l'esprit d'entreprise et soutiendra l'innovation et la création.

Éliminer les obstacles à la participation des femmes à la vie économique. De nombreuses économies de la région Mena ont en commun une réserve relativement importante de jeunes femmes très instruites qui ne parviennent pas à participer de manière effective aux marchés du travail formels. La région ne peut se permettre de continuer à sous-utiliser ce capital humain. Doubler le taux de participation des femmes au marché du travail au cours des 15 prochaines années peut améliorer la production potentielle d'un pays comme le Maroc d'environ 3 %.

Faire de l'investissement vert un moteur de croissance et de création d'emplois. Les stratégies d'adaptation permettraient non seulement de stimuler la croissance, mais aussi d'améliorer l'inclusion, car ce sont les plus vulnérables qui bénéficient le plus de la réduction de l'exposition aux événements catastrophiques. La transition vers les sources d'énergie renouvelables n'est pas seulement nécessaire pour des raisons de durabilité, elle pourrait aussi être un puissant moteur de croissance et de création d'emplois.

La stabilité macroéconomique sera un fondement essentiel du changement transformateur. Les niveaux élevés de la dette publique dans un certain nombre d'économies de la région Mena les rendent vulnérables aux chocs futurs. La reconstitution des réserves budgétaires peut nécessiter une refonte des systèmes fiscaux afin d'élargir les assiettes fiscales, d'améliorer la progressivité de l'impôt et de réduire les distorsions qui conduisent à l'informalité. ■



• Pr Zahra Marrakchi

Allaitement maternel et travail **Oui, c'est possible!**



L'allaitement maternel (AM) constitue la référence pour l'alimentation du nourrisson pendant les premiers mois de la vie et a de nombreux effets bénéfiques aussi bien sur la santé de l'enfant que sur celle de l'adulte qu'il sera et sur celle de sa mère.

Les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Unicef sur l'AM sont les suivantes :

- Initier l'allaitement dans l'heure qui suit la naissance
- Pratiquer l'AM exclusif pendant les six premiers mois et continuer à allaiter pendant deux ans et même au-delà, tout en démarrant dès l'âge de six mois une alimentation complémentaire adaptée et appropriée à l'âge.

Durant les dernières décennies, la prévalence de l'AM en Tunisie a enregistré un déclin progressif au fil des années avec une tendance à substituer le lait maternel par du lait artificiel.

Si les taux d'allaitement maternel exclusif à 6 mois dans le monde sont passés de 36% en 2011 à 48% en 2023, le taux en Tunisie passant de 8,5% en 2012 à 13,5% en 2018, reste parmi les plus bas (le taux de 2023 est en attente d'une communication officielle et semble être aux alentours de 17%). Plusieurs pays ont déjà atteint la cible de 50% pour 2025 fixée par l'assemblée mondiale de la santé. En Tunisie, nous en sommes encore très loin malgré une petite progression louable durant les dernières années.



1 Bébé sur 10 allaité au sein jusqu'à 6 Mois

Plusieurs facteurs aussi importants les uns que les autres sont pointés, et qui contribuent à installer des pratiques négatives en lien avec l'allaitement naturel. Parmi eux, figure la reprise de l'activité professionnelle de la

femme, sachant que les femmes actives occupées en Tunisie représentent 28,6% de la population active occupée (INS, 2014).

Une enquête qualitative datant de 2005 avait montré que la reprise de l'activité professionnelle est un facteur déterminant dans l'abandon total de l'allaitement maternel avant 3 mois (MSP/UNICEF. L'allaitement maternel, réflexion générale, pistes de promotion. Etude qualitative réalisée par l'Institut El Amouri, décembre 2005).

L'allaitement n'est pas toujours possible avec les conditions actuelles du travail, pour de nombreuses raisons ; parmi elles :

- Une durée courte du congé de maternité accordé avec 100% de salaire
- La quasi-inexistence de conditions propices à l'allaitement sur les lieux de travail

En effet :

Pour le congé de maternité rémunéré

Le cadre législatif en Tunisie accorde un congé de maternité rémunéré pour les fonctionnaires du secteur public de 8 semaines après la date de l'accouchement (Loi n°83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif) et de 4 semaines pour les femmes travaillant dans le secteur privé pouvant être prorogé deux fois d'une période de 15 jours sur justification des certificats médicaux (Article 64 du Code du travail, 2012). Ces mesures législatives ne couvrent pas les femmes travaillant dans le secteur informel ou titulaires d'un contrat temporaire.

La durée des congés de maternité dans le monde est variable d'un pays à l'autre mais généralement plus prolongée dans les pays développés, pouvant aller jusqu'à 56 semaines en Suède. Dans les pays du Maghreb, la situation est plus favorable au Maroc (14 semaines) et en Algérie (98 jours) qu'en Tunisie.

La Tunisie fait partie du groupe des pays qui ont le congé de maternité le plus court au monde (inférieur à 12 semaines). Ces pays représentent 15% des pays examinés par le rapport du Bureau international du travail (27/185).

Pour les conditions propices à l'allaitement sur les lieux de travail

Malgré l'existence de textes législatifs (Loi n°96-62 du 15 juillet 1996) stipulant l'obligation pour l'employeur d'aménager une chambre spéciale d'allaitement dans tout établissement comptant un effectif d'au moins cinquante femmes, il est malheureux de constater la quasi-inexistence de salle d'allaitement sur les lieux de travail, l'absence de mesures et de dispositions pour venir en aide aux familles et aux femmes allaitantes à la reprise du travail après le congé de maternité.

Aujourd'hui, beaucoup de mères sont partagées : si elles restent avec leur bébé pour favoriser la poursuite de l'allaitement maternel, ce sera souvent au détriment des revenus du foyer, de son droit au travail et de son indépendance économique.

La plupart des mères décident de reprendre le travail malgré leur questionnement : "Comment vais-je pouvoir concilier l'allaitement avec la reprise du travail ?", "Dois-je continuer à allaiter ?", "Dans quelles conditions vais-je pouvoir exprimer

et conserver mon lait ?", "Comment vais-je pouvoir donner mon lait à qui gardera mon bébé ?" ... et en l'absence d'un environnement favorable et d'un véritable soutien, elles finissent par abandonner l'allaitement avec toutes

les conséquences que l'on connaît passant par les répercussions sur sa santé et sur celle de son enfant, sur son épanouissement au travail... Quelles sont les actions à mettre en place en Tunisie pour améliorer la

situation de l'allaitement à la reprise du travail à la lumière des recommandations du Collectif mondial pour l'allaitement maternel ?

- Réviser la loi 83-112 du 12 décembre 1983 en vue d'une prolongation du

Une célébration attractive

La campagne mondiale sera forte. En rappel avec le thème annoncé en 2015 "Allaitement et travail", cette année encore, l'Alliance mondiale pour l'allaitement maternel (World Alliance for Breastfeeding Action, WABA) a fixé le thème de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel sur l'allaitement et le retour au travail avec pour slogan : "Permettre l'allaitement maternel, changer les choses pour les parents qui travaillent".



En Tunisie, la célébration de la Semaine mondiale est fixée du 1er au 7 novembre de chaque année. Dans son édition de 2023, la société civile se mobilise pour mener une campagne de sensibilisation sur le thème "Concilier l'allaitement et le travail". Le slogan de la campagne tunisienne pour 2023 est :

حليب الأم هو الكل في الكل
رضع واخدم ، معاك الناس الكل

Les objectifs de la campagne sont :

- Stimuler la prise de conscience par tous de l'allaitement comme norme pour le développement et la croissance du bébé, comme apport positif sur la santé actuelle et future de l'enfant ainsi que sur la santé de sa mère
- Promouvoir les politiques favorables à la famille afin de permettre l'allaitement maternel en toute circonstance, particulièrement pour les femmes qui travaillent

- Amener les principaux acteurs gouvernementaux et sociaux à s'engager sur des mesures favorables à l'allaitement et le travail des femmes.

La célébration de la Smam s'étalera cette année du 1er au 12 novembre 2023 et comportera un programme riche et varié. Dans ce programme, les 4es Journées nationales d'allaitement seront tenues les 10 et 11 novembre 2023 sous le patronage du ministre de la Santé. A cette occasion, une table ronde sera organisée conjointement par la Direction des soins de santé de base (Dssb) et l'association HANEN pour la promotion de l'allaitement maternel ; elle sera dédiée à la thématique « Allaitement et travail » avec la participation de nombreux représentants gouvernementaux et des partenaires sociaux. Les différentes parties seront amenées à s'engager sur des actions à mener pour aboutir à l'adoption de mesures en faveur des femmes qui travaillent et qui ont choisi de poursuivre l'allaitement de leurs bébés.

Par ailleurs, un programme d'actions de sensibilisation à l'AM en milieu de travail sera mené dans de nombreuses entreprises et structures publiques et privées. Les manifestations seront clôturées le dimanche 12 novembre 2023 par un évènement sportif convivial de sensibilisation grand public "Go & Run for Breastfeeding".



congé de maternité afin d'adapter la législation tunisienne aux standards internationaux, notamment la Convention 183 sur la protection de la maternité de l'Organisation internationale du travail (OIT) et sa



recommandation 191 stipulant un congé de maternité rémunéré d'une durée de dix-huit semaines, et de préférence plus de 6 mois. Ce congé de maternité payé devrait pouvoir se faire avec une contribution mixte: Etat et employeurs. L'Etat tunisien devrait s'impliquer davantage dans le financement des prestations liées à la maternité. Dans les pays développés, les gouvernements sont plus impliqués alors que dans les pays en voie de développement, l'employeur est tenu seul responsable, ce qui crée des réticences et des blocages, sans parler des discriminations et des effets négatifs sur l'égalité et la justice liée au genre face au droit des femmes au travail.

Rappelons, à ce titre, le projet louable présenté par le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées (Mffepa) pour un nouveau congé de maternité de 14 semaines dans les secteurs public et privé, le tout 100% salaire avec contribution mixte : Etat et employeurs. Il porte également sur l'attribution d'un congé de paternité de 15 jours contre deux jours seulement actuellement et propose, en outre, de faire bénéficier la mère d'une heure d'allaitement pendant 12 mois dans les secteurs public et privé.

Ce projet adopté au Conseil des ministres en mars 2021 n'a pas encore abouti.

- Veiller à l'application de la Loi n°96-62 du 15 juillet 1996 qui stipule qu'une chambre spéciale d'allaitement doit être aménagée dans tout établissement occupant au moins cinquante femmes avec mise en place d'un environnement propice pour l'extraction et la conservation du lait sur les lieux de travail où les normes d'hygiène sont respectées.

- Inciter les employeurs à adopter une politique favorable à la responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour protéger et soutenir les mères qui souhaitent poursuivre leur allaitement à la reprise du travail par l'aménagement de crèches/garderies d'un coût abordable au sein des entreprises ou à proximité, une flexibilité sur les horaires de travail, un encouragement au télétravail...

- Réviser la circulaire du 10 septembre 1992 relative à l'heure de l'allaitement à ce qu'il soit accordé aux employées allaitantes des pauses-allaitement rémunérées d'une demi-heure au moins pour chaque tranche horaire de trois heures de travail afin qu'elles puissent allaiter et/ou extraire leur lait sur les lieux de travail.

- Veiller à unifier les dispositions réglementaires (congés de maternité rémunérés, chambre spéciale d'allaitement et pauses allaitement) dans les secteurs public et privé.

- Mobiliser tous les acteurs concernés pour permettre aux femmes allaitantes de concilier l'allaitement et le travail en :

- Informant le grand public et les institutions sur les bénéfices de l'allaitement maternel et de la législation relative à l'allaitement au travail.

- Impliquant les médecins du travail, les représentants du personnel, les syndicats, les comités d'entreprises, les CSE ... dans la protection du droit à l'allaitement dans le milieu du travail.

- Garantissant le soutien du projet parental d'allaitement par les professionnels de la petite enfance quel que soit le mode de garde. ■

Z.M

Membre fondateur et Présidente de l'association HANEN pour la promotion de l'allaitement maternel



The Milkyway

La révolution discrète des vêtements d'allaitement en Tunisie

L'allaitement maternel est un acte naturel et essentiel, mais il peut parfois représenter un défi pour les mères, notamment lorsqu'il s'agit de trouver des vêtements appropriés. En Tunisie, un mouvement discret mais puissant est en train de prendre de l'ampleur. C'est au sein de ce mouvement que The Milkyway a vu le jour.

Une nouvelle ère de confort

The Milkyway a pris le devant de la scène en proposant des collections spécialement conçues pour les mamans allaitantes. Ces vêtements intègrent des fonctionnalités discrètes et pratiques pour faciliter l'allaitement tout en offrant un confort optimal. Finis les compromis entre style et praticité, les vêtements d'allaitement ne sont plus synonymes de coupes larges et informes.

La marque propose un vestiaire intemporel et confortable dans des matières agréables et durables pour accompagner les mamans pendant leur allaitement. Des basiques à messages doux et rigolos, pour allaiter sans compromis ! Des vêtements à porter souvent et pendant longtemps pour allaiter n'importe où, n'importe quand. The Milkyway redéfinit la mode pour les mamans.

Bien plus que des vêtements

Il est une réalité qui touche de nombreuses mamans tunisiennes, trop fréquemment encore, elles se retrouvent isolées lorsqu'elles allaitent. La simple perspective de devoir nourrir leur enfant en public les empêche de sortir. Heureusement, The Milkyway offre une solution élégante à ce défi. Grâce à ses vêtements astucieusement conçus, les mamans peuvent allaiter en toute discrétion et fierté, où qu'elles soient.

Une production responsable

The Milkyway ne se contente pas seulement de répondre aux besoins immédiats des mamans, mais elle adopte également des pratiques durables. La marque tient à produire des vêtements différents, responsables. Respectueux, autant que possible, de la planète et de l'humain.

Ainsi, ce sont de petites séries de chaque modèle qui sont produits afin d'éviter la surproduction et donc le surstock. L'ensemble des matières premières sont

sourcées localement et la fabrication des pièces a été confiée aux meilleurs ateliers tunisiens, offrant les plus belles finitions pour des vêtements de qualité à porter pendant la grossesse et l'allaitement, et même après.

Et, cerise sur le gâteau, les commandes de la marque sont expédiées dans des emballages en kraft recyclé !

Ainsi, les mamans peuvent non seulement se sentir bien dans leurs vêtements, mais aussi contribuer positivement à la préservation de la planète.

Sensibilisation et promotion de l'allaitement

La marque s'est aussi donnée pour mission de protéger le droit d'allaiter et de promouvoir l'allaitement en Tunisie.

Sur ses réseaux sociaux, elle propose des conseils et des encouragements aux mamans allaitantes et à leur entourage. En offrant de la visibilité aux mamans ayant choisi d'allaiter, The Milkyway espère pouvoir aider à la banalisation de l'allaitement dans l'espace public tunisien. Et, secrètement, elle aspire aussi à encourager les mamans ou futures mamans à se lancer dans l'aventure de l'allaitement, dont on ne ressort jamais tout à fait indemne.

Depuis la naissance de la marque, The Milkyway a su s'adapter aux besoins des mamans et des parents en général, en diversifiant sa gamme de produits : coussins d'allaitement, bouillottes sèches, langes, cabas, bananes, bobs et trousse cohabitent joyeusement avec les classiques T-shirts, sweats et autres robes sur la boutique en ligne de la marque.

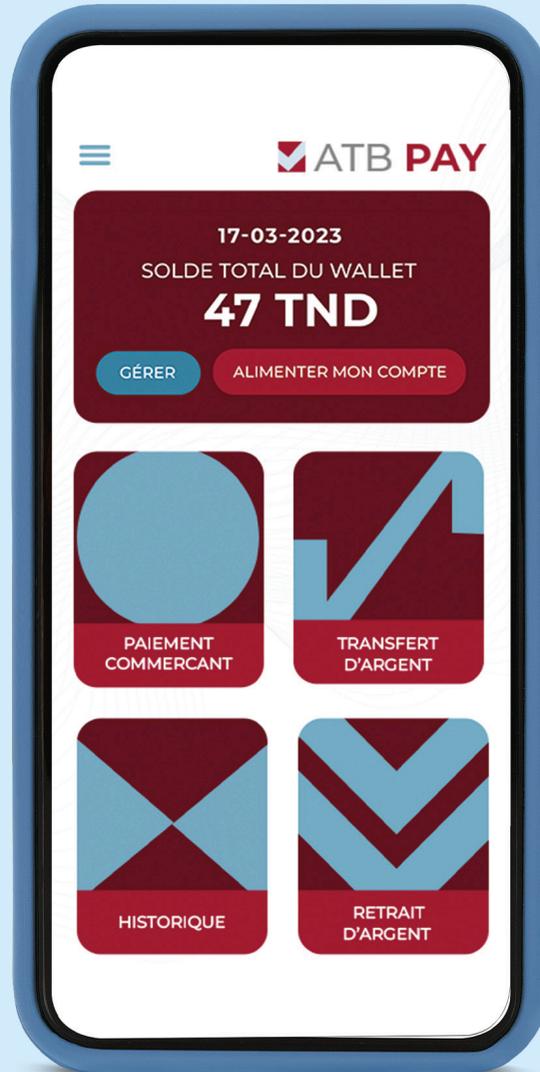
Cette jeune marque tunisienne offre un soutien essentiel aux mamans, les aidant assumer leur choix d'allaiter tout en restant fidèles à leur style personnel, et ouvre la voie à un avenir où le confort et la confiance vont de pair.

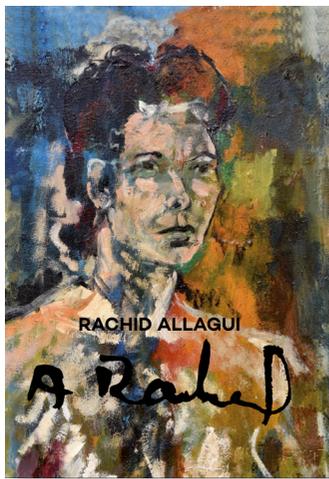
The Milkyway propose ses produits à la vente en ligne sur son site web officiel, accessible à l'adresse www.themilkyway.tn, ainsi que chez certains partenaires sélectionnés. 🇹🇳

ATB PAY

إختاروها التوانسة أفضل خدمة

Mobile Payment لسنة 2023





Rachid Allagui Un si grand peintre, célèbre...et peu connu



© Haythem Bounouh

Pourquoi son œuvre avait-elle échappé, ainsi que son parcours, à notre connaissance ? Rachid Allagui, 86 ans, célèbre dans le monde, très peu connu en Tunisie, installé à Cologne, en Allemagne, depuis 1986, vient nous surprendre. Son œuvre est exposée partout dans le monde. Le magnifique livre d'art que lui consacre Béatrice Dunoyer nous révèle un artiste pluriel et une œuvre si variée, si riche.

L'enfant de Bab El Fella, dans les faubourgs de Tunis, où il est né le 15 juillet 1940, était fasciné depuis ses premières escapades à Bab Alioua par les artisans et peintres italiens qui fabriquaient des charrettes et des calèches. Ce qui l'impressionnait davantage, c'est la décoration des carioles, «avec des fleurs et des motifs géométriques aux multiples formes et couleurs», comme le mentionnera Béatrice Dunoyer. Une passion est alors née en lui, pour ne plus jamais le quitter.

A 15 ans, Rachid Allagui sera alors inscrit en 1955 par son frère aîné Khemaies, qui avait découvert son penchant artistique, à l'École des beaux-arts. Le pli est pris et le diplôme décroché. Avidé de découvrir le monde et de s'imprégner d'autres cultures et expressions artistiques, il partira pour



© Haythem Bounouh

© Haythem Bounouh



© Haythem Bounouh



l'Egypte, puis l'Italie, avant d'aller parcourir l'Europe, en scooter...

Rachid Allagui se posera en 1961 à Paris et s'inscrira à l'École des beaux-arts. La France était alors en plein tumulte de la guerre en Algérie, et le Front de libération nationale algérien était très agissant. Allagui ne cachera pas son engagement en faveur de l'Algérie aux côtés du FLN. Sentant l'étau se resserrer autour de lui à cause de cet engagement, il décidera de s'installer en Allemagne, à Cologne plus précisément. Le hasard d'une hospitalisation le mettra face à son



© Samy Allagui

ange : une infirmière, Brigitte Auener, qui deviendra son épouse. Profitant de ce bonheur, il se consacrera à son art. Son talent sera alors en plein épanouissement.

Rachid Allagui rentrera en Tunisie avec son épouse en 1965. Il sera recruté comme professeur, et donnera alors libre cours à son talent aux multiples facettes. De la création d'affiches à la conception de chars de carnivals et de stands de foires, en passant par la décoration intérieure et le design de meubles, il fera montre d'une expression variée et singulière. La peinture restera cependant son grand art de prédilection.

Comme s'il voulait se donner de nouvelles ailes, Rachid Allagui commencera à réfléchir à sa réinstallation à Cologne. Il finira par s'y résoudre avec son épouse en 1986. De nouveaux horizons s'offrent alors à lui, il bénéficiera d'une bourse de résidence à la Cité



© Serviced S.A



© Haythem Bounouh

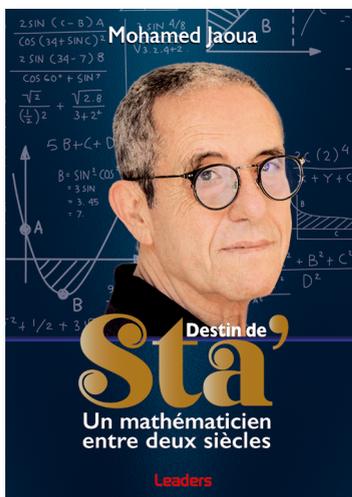
internationale des arts à Paris. Ce qui lui permettra à la fois de mieux connaître de grands peintres, mais aussi d'enrichir ses expressions artistiques. Il voyagera aussi en Europe et visitera de grands musées. Sa décision est prise : de retour à Cologne, il ouvrira en 1990 sa propre galerie d'art en plein centre-ville. Son épouse décèdera en 2006. Le mektoub lui fera rencontrer en 2011 une céramiste originaire de Leipzig, Martina Köpping, qui deviendra sa seconde épouse.

Le parcours personnel de Rachid Allagui est passionnant. Son œuvre est immense. Béatrice Dunoyer a le mérite de nous la révéler. Avec l'appui de la famille du grand artiste, notamment Sami, Ghazi et Mounira, elle nous livre, sur près de 140 pages en français et en anglais, un ouvrage de qualité, soigneusement imprimé (Simpact). Les textes raffinés épousent une illustration bien choisie d'œuvres impressionnantes. On découvre un parcours personnel et artistique surprenant, un talent exceptionnel. Un ouvrage qui fera référence.



© Brigitte Allagui

Lu pour vous



Destin de Sta', un mathématicien entre deux siècles

de Mohamed Jaoua
Editions Leaders, novembre 2023, 396 pages, 40 DT
En librairie et sur www.leadersbooks.com.tn



Mohamed Jaoua Parcours de Sta', illustre mathématicien

« En égrenant le fil d'une déjà longue vie, il m'a bien fallu admettre que mes gènes de Sta' m'ont marqué de leur empreinte. Du plus loin que je me souviens, les mathématiques ont certes toujours été ma passion, elles le sont restées à ce jour. » Mohamed Jaoua ne pouvait mieux introduire ses mémoires qui viennent de paraître sous le titre de *Destin d'un Sta', un mathématicien entre deux siècles*, aux Editions Leaders.

Récit d'une vie, parcours croisé entre un itinéraire si riche et si varié et des événements marquants au cours d'une période tumultueuse, depuis les années 1960, en Tunisie et en France notamment et une génération plurielle : Mohamed Jaoua nous livre un témoignage exceptionnel. Retour sur ses origines sfaxiennes, ses années d'études au lycée Carnot, son départ pour la France en vue d'intégrer les classes préparatoires aux grandes Ecoles, la fascination pour Paris, les allers-retours entre la Tunisie et la France, l'Enit, la création du premier département de mathématiques appliquées, l'Ecole polytechnique à Paris... Les souvenirs évoqués, croisés avec une action militante active, sont significatifs. M. Jaoua est fondateur du Lamsin à l'Enit, participe à la création de l'école Polytech-Nice Sophia, à l'Université Sophia Antipolis, vice-président de l'Université française d'Egypte, et co-fondateur d'Esprit. Il dirige actuellement Prestini School of AI. Il lève un coin de voile sur une expérience si riche et variée.

Ahmed Friaa écrira en préface que *« Mohamed en parle d'une voix qui mérite d'être écoutée ayant été fortement impliqué dans des projets où ces technologies jouent un rôle essentiel. »* Il ajoute: *« Ces récits viennent agrémenter les différents chapitres dans un style fluide et agréable qui ne manquera pas d'encourager le lecteur de poursuivre sa lecture avec joie. »*

Elyès Jouini, quant à lui, offre en postface une lecture pertinente. ■



• Par Professeur Elyès
Jouini

Plonger dans Mémoires d'un Sta'

Plonger dans Mémoires d'un Sta' de Mohamed Jaoua, c'est se trouver emporté dans un tourbillon d'événements où l'histoire et le parcours personnels croisent les événements qui ont jalonné l'histoire contemporaine de la Tunisie, des lendemains de l'indépendance à nos jours en passant par le 26 janvier 1978, le 3 janvier 1984, le 7 novembre 1987 ou le 14 janvier 2011.

Mais c'est le propre des mémoires, me diriez-vous ? Oui, j'en conviens, mais Mohamed Jaoua traverse cette période en intellectuel engagé. Engagé, car il est acteur de cette histoire, impliqué tant dans l'action syndicale et partisane que – dans le champ qui est le sien, celui de l'enseignement supérieur – dans la construction institutionnelle. Intellectuel, car il jette sur chaque événement, sur chaque étape, sur chaque péripétie, le regard de celui qui dissèque et analyse, avec recul, hauteur de vue et ouverture d'esprit.

Et si ces explications ne suffisaient pas à justifier cette sensation de tourbillon, alors je dirais que l'alternance entre textes récents et textes plus anciens est très certainement l'une des sources, voire la source principale, de ce vertige. Mohamed Jaoua nous retrace, en effet, son parcours, selon un texte linéaire mais régulièrement entrecoupé de textes plus anciens, pour certains déjà publiés, et qui constituent autant d'instantanés. Ce qui a décanté alterne avec ce qui est pris sur le vif et les deux se complètent, s'enrichissent et se percutent aussi.

«Rien n'est plus difficile pour chacun d'entre nous que de situer ce qu'il a fait et de se situer soi-même. On rafistole et reconstruit au moins autant qu'on se souvient et souvent beaucoup plus», écrivait Jean d'Ormesson.

C'est sans doute cette reconstruction, cette possible infidélité au réel, incompatible avec l'honnêteté intellectuelle qui le caractérise, que Mohamed Jaoua a voulu éviter, en posant ses textes passés comme autant de balises, de garde-fous à cet exercice de mémoire.

Ainsi, en mêlant le continu et le discontinu, le linéaire et le non-linéaire, en mettant en lumière les bifurcations, ces moments clés où l'histoire hésite entre deux trajectoires, où un événement marginal tranche entre ce qui est et ce qui aurait pu être, Mohamed Jaoua insuffle dans l'écriture des ressorts qu'il a étudiés de près dans un tout autre champ, celui des mathématiques appliquées.

Et sans doute n'est-ce pas un hasard si mathématique et littérature sont ainsi mises en écho lorsque l'on sait que Mohamed Jaoua a toujours veillé à cultiver en lui la passion pour les mathématiques, au cœur de son métier, et un éveil permanent à la culture, à toutes les cultures. Et sans doute n'est-ce pas un hasard également s'il a personnellement veillé à ce que la formation des futurs ingénieurs, tant à l'IPEST qu'à l'EPT, ne se limite pas aux disciplines scientifiques mais qu'elle soit ouverte au cinéma, à la littérature, au théâtre, etc.

Et sa boussole en la matière a toujours été, comme il l'écrit, «faire ce qui vous plaît, en dépit des convenances et des diktats du moment, est le meilleur moyen de mener votre vie en y prenant du plaisir.»

Je l'ai dit en introduction, en racontant son histoire, Mohamed Jaoua nous raconte l'histoire récente de la Tunisie. Mais il nous raconte, en parallèle, deux autres histoires.

Il nous raconte l'histoire des mathématiques appliquées, cette branche des mathématiques qui a pris son plein essor après la Seconde Guerre mondiale et dont Jacques-Louis Lions est l'un des pères fondateurs en France. Au sein des mathématiques appliquées, le calcul scientifique s'est développé en parallèle avec les capacités de calcul des ordinateurs, et Mohamed Jaoua a vécu de près cette période charnière où la croissance exponentielle de ces dernières a été concomitante au développement de techniques mathématiques et algorithmiques toujours plus performantes. Là encore, il en a été acteur bien plus qu'observateur et il me suffit de mentionner à cet égard, outre ses nombreuses publications mathématiques inaccessibles au commun des mortels, le Centre de calcul al Khawarizmi qu'il a dirigé et qui, à son arrivée, disposait d'une capacité de mémoire de 4 méga-octets !



Au cours de sa navigation sur l'océan des mathématiques appliquées, Mohamed Jaoua a côtoyé les plus grands, Lions mais également Bahri, Baouendi, Grisvard, Nédelec, Raviart et d'autres encore. Et il a été, aux côtés de Ahmed Friâa, l'un des pères fondateurs des mathématiques

appliquées en Tunisie : du département de mathématiques appliquées au DEA puis au LAMSIN, il a été de tous les combats, contribuant à faire accoucher l'université tunisienne – au forceps – d'institutions qui lui ont valu une reconnaissance internationale incarnée notamment par la Chaire UNESCO «Mathématiques et développement» ou par le statut de pôle d'excellence régional AUF.

Et à chaque combat, il a dû remobiliser les énergies, reprendre les choses à leur début, convaincre sans cesse des interlocuteurs nouveaux. Mais plutôt que Sisyphe, je parlerais plutôt de l'éternel retour du même nietzschéen. Mener sa vie de sorte que l'on puisse souhaiter qu'elle se répète éternellement, c'est un peu ce que nous donne à voir Mohamed Jaoua dans ses mémoires. Et son éternel retour est aussi bien retour au combat que retour au sens géographique, un «retour définitif» sans cesse renouvelé avec la Tunisie comme point fixe et le reste du monde comme aire de jeu et de régénération.

Pour terminer, je me permets de partager avec les lecteurs une anecdote personnelle. Je garde très présent à l'esprit ce jour où, à la suite d'une réussite dont les journaux s'étaient fait l'écho, j'ai reçu une lettre cosignée par Ahmed Friâa et Mohamed Jaoua, me félicitant pour cette réussite et m'offrant à cette occasion un abonnement aux Annales de l'ENIT. Les querelles d'ego étaient alors au cœur de la dynamique universitaire en Tunisie et la démarche de Ahmed Friâa et de Mohamed Jaoua tranchait radicalement avec ce climat général mortifère.

Cette ouverture à l'autre, ce talent de rassembleur, alliés à une capacité à identifier les compétences et à les mobiliser au service de projets ambitieux constituent, à n'en pas douter, des marqueurs forts du tempérament de Mohamed Jaoua.

Sans cela, point de département de mathématiques appliquées, point de LAMSIN, point d'IPEST ni d'EPT, point d'ESPRIT... car – in fine – l'histoire que nous raconte Mohamed Jaoua n'est-elle pas surtout celle d'un bâtisseur... un Sta' !

Un Sta' passionné... mais à la passion lucide et réfléchie. ■

(*) Agrégé de mathématiques, docteur en sciences mathématiques, professeur à l'Université Paris Dauphine, administrateur de l'Institut universitaire de France

Bonnes feuilles

Les religions de mon père

Mon père, Si(7) El Habib, avait deux religions: l'Islam et les études. Et lorsqu'elles venaient à s'opposer, il accordait toujours la priorité à la seconde. Car il avait une confiance absolue en la miséricorde de Dieu qui n'aurait certainement pas imposé à Ses créatures, auxquelles Il ne veut que du bien, des devoirs allant à l'encontre de leurs intérêts vitaux. Lui, si croyant et si pieux, ne considérait pourtant pas comme un devoir impérieux de faire ses prières à l'heure de l'appel, ni d'ailleurs le jour même, si ses obligations civiles ou familiales l'en empêchaient. Mais en bon Sfaxien, il rendait toujours à Dieu ce qui Lui revient, en Lui payant ses arriérés rubis sur l'ongle. Ce qui le conduisait certains jours à faire plusieurs dizaines de prières. Si El Habib méprisait profondément ceux qui, prenant prétexte de la volonté divine, s'abstenaient de l'effort qui leur revient pour s'extraire, et extraire leur famille et leur pays, de la condition misérable et de la domination qu'ils subissaient. Militant de l'UGTT, dont il acquittait scrupuleusement les cotisations, il était nationaliste sans être, à l'instar de la majorité des Tunisiens, formellement membre au Néo-Destour, tout en obéissant à ses mots d'ordre. Son nationalisme allait au-delà de la Tunisie pour embrasser le monde arabe ; il était autant – sinon davantage – nassérien que bourguibiste. Mais il adhérait profondément à la vulgate moderniste de Bourguiba. Père de trois filles et de cinq garçons, il n'a jamais lésé les unes par rapport aux autres. Ma mère Khadija qui, comme la plupart des filles de son âge n'avait pas eu la chance de faire des études, s'irritait parfois de nous voir la tête constamment enfouie dans nos «papiers»



comme elle appelait nos livres et autres journaux ou illustrés. Elle pensait que l'avenir des filles tenait autant à leurs compétences ménagères qu'à leurs diplômes. Et que, sans les distraire de leurs études, il lui appartenait de les préparer au rôle de maîtresse de maison qui serait un jour le leur. Mes soeurs rechignaient toutefois à assumer ces tâches, dont leurs frères étaient exempts. Et elles trouvaient en Si El Habib, pour qui il serait toujours temps pour elles de s'y mettre le moment venu, un précieux allié pour les y soustraire au profit de leurs «devoirs» scolaires...

L'IPEST et l'Ecole Polytechnique



Je reçus à la fin de l'année 1990 un appel de Mohamed Ayadi, directeur de cabinet du MES, m'invitant à un entretien avec le ministre à ce sujet. Je pris soin de rédiger, au cours des quelques jours qui m'en séparaient, une note d'une dizaine de pages détaillant ma vision. J'y préconisais la création d'une institution universitaire – et non un lycée à l'image de ce qui avait été fait au Maroc – regroupant les classes préparatoires d'excellence et les préparations aux agrégations scientifiques. Ce sera l'IPEST. Ainsi que, allant au-delà des recommandations des commissions, la création d'une école d'ingénieurs d'excellence susceptible de stabiliser l'ensemble du système en constituant sa clé de voûte. Sans elle, en effet, les

classes préparatoires seraient tiraillées entre les deux termes également néfastes de l'alternative suivante: soit l'efficacité, au risque d'alimenter prioritairement sinon exclusivement les écoles françaises, sauf à frapper de restrictions administratives l'accès à celles-ci ; soit la non-efficacité, et avec elle l'inanité de la réforme. Cette école d'ingénieurs d'excellence me paraissait indispensable pour jouer le rôle de tampon entre le système français et le système tunisien, ainsi que pour former les nouvelles générations de l'élite technique de la nation. Il nous fallait aussi limiter l'exode vers les écoles françaises, car l'objectif de la réforme était de doper nos propres écoles et non de les vider. Il suffirait pour cela de limiter l'ouverture à Tunis aux quatre concours français les plus prestigieux : Polytechnique, Écoles normales supérieures, Mines-Ponts-Télécom et Écoles centrales. Du fait des nombreux candidats mis en place par ces concours pour l'accès des étrangers, une vingtaine d'élèves de l'IPEST étaient susceptibles d'y accéder, sur l'effectif de 120 que je proposais de recruter annuellement. Soit un taux de moins de 20 %, d'autant plus supportable que les 80% restants seraient formés à un niveau très supérieur à celui qu'on aurait pu escompter en l'absence de la double perspective d'excellence.

Le jour venu, j'exposai longuement les contours de ma proposition à Si Mohamed Charfi, très attentif comme il l'est toujours. Il m'accorda plus d'une heure et demie de son temps, posant des questions, demandant des éclaircissements. Il me demanda de lui laisser la note que j'avais apportée à son intention, qu'il me promit de lire avec soin avant de m'inviter à en reparler lors d'une seconde entrevue. Celle-ci eut lieu une quinzaine de jours plus tard, et il m'y annonça tout de go qu'il partageait entièrement mon analyse et mes propositions, et qu'il m'accordait carte blanche pour les mettre en œuvre. Je fus aussitôt nommé chef du projet «Pôle d'excellence scientifique et technique» et me mis au travail sans tarder...

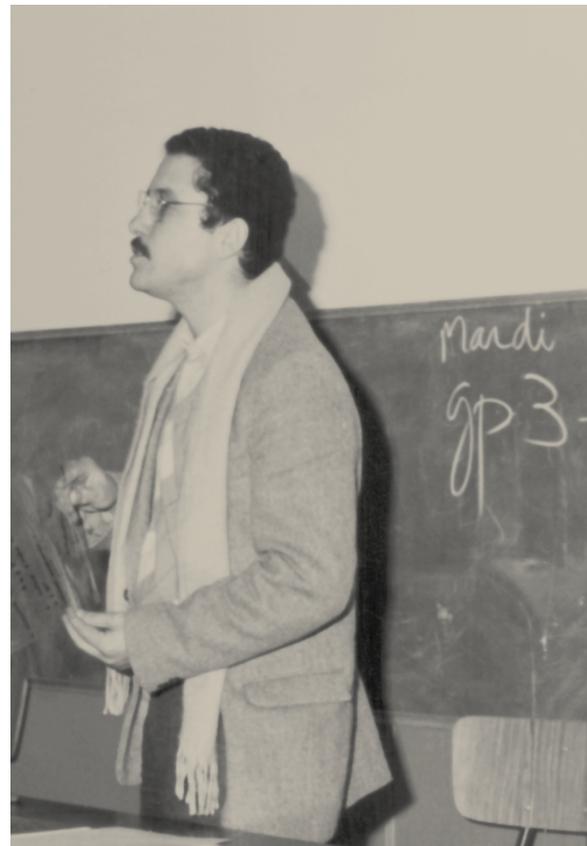
Redevenir mathématicien

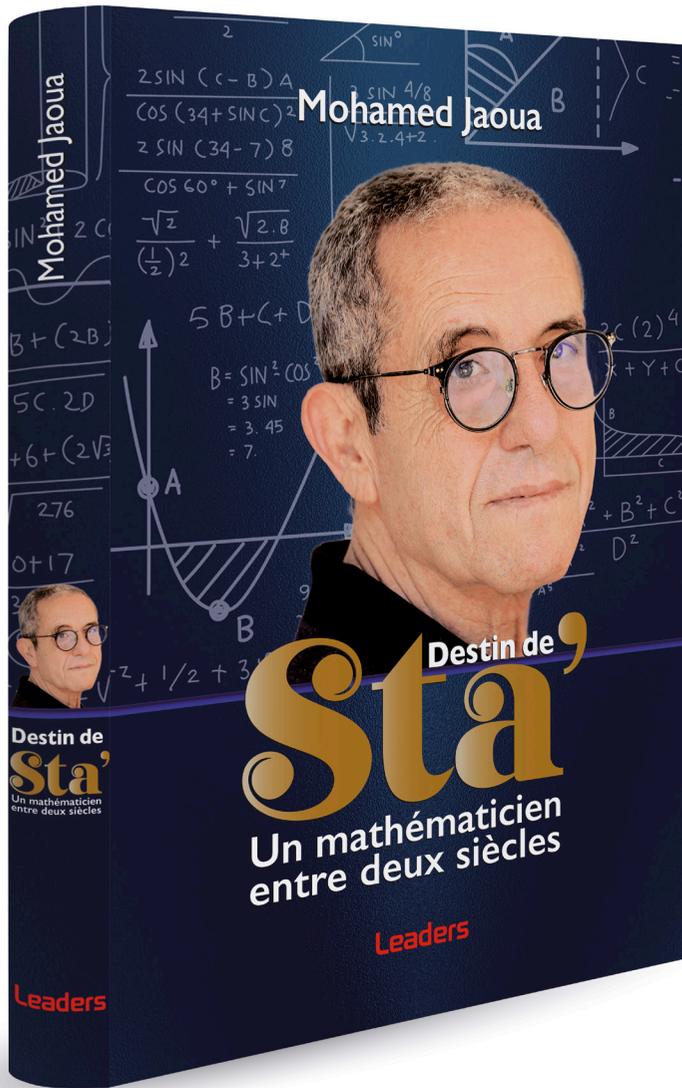
Je me souviens d'une soirée à la Philharmonie de La Villette, où nous étions venus écouter/voir un spectacle de flamenco. Soudain surgit l'idée, l'illumination qui me manquait depuis des semaines pour boucler une démonstration de l'article que j'étais en train de rédiger. M'a-t-elle été inspirée par un

morceau de musique ou par un pas de danse ? Je ne saurais le dire et ne le pense pas en vérité. Car ma tête n'était pas au spectacle, une seule obsession m'habitait : comment faire pour surmonter le dernier obstacle à ma démonstration ?

Je me revois quittant subitement la salle pour rejoindre le hall, extrayant précipitamment de mon sac la dernière version de l'article, que j'avais imprimée avant de quitter mon bureau, m'asseyant sur la première marche d'escalier venue, y relire attentivement le passage et en reprendre la rédaction sur le dos de la page, à la lumière de l'idée qui venait de surgir. J'avais atteint un but, et le bonheur m'inondait. Un but tellement minuscule pourtant, il ne s'agissait que d'une estimation d'erreur dont l'article aurait très bien pu se passer. Mais il était tellement meilleur, tellement plus complet, grâce à elle!

Je crois que c'est ce jour-là de janvier 1997 que je redevins mathématicien...





Mohamed Jaoua

Destin de Sta'

Un mathématicien entre deux siècles

Volume : 396 pages • Format : 15 x 23 cm

Bon de commande

Nombre d'exemplaires x 40 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal

Tel

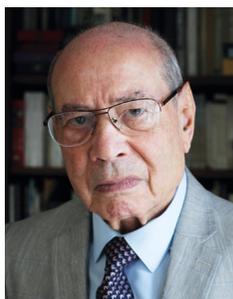
Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn



• Par Ammar Mahjoubi

Cité de Dieu et cité séculière



Avant Constantin, dans l'antique cité païenne, une grande cohésion caractérisait les rapports sociaux. La politique et la vie sociale, ainsi que la religion et la culture constituaient un ensemble solidaire. Seuls les chrétiens avaient rompu cette unité en se disant eux-mêmes étrangers dans la cité : ce fut l'une des causes de leur persécution. Mais depuis Constantin et avec «*la paix de l'église*», des rapports paisibles entre la cité et l'Église finirent par s'établir. Se mit en place une coexistence pacifique. Pourtant, les deux entités demeuraient profondément distinctes, et même lorsque le christianisme devint, à partir du règne de Théodose, la religion officielle et quasi-obligatoire de l'Empire, il ne réussit guère à constituer un ciment civique comparable à celui qu'avait instauré auparavant l'attachement au culte de Rome. Le droit et les institutions aussi bien que l'éducation et la culture lui restaient totalement étrangers et les Pères de l'Église n'arrêtaient pas de blâmer les fêtes et les divertissements traditionnels de la communauté urbaine : «*Deux cités coexistaient de fait dans une ville africaine au temps de Saint Augustin*», constatait C. Lepelley dans son étude des cités romano-africaines du Bas-Empire.

L Le changement fut autrement plus imposant durant le premier tiers du Ve siècle. Provoquées par les mesures anti-païennes de Théodose et de ses fils, puis, à partir de 411, par la déroute du Donatisme, les conversions massives et plus ou moins sincères au christianisme amenèrent l'instauration d'une unanimité nouvelle autour du catholicisme triomphant. L'Église, enrichie par les legs, se constitua un vaste patrimoine et les évêques, disposant de ressources importantes, devinrent de véritables notables ; leur ascendant ne cessa de croître et de s'imposer aux autorités civiles. Parmi eux, nombreux étaient d'ailleurs ceux qui étaient beaucoup moins sensibles qu'Augustin à l'opposition radicale entre l'idéal civique et l'idéal chrétien. Seul un intellectuel de la taille de l'évêque d'Hippone pouvait si brillamment démontrer la relation antinomique entre ces idéaux. Au prix de concessions mutuelles, les deux pouvoirs du civil et du spirituel étaient cependant, à cette époque, en voie de réaliser l'unité morale de la communauté. En bref : la chrétienté était en vue. Mais l'invasion vandale interrompit le processus, et une haine partagée réunit, contre l'envahisseur germanique et arien, aussi bien les adeptes de la foi catholique que les fervents défenseurs de l'idéal civique romano-africain.

Le paganisme, cependant, restait actif et la mentalité païenne, persistante au

témoignage d'Augustin, réussit à conserver à Carthage l'usage de l'ancien temple de Caelestis que les chrétiens avaient transformé en église. Mais après avoir vécu à une époque où le christianisme était resté une réalité relativement marginale, Augustin tira avantage de cette tendance à l'unanimité religieuse chrétienne au point d'accepter, et même de juger souhaitables les mesures de répression et de coercition religieuse décidées par le pouvoir impérial. Cela ne l'amena pas cependant à modifier sa position sur les rapports de l'Église et de l'État, et sur leurs fonctions respectives, dans La cité de Dieu, qu'il écrivit de 411 à 425. Son intention, dans ce grand ouvrage, était d'expliquer à ses contemporains traumatisés par les malheurs qui s'abattaient sur l'Empire, par les invasions barbares et par la prise de Rome par les Wisigoths d'Alaric, que le Royaume de Dieu ne saurait se confondre avec un État ou une société humaine - le dessein de Dieu transcende en effet l'histoire humaine et la compréhension limitée que nous pouvons avoir du devenir humain.

La correspondance d'Augustin montre que nombre de païens restaient fidèles aux valeurs et à l'idéal de la cité antique. Pour Maxime de Madaure (M'daourouch, près de la frontière tuniso-algérienne), «*le forum de la cité possédait la présence des forces divines salutaire*», tandis que Nectarius de Calama (Guelma) considérait

toujours, en bon lecteur du Songe de Scipion de Cicéron, que les bons serviteurs de la cité terrestre étaient récompensés, après leur mort, par un accueil à la cité céleste et vivaient avec Dieu. Tous deux discernaient la grave carence du christianisme : ils avaient compris l'impossibilité à laquelle il se confrontait, celle d'intégrer le patriotisme et les valeurs civiques. Ceux-ci caractérisaient l'idéal de la cité antique, et étaient surtout étroitement mêlés à la religion traditionnelle.

L'attitude chrétienne, beaucoup plus ambiguë, possédait, comme l'affirme Henri Marrou, «*une structure bipolaire*»; elle était déchirée entre deux fidélités, toutes deux exigeantes mais contradictoires. Contradiction entre la fidélité, indéfectible à la cité de Dieu et celle, nettement moins claire, à la cité terrestre. Ceci valait tant au niveau du patriotisme municipal, exalté par Nectarius, qu'au niveau de l'Empire, seul envisagé par Augustin dans La cité de Dieu. Pourtant, il n'avait jamais approché le pouvoir impérial, contrairement à Ambroise de Milan, et c'est dans le cadre municipal des cités romano-africaines qu'il avait acquis toute son expérience de la vie publique et sociale. Mais rares, dans La cité de Dieu, sont les exemples vécus dans cette expérience. Ses exemples politiques sont ceux de la Rome primitive à l'époque républicaine, avec fort peu de renseignements sur le Bas-Empire et sur le néo-paganisme syncrétiste de la nouvelle religiosité en ce début du cinquième siècle ; alors que la polémique contre le paganisme ne vise que les aspects archaïques de la religion romaine, que Varron n'avait lui-même exposés qu'en antiquaire.

Pour Augustin, la civitas terrena (la cité terrestre), toute à son égoïsme, à son orgueil et à sa volonté de domination, cheminait vers sa perdition, tandis que la civitas Dei, en rassemblant les élus au long de son pèlerinage terrestre, n'aspire



qu'à son triomphe eschatologique. L'Église, avec ses réalités humaines, ne saurait être cette Cité divine car, en son sein, vivent des pécheurs ; mais l'État romain, en prônant des valeurs ordonnées à la cité divine, n'est plus la cité du mal. Les deux cités, ici-bas, sont mêlées, et comme le bon grain se distingue de l'ivraie, le jugement eschatologique permettra d'opérer le tri définitif. Mais Augustin, emporté par la polémique, assimila souvent l'État romain à la Babylone maudite et l'Église terrestre à la civitas Dei, car le paganisme est intrinsèquement mauvais et diabolique. «Deux amours ont bâti deux cités : l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu a bâti la cité terrestre, l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi a bâti la cité céleste. L'une se glorifie en soi, l'autre dans le Seigneur ; l'une cherche sa gloire dans les hommes. Dieu, témoin de la conscience, est la plus grande gloire de l'autre. L'une, appuyée sur sa propre gloire, redresse sa tête ; l'autre dit à son Dieu : "tu es ma gloire et tu redresses ma tête". Chez les princes et les nations que l'une s'est soumise, la passion du pouvoir l'emporte ; dans l'autre, tous se font les serviteurs du prochain dans la charité.»

Les moteurs de la cité terrestre, ses agents actifs accumulent l'orgueil et l'amour illusoire de la gloire, la cupidité et la volonté de domination. Passions qui incitent l'ambition des notables, dans la cité, à briguer les fonctions municipales et provinciales, les honneurs locaux et les dignités impériales. Vie locale et réalités africaines qu'Augustin contemplait et qui expliquent sa vision négative de l'action politique. Dans le tome II de son excellente étude des «Cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire» (source principale de cet article), C. Lepelley estime qu'il y a une nette parenté entre le système théologique des deux cités et la structure bipolaire observée dans les cités africaines du Bas-Empire. La situation de ces cités paléochrétiennes, empiriquement observée par Augustin, cette dualité de

l'infrastructure sociale a donc pu influencer sur sa pensée et sur les images qui l'expriment.

«De même qu'Augustin était l'héritier fidèle de la culture et de la rhétorique classiques, il était ici dans la continuité d'une longue tradition chrétienne qui remonte à Saint Paul, celle qui voit dans les chrétiens tendus vers la patrie céleste des étrangers dans ce monde.» Avec les structures sociales et mentales traditionnelles de la cité africaine, les

chrétiens ne pouvaient se sentir vraiment citoyens, de plain-pied parfaitement avec l'ensemble du corps social. «Deux siècles après la généralisation de la citoyenneté romaine, Augustin ressuscitait la qualification de "civitas peregrina", pour l'appliquer aux chrétiens qui ne pouvaient se sentir citoyens à part entière dans leur cité terrestre.» Qualifier ainsi la cité de Dieu de civitas peregrina voulait dire qu'elle était non seulement voyageuse, en pèlerinage, mais aussi étrangère. ■

A.M.



OUVERTURE DE COMPTÉ EN LIGNE

Ouvrez votre compte
en ligne et bénéficiez
du meilleur de l'offre bancaire*

* Offre disponible uniquement par Souscription à Distance

6 MOIS DE GRATUITÉ
POUR TOUTE NOUVELLE
SOUSCRIPTION

 الإتحاد الدولي للبنوك
UIB

GRUPE SOCIETE GENERALE



Khalil Jendoubi et Firas Gattoussi De grands espoirs aux Jeux olympiques Paris 2024



De nouvelles places pour la Tunisie aux prochains Jeux olympiques 2024 qui se tiendront à Paris du 26 juillet au 11 août 2024. Ayoub Hafnaoui, qui a raflé la médaille d'or au 800 m nage libre à Tokyo en juillet dernier, avait déjà gagné son ticket. Sur le même élan, Khalil Jendoubi, qui vient d'emporter le championnat du monde du taekwondo pour les moins de 58 kg en Chine, en octobre dernier, est dispensé des tours de qualifications et accèdera directement aux JO 2024. Firas Gattoussi, champion du monde de taekwondo pour les moins de 80 kg, est lui aussi sur le point d'atteindre le score nécessaire pour participer aux prochaines olympiades, ses chances d'y parvenir étant très fortes.

A 21 ans seulement, Khalil Jendoubi a créé la surprise, gagnant le Grand prix, battant en finale le Sud-Coréen Jun Jan. «*La compétition était très serrée, déclare-t-il. Mais, il fallait l'emporter. Dans la vie, il faut avoir un rêve et œuvrer pour le réaliser, en y mettant tout l'effort nécessaire.*» En tête du classement mondial des joueurs de taekwondo depuis 2022, il s'échine sans cesse à conserver cette position et multiplier les performances. Cet enfant de Tébourba, dans la proche banlieue de Tunis, avait très tôt fait du taekwondo sa passion. Il le doit largement à son père, Hachemi Jendoubi, féru de ce sport et entraîneur reconnu, et à la Fédération tunisienne du taekwondo, présidée par Mohamed Ghammam. Avec la médaille d'argent remportée lors des Jeux olympiques de Tokyo en 2020, il a déjà mis un pied sur le podium olympique. En récompense, le président Kaïs Saïed le décorera des insignes d'officier dans l'Ordre national du mérite au titre du secteur des sports, en août 2021. Au cours de la même cérémonie, Ayoub Hafnaoui, médaille d'or au 400 m nage libre à Tokyo, sera fait commandeur dans le même ordre.



Vers Paris 2024

Firas Gattoussi appartient à cette graine de grands champions sportifs tunisiens. La médaille d'or obtenue en Chine vient en consécration d'un palmarès déjà bien garni. «Ce n'était pas facile du tout, déclare-t-il. Le tirage au sort m'a mis face à de redoutables compétiteurs que j'avais déjà l'occasion d'éprouver à plusieurs combats. J'étais très concentré, et la victoire de Khalil Jendoubi m'a encore poussé à l'emporter. En accédant au podium, la médaille d'or au cou, ma joie a été double.»

Gattoussi doit à présent poursuivre sa saga, notamment lors des prochains Jeux africains, pour gagner les points qui lui restent à obtenir afin de pouvoir se qualifier aux JO de Paris 2024. «Je suis sur le pont d'y parvenir»,

affirme-t-il avec beaucoup d'espoir et surtout de détermination.

Une fédération agissante

Dans cette brillante réussite, la Fédération tunisienne de taekwondo joue un rôle essentiel. Son président, Mohamed Ghannem, s'y investit pleinement. D'abord en restructurant l'administration et la gestion, mettant en place un système informatique de pointe. Mais, aussi en portant son attention, avec le bureau fédéral, tant à la promotion de ce sport qu'à l'encouragement des sélections nationales, hommes et femmes, dans toutes les catégories. Tout récemment, la fédération a recruté un nouvel entraîneur national, la khasakistanai Yesbol Soltanov.

Aussi, le soutien du ministère de la Jeunesse et des Sports a-t-il été déterminant. Le ministre Kamel Deguiche est en première ligne sur plusieurs fronts pour appuyer la fédération, les sélections nationales et les clubs. C'est ainsi qu'il s'était rendu en Corée du Sud pour obtenir l'organisation à Tunis, au début de ce mois de novembre, du Tunisian GTA Taekwondo Open, une prestigieuse manifestation internationale. La Tunisie a été également chargée d'une mission de promotion et de développement de ce sport dans le continent africain.

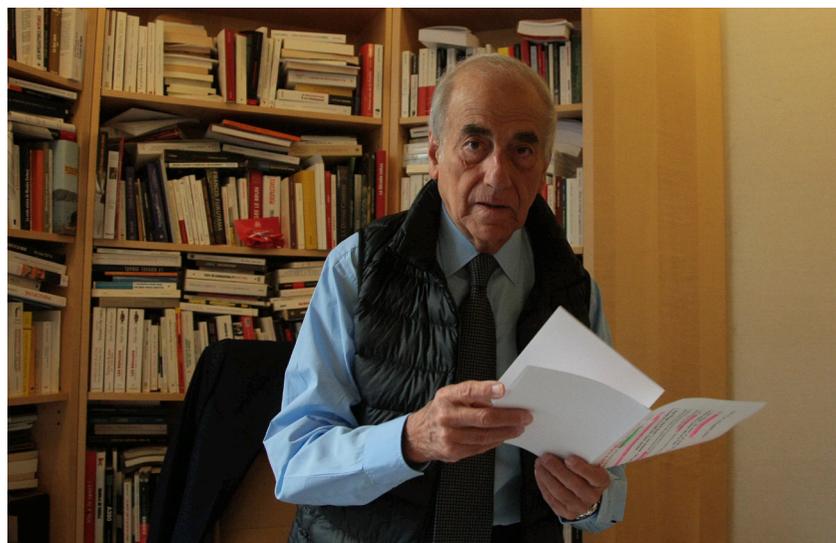
La réussite est remarquable... en attendant une consécration lors des JO 2024. 🇹🇵



Hommage à

Jean-Pierre Elkabbach

Oran, Paris, Tunis...



Un destin de grand journaliste ! Jean-Pierre Elkabbach, décédé début octobre dernier, à l'âge de 86 ans, aura pleinement épousé son destin. Rares sont ceux qui comme lui ont traversé dans tous les sens la Ve République en France, interrogeant ses principaux acteurs, mettant sur le gril présidents de la République, Premiers ministres, et autres figures significatives. Subissant parfois leur ire, esquivant leurs mauvaises passes...

Journaliste coriace, traquant l'information, «obsédé» par les exclusivités, il avait élargi son rayon à l'actualité internationale et à ses faiseurs. C'est alors tout naturellement que la Tunisie capte son attention dès le vendredi 14 janvier 2011. Dimanche 16 janvier, il débarquait à Tunis pour recueillir à chaud pour Europe 1 la première interview du Premier ministre, Mohamed Ghannouchi. Il en fera un grand scoop international. Ravi, Elkabbach en suivait les retombées dans les dépêches des agences de presse, reprises un peu partout dans le monde, en différentes langues. C'était là sa grande satisfaction.

«Alors ! Dis-moi ! Comment tu va titrer la reprise de l'interview», interrogeait-il sans cesse ses proches confrères. «Alors ! Dis-moi ! L'AFP a repris ? Combien de dépêches ? Montre-moi !», demandait-il. C'était ça aussi Elkabbach, constamment sur la brèche, avant, pendant et après.

Garder le contact et la distance : un équilibre très difficile

Jean-Pierre Elkabbach, cet enfant d'Oran, orphelin de père alors qu'il était très jeune, avait quitté son Algérie natale dès l'obtention du baccalauréat, pour « monter » à Paris, poursuivre ses études à Science Po. Sa fibre de journaliste se confirmera et sa passion pour ce métier sera affinée au fil des ans, portée certes par un grand talent, mais aussi et surtout par une édifiante capacité de travail. JPE ne vivait que pour la traque continue de l'information, les grandes interviews qu'il recueillait, les débats contradictoires qu'il

menait. Depuis ses premiers pas à l'Ortf, au sein de France Inter, passant ensuite à Europe 1, dirigeant longtemps la rédaction de France 2, présidant France Télévision, revenant à Europe 1, puis allant à CNews, Elkabbach «a voulu être une référence, quand on lui reprochait ses révérences», comme dira de lui le président Emmanuel Macron.

Dans une longue carrière de journaliste comme celle de JPE, il n'est guère facile de garder le contact avec les décideurs tout en gardant la distance nécessaire. Combien de fois, Elkabbach avait-il payé de cette proximité qui lui avait valu la disgrâce de revanchards ? Au lendemain de l'échec de Valéry Giscard d'Estaing à sa propre réélection, en 1981, et la victoire de François Mitterrand, il connaîtra une longue traversée du désert. Mitterrand le remettra en selle. Et c'est à lui qu'il accordera en 1994, quelques mois seulement avant sa mort en 1996, une longue interview qui fera date.

La Tunisie, si proche

Jean-Pierre Elkabbach savait prendre rendez-vous avec l'Histoire et ses figures. La Tunisie le passionnait. Il y comptait beaucoup d'amis et de fidèles auditeurs et téléspectateurs. Découvreur de talents, il portera son attention et tout son soutien professionnel à Sonia Mabrouk, aujourd'hui journaliste vedette à Europe 1 et CNews. Comme il l'avait fait pour Léa Salamé ou Nagui. Le lien avec la Tunisie sera sans cesse entretenu. Elkabbach se rendra plusieurs fois à Tunis pour interviewer Béji Caïd Essebsi. L'amitié qui les liait

était déjà ancienne, mais le rôle joué par BCE après le 14 janvier viendra offrir de nouvelles opportunités d'interviews. JPE le rencontrera souvent chez lui, et l'interviewera au Palais de Carthage, ou encore au Musée du Bardo, juste au lendemain de l'attentat du 18 mars 2016. S'intéressant au mouvement Ennahdha, il interrogera son chef, Rached Ghannouchi, sur la nouvelle Constitution alors en gestation. A Paris, il recevra dans les studios d'Europe 1 Mehdi Jomaa, alors chef du gouvernement...

Une exigence continue

Une voix porteuse, une question ciselée, et la réplique instantanée : c'était la marque de fabrique de Jean-Pierre Elkabbach. Travailleur irréductible, il ne se lassait jamais de s'informer, lire, écrire ses fiches, les réécrire, surligner au fluo, en différentes couleurs. Il était habité par le sens de la densité, de la concision, et de l'information à arracher, toujours à la recherche de la phrase qui fait mouche... Colérique par moments, toujours affectueux, fidèle en amitié, JPE avait gardé son âme oranaise, bien trempée dans la Méditerranée, cultivant sans cesse sa détermination à réussir.

Le bâtiment principal de France Télévision, dans le XV^e arrondissement de Paris, portera désormais le nom de La Maison de Jean-Pierre Elkabbach. C'est non seulement inscrire son parcours, mais aussi rappeler combien le métier de journaliste est toujours exigeant, parfois controversé, mais immensément marqueur de société. 





• Par Habib Touhami

Le redécoupage du territoire national : quelle signification ?

Le Président de la République a décidé de diviser le territoire tunisien en cinq districts. Le premier comprend les gouvernorats de Bizerte, Béja, Jendouba et Le Kef ; le second les gouvernorats de Tunis, l'Ariana, Ben Arous, Manouba, Zaghouan et Nabeul ; le troisième les gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia, Siliana, Kairouan et Kasserine ; le quatrième les gouvernorats de Sfax, Gafsa, Sidi Bouzid, et Tozeur ; le cinquième les gouvernorats de Gabès, Médenine, Tataouine et Kébili. Bien que Kébili et Tozeur aient des économies similaires sinon complémentaires (dattes et tourisme) et des liens culturels ancestraux, le choix a été de les séparer. Ce n'est pas le seul accroc, ni la seule incohérence.

Géographiquement parlant, le redécoupage zèbre grossièrement le territoire national d'est en ouest, des gouvernorats du littoral vers les gouvernorats de l'intérieur, des régions les plus développées vers les régions les moins développées. La continuité territoriale y est observée. On conçoit mal en effet un district comprenant des gouvernorats non attenants. Cependant, ni le poids démographique des gouvernorats, ni leur niveau de développement tel qu'il est établi par l'INS ou l'ltceq, ni les relations historiques inter-gouvernorats, ni le sens et l'intensité des courants migratoires intérieurs récents ou anciens ne semblent avoir décidé du regroupement tel qu'il est.

On peut donc penser que ce sont des motifs de développement socioéconomique

qui ont présidé au choix des autorités tunisiennes. Autrement dit, ce serait la potentialité attendue de constituer au sein des nouveaux districts des espaces de développement qui a commandé le plus au redécoupage. Dans cette éventualité, l'on est contraint de rappeler a minima que les expériences passées d'édifier deux espaces de développement, l'un à Gabès, l'autre à Kasserine, ont tourné court toutes les deux. Dans un cas comme dans l'autre, il y a eu tout au plus un développement du pôle et non un pôle de développement. Point de globalité et d'intégration du processus, point d'effets d'entraînement signifiants, point d'activités annexes et connexes en nombre suffisant. Bref, point d'espace de développement.

Le discours officiel justifiant le redécoupage du territoire national tait les raisons de cette introversion et ses conséquences bien qu'il s'agisse là de l'origine essentielle du renforcement des disparités démographiques et économiques régionales. Aussi, ce redécoupage ne constitue-t-il, dans l'état, qu'un acte politico-administratif. D'aucuns prétendent que même sur ce plan, il crée plus de problèmes qu'il n'en résout, mais passons ! La seule question qui vaille en la circonstance peut être formulée ainsi : si le redécoupage du territoire national a pour objectif suprême le développement socioéconomique du pays et l'équilibrage de ses régions, il aurait été naturel qu'il procède d'une stratégie corrective de la politique du développement, au plan national comme au plan régional. Ce n'est pas le cas, loin s'en faut. ■

H.T.

UBCI, 1^{ère} Banque en Tunisie Labélisée « Engagé RSE »



Label « Engagé RSE »

Délivré par « Afnor Certification » à



FRANCK MULLER

GENEVE



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400